La météo

Aujourd'hui:
ensoleillé, se couvrant par la suite

Minimum -13° Maximum -11°

Demain: nuageux avec neige légère

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse

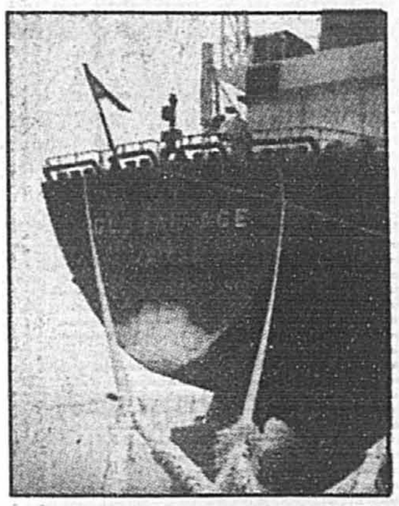
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Querin mazda
À LAVAL
1530, BOUL. CHOMEDEY
CHOMEDEY, LAVAL
688-4787

• MONTRÉAL, MARDI 9 FÉVRIER 1993 109e ANNÉE Nº 109 58 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



A4 NAVIGATION

Les cas de navires étrangers remontant le Saint-Laurent sans que leurs équipages soient vêtus pour affronter l'hiver québécois ne sont pas exceptionnels.

A14 ROBERT CHARLEBOIS

Robert Charleboix remporte une Victoire de la Musique pour son dernier disque, «Immensément», consacré meilleur album dans la catégorie Musiques du Monde.

B1 CIGARETTES

Devant l'ampleur de la contrebande des cigarettes, plusieurs députés libéraux pensent qu'il est temps que le Québec réduise ses taxes pour combattre ce fléau.

C1 CONSTRUCTION

Selon la SCHL, la construction de maisons individuelles connaitra un bond de 21 p. cent en 1993, tandis que les prix moyens de la revente de maisons battront l'inflation.



S9 LARRY WALKER

Le voltigeur Larry Walker, le joueur par excellence des Expos en 1992, devient le plus haut salarié de l'équipe en signant un contrat d'un an évalué à 3 millions de dollars.

Les émissions très violentes interdites avant 21 h?

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

Un nouveau code des radiodiffuseurs concernant la violence à la télévision demanderait à l'industrie de ne pas diffuser d'émissions «d'une très grande violence» avant 21 h.

Si l'ébauche du code, dont *La Presse* a obtenu copie, était adoptée et respectée par les télédiffuseurs, le réseau de télévision Quatre-Saisons n'aurait peut-être pas pu diffuser *Indiana Jones et le temple maudit* le 31 janvier à 20 h 30, par exemple, ou encore *Full Metal Jacket* samedi soir à 20 h 30 et Télémétropole ne pourrait peut-être pas diffuser *Police fédérale L.A.* (*To live and die in L.A.*), demain à 19 h 30.

Cette version préliminaire du «Code concernant la présentation de scènes de violence à la télévision et à la radio» a été préparée par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), qui regroupe les grandes compagnies de télévision privées. Le document a été rédigé à la demande du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Le CRTC a en effet fait savoir au printemps dernier qu'il entendait sévir dans le domaine de la violence à la télé, mais plutôt que d'imposer des restrictions aux télédiffuseurs, il a préféré leur demander de tracer eux-mêmes les lignes de conduite qu'ils seraient prêts à suivre.

L'ACR devait soumettre un projet de code au CRTC début de l'année, ce qu'il a fait la semaine dernière. Le CRTC et l'ACR doivent maintenant en discuter et élaborer ensemble un code final.

C'est ce document que le gouvernement attend et dont il parle chaque fois qu'on demande s'il va agir dans ce dossier, notamment depuis la signature, par près de deux millions de Canadiens, de la pétition de Virginie Larivière.

L'ACR refuse de dire quoi que ce soit pour le moment à ce sujet. Elle ne veut pas parler du code tant que la version finale ne sera pas terminée et refuse de dire si la position qu'elle défend actuellement devant le CRTC est différente de l'ébauche dont *La Presse* a obtenu copie et qui a été soumise à différents groupes de pression pour commentaires.

Trop tôt

Pour André Caron, directeur du Groupe de recherche sur les jeunes et les médias, de l'Université de Montréal,

VOIR EMISSIONS EN A 2

Lindros acquitté

«Je suis un enfant et j'aime me comporter en enfant», dit-il

d'après Canadian Press

OSHAWA

On ne saura peut-être jamais si Eric Lindros a versé de la bière sur Lynn Nunney et lui a craché de la bière au visage dans la nuit du 29 novembre dernier sur la piste de danse du Koo Koo Banana Club.

Mais le juge Rhys Morgan, de la Cour provinciale de l'Ontario, a décidé d'acquitter le joueur étoile des Flyers, hier, parce qu'on n'avait pas réussi à prouver «hors de tout doute» qu'il avait commis ces voies de fait.

«Si l'accusé est acquitté, cela ne veut pas dire que les actes allégués n'ont pas eu lieu, cela veut simplement dire qu'ils ne peuvent pas être prouvés», a déclaré le juge Morgan en rendant un verdict de non-culpabilité. Si toutefois les actes allégués ont eu lieu, il s'agit là d'un comportement «grossier et insultant» de la part de M. Lindros, a-t-il souligné.

Lindros soutient que c'est Nunney qui avait déclenché l'incident en lui versant de la bière dans le dos sans provocation, et qu'il avait simplement riposté en l'«aspergeant» de bière.

Le juge a conclu en disant qu'il aurait été plus sage de régler cette dispute sur place — sans qu'on ait à se rendre devant un tribunal.

Soulagement et amertume

Le verdict d'acquittement a été accueilli avec un mélange de soulagement et d'amertume par le clan Lindros: sou-

VOIR LINDROS EN A 2



«Les groupes néo-nazis sont en déclin au Québec», affirme Alain Dufour, président de la Ligue antifasciste mondiale (LAM), photographié au coin des rues Boisbriand et Hôtel-de-Ville. PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Les néo-nazis perdent du terrain au profit de l'extrême-droite

SUZANNE COLPRON

1. ■ Que se passe-t-il au Québec? Assistons-nous à une montée des groupes néo-nazis?

L'augmentation des incidents rapportés depuis quelques semaines dans les médias porte à le croire. Alain Dufour, président de la Ligue antifasciste mondiale (LAM), affirme pourtant qu'il n'en est rien. La police de la CUM va dans le même sens.

«Ces groupes, dit Alain Dufour, sont en déclin; ils s'essouflent lentement tandis qu'augmente le nombre d'adeptes des mouvements d'extrême-droite au Québec.» Une tendance plus dangereuse à son avis.

En un an, les skinheads néo-nazis ont perdu près de la moitié de leurs membres, précise-t-il. De 600, ils sont passés à 350. La majorité d'entre eux oeuvrent en régions: Hull, Sherbrooke, Sorel. Une centaine, seulement, subsistent à Montréal. La police de la CUM estime, de son côté, que leur nombre oscille entre 250 et 350 au Québec. En 1989 et 1990, ils étaient 1000, selon la LAM.

Que leur est-il arrivé?

«Les jeunes ont vieilli, ils sont partis», explique Alain Dufour. «Mais leurs idées fascistes, elles, sont restées. De nombreux ex-néo-nazis se sont tournés vers les groupes d'extrême-droite, comme le Mouvement pour une immigration restreinte et francophone et le Cercle jeune nation, qui ont connu une augmentation de leur membership au cours de la dernière année, passant d'une cinquantaine à plus de 100 membres.»

Dans la nuit du Nouvel An, sept synagogues sont profanées dans la région de Montréal. A Laval, le 26 janvier, des néo-nazis vandalisent des maisons privées et des institutions de la communauté juive. D'autres affichent leur haine sur des autobus d'écoliers stationnés derrière le Collège Français, rue Fairmount. Le lendemain, un professeur d'origine haïtienne de l'Université Laval découvre des graffiti racistes sur la porte de son bureau. Samedi, des voleurs saccagent les locaux de la Communauté africaine de Montréal et dessinent sur les murs l'emblème du White Power.

Déconfiture du White Power

On se souvient de la cellule du KKK Longitude 74 de Montréal. Cette organisation secrète dirigée par Michel Larocque compte moins de 20 membres, aux dires du président de la LAM. Quinze, selon le lieutenant-détective André Lapointe, de la section anti-gang de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

L'empire invisible du Ku Klux Klan: cinq membres.

La cellule du KKK de Laval: 10.

Le Montreal Area Skin Heads (MASH): plus un seul. En fait, ce mouvement qui regroupait une trentaine de francophones de l'ouest de l'île n'existe plus depuis la mi-janvier. Un nouveau groupe a pris sa place; il se nomme le WISH (West Island Skin Heads) et compte 50 membres, tous des anglophones.

Le White Power Canada, le mouvement skinhead néo-nazi le plus actif au Québec, et plus particulièrement dans la région de Montréal, a vu son membership chuter de 300 à 150 l'an dernier, selon la LAM. Moins de 50 membres sont actifs dans la métropole, affirme Alain Dufour.

Et que dire de la cellule du Ku Klux Klan de Sherbrooke, en Estrie? La police parle d'un maximum de 10 membres en règle. La LAM avance le chiffre de 25.

Plus de violence

Selon le lieutenant André Lapointe, les récents actes de vandalisme s'expliquent par la montée de la violence raciste en Europe. Les fascistes québécois subissent l'influence des néo-nazis allemands et anglais, dit-il. «On prévoyait une hausse des incidents au printemps. Habituellement, l'hiv

VOIR NÉO-NAZIS EN C 12

■ La liste des incidents depuis un an. *Page C 12*

Sommaire

Annonces classées
immobilier B5-B6
marchandises B6-B7
emplois B7-B8
automobiles B8-B9
propositions d'affaires C6
Arts et spectacles
informations ..... A14 à A17
ciné-horaire A17
Télé-horaire A16
Television A15
Bandes dessinées B8
Bridge B9
Décès B10
Économie ..... C1 à C11
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? ... B5
Feuilleton B7
Horoscope B6
Le monde B4, B12
Loteries — résultats: A11
Mots croisés B8
Mot mystère B6

Plus que 30 heures d'éducation physique au cégep

Québec s'apprête à éliminer trois des quatre cours obligatoires

MICHÈLE OUIMET

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, s'apprête à éliminer trois cours d'éducation physique obligatoires sur quatre dans les cégeps, a appris *La Presse*. Les étudiants ne suivront donc plus 120 heures de cours d'éducation physique pendant leur formation collégiale mais plutôt 30, dont 15 théoriques.

Le nouveau cours, seul survivant de la volonté ministérielle, s'intitulerait *Santé et hygiène de vie*. C'est du moins la rumeur qui circule dans les corridors des collèges et qui a été confirmée par plusieurs sources.

Déjà, lors de la commission parlementaire sur l'avenir des cégeps qui s'est déroulée cet automne, Mme Robillard avait montré bien peu d'enthousiasme face aux cours d'éducation physique. Elle les avait même ridiculisés en parlant de «cours de pêche à la mouche I et II», de «danse-contact» et d'«escalades de rocher».

«La réalité d'aujourd'hui, avait-elle alors dit au porte-parole de la Confédération des éducateurs physiques du Québec (CEPQ), est très différente dans les cégeps. La clientèle est beaucoup plus diversifiée et il y a le retour des adultes aux études. Quand on nous demande de réviser toute la formation générale, ça veut dire ça aussi.»

À la fin du mois de mars, Mme Robillard devoilera les grandes lignes de sa réforme de l'enseignement collégial, résultat de sa réflexion à la suite de la commission parlementaire. Cette réforme, a précisé l'attaché de presse de la ministre, Pierre Villeneuve, devrait d'ailleurs entrer en vigueur dès septembre 1993.

L'éducation physique fera les frais de cette réforme. Il ne restera plus qu'un seul cours obligatoire de 30 heures qui sera divisé en deux blocs de 15 heures. Le premier bloc sera consacré à la théorie. Il y sera question, entre autres, de nutrition, de condition physique et d'habitudes de vie.

Il n'y aura que 15 heures d'enseignement pratique. Quinze heures qui seront d'ailleurs subdivisées en trois blocs de cinq heures. Le premier bloc, par exemple, pourrait être dédié à un sport de plein air — ski, canot-camping, randonnées pédestres — le deuxième à une activité d'expression, et le troisième à du conditionnement physique. Les cégeps garderaient une certaine marge de manoeuvre dans le choix de ces cours mais le contenu théorique serait le même pour tous à travers le réseau collégial.

Le Comité de liaison, qui a défendu le dossier de l'éducation physique lors de la commission parlementaire cet automne, est au courant de ces rumeurs.

«Cette information court depuis mardi passé, a dit le porte-parole du comité, Jacques Blais. C'est une régression totale. Tout ce qu'on a mis en oeuvre depuis des années pour améliorer la santé des jeunes est remis en question avec une seule commission parlementaire. Il y a une contradiction entre les différents ministères. À la santé, on incite les gens à la prévention et, à l'enseignement supérieur, on élimine les cours d'éducation physique».

Hier matin, les membres du co-

VOIR CÉGEP EN A 2

Concours pour la présélection
ROYAL
06 FÉV. ➡ MARS ➡ AVRIL
NE MANQUEZ PAS LE BATEAU PRÉSÉLECTIONNEZ-VOUS
Permis du Québec
OFFRE UNIQUE
POUR TOUS LES DÉPARTS (sauf ORLANDO le sam. et dim.) ENTRE LE 05 FÉV. 93 ET LE 28 AVRIL 93
ACHETEZ UN (1) BILLET au prix régulier adulte* et obtenez le deuxième au prix annoncé
Départs de DORVAL
$219
CONSULTEZ NOS SUPER SPÉCIAUX AVEC HÔTELS
Taxes et services $80.00 inclus
FORT LAUDERDALE: Lun., Mar, Jeudi, Dim.
ST. PETERSBURG / WEST PALM BEACH: Sam.
ORLANDO: Mer., Sam., Dim.
RESTRICTIONS
• Vous devez réserver et payer avant le 27 février 1993
NON-APPLICABLES
• En tout temps pour Orlando* le sam. et dim. et pour toutes les autres destinations pour les départs qui correspondent aux retours situés entre le 26 février et le 10 mars 1993 et entre le 15 avril et le 21 avril 1993.
• Minimum 2 personnes par dossiers.
• Simple, triple et enfants -12 ans, enlevez 30$ par passager du prix rég. A/E, le minimum possible étant 219$ par pers. (A/E).
• La durée du séjour ne doit pas excéder 14 nuits. Après cette limite, la promotion est toujours applicable mais en ajoutant les suppléments en vigueur.
• Base tarifaire: Voir prix réviés N° 4.
IMPORTANT
Pour les dates indiquées ci-dessus et pour Orlando le sam. et dim., ou la promotion ne s'applique pas, si payé avant le 06 fév. 93, une réduction de 30$ (A/E) s'appliquera.
JETUSA INC.
VACANCES HOLIDAYS
La Connexion Floride
Consultez votre agent de voyage

Demain dans *La Presse*



Vivre

Voir la vie en rouge!

■ Le rouge aura toujours symbolisé amour et passion. Couleur «glamour», couleur de star, le rouge ne passera jamais inaperçu, écrit Viviane Roy dans le cahier Vivre de demain, à l'occasion de la Saint-Valentin. Pour créer leurs robes de soirées extravagantes, les couturiers ont toujours misé sur cette couleur explosive, si bien qu'aujourd'hui elle fait partie des grands classiques de la mode au même titre que le noir, le marine, le beige et le blanc. Pour jouer le grand coup à votre Roméo ou à votre Juliette, offrez-lui des accessoires tout feu tout flamme! Dans le même cahier, Françoise Kayler, sous la rubrique «À table avec...», rencontre Normand Laprise, ce cuisinier de coeur et de raison pour qui il faut absolument que les cuisiniers deviennent propriétaires de leur restaurant pour assurer l'avenir de la cuisine au Québec. «Il faut que les cuisiniers soient maitres chez eux», dit-il. Il nous offre de plus sa recette de tartare de saumon à l'avocat et ciboulette. À lire demain dans le cahier Vivre de *La Presse*.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal : Unniversité de Montréal, Faculté des arts et des sciences, cafétéria, deuxième étage, 3200, rue Jean-Brillant, de 10 h à 16 h;
- à Montréal : Université de Montréal, pavillon Marie-Victorin, salle B-253, 90, rue Vincent-d'Indy, de 10 h à 16 h;
- à Montréal : Loisirs Notre-Dame-du-Rosaire, la Caisse populaire Villeray et le Club Optimiste Crémazie-Montréal, salle des loisirs, 955, rue Villeray (angle Boyer) de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Lachute : Manoir La Lorraine, salle de réception (rez-de-chaussée), 450, rue Bethany, de 14 h 30 à 20 h 30.

SUITE DE LA UNE

ÉMISSIONS

Les émissions très violentes interdites avant 21 h?

21 h est trop tôt. Ce n'est pas avant 23 h, affirme-t-il, que les émissions «très violentes» devraient pouvoir être diffusées.

Au Conseil du statut de la femme, on estime que ce sont toutes les émissions violentes, et non seulement celles qui sont «très violentes», qui devraient être interdites avant 21 h. «En disant seulement *très violent*, c'est comme si on justifiait qu'il y ait des émissions violentes avant 21 h», explique Diane Bilodeau, qui précise qu'il ne s'agit, pour le moment, que d'une réaction du groupe de communications du conseil. Les membres ne se sont pas encore fait entendre sur cette question.

Certains groupes aimeraient en outre que les émissions soient classées en catégories plus nombreuses, un peu comme les films, et qu'une grille horaire plus détaillée, correspondant aux catégories d'émissions, soit mise en place, comme c'est le cas en Australie.

Robert Cadotte, de Pacijou, croit lui aussi que le code ne va pas assez loin sur cette question. Il propose qu'on repousse l'heure limite à 22 h ou 23 h et qu'on définisse plus clairement quelles sont ces émissions «très violentes». On pourrait préciser, par exemple, qu'il s'agit de toute émission qui contient plus que cinq ou dix meurtres, suggère-t-il. (*Robocop 1* présente 32 meurtres et *Robocop 2*, 82.)

Rose Dyson, du groupe torontois «Canadians concerned about violence in entertainment», est elle aussi très sympathique à cette idée de retarder l'heure de diffusion des émissions contenant de la violence. Mais selon elle, même la présence de violence dans les émissions destinées aux adultes devrait être remise en question.

L'ébauche du code dit ensuite que les émissions pour enfants ne devraient pas contenir des «scènes de violence injustifiée». Pour Pacijou tout autant que pour le Conseil du statut de la femme, cette mise en garde est insuffisante.

«On devrait dire *aucune scène de violence*, c'est tout, explique M. Cadotte. À la limite, la violence est toujours justifiée, le Bon a toujours une bonne raison d'être violent avec 56 personnes pour sauver sa blonde. C'est un critère idiot, pas fonctionnel.»

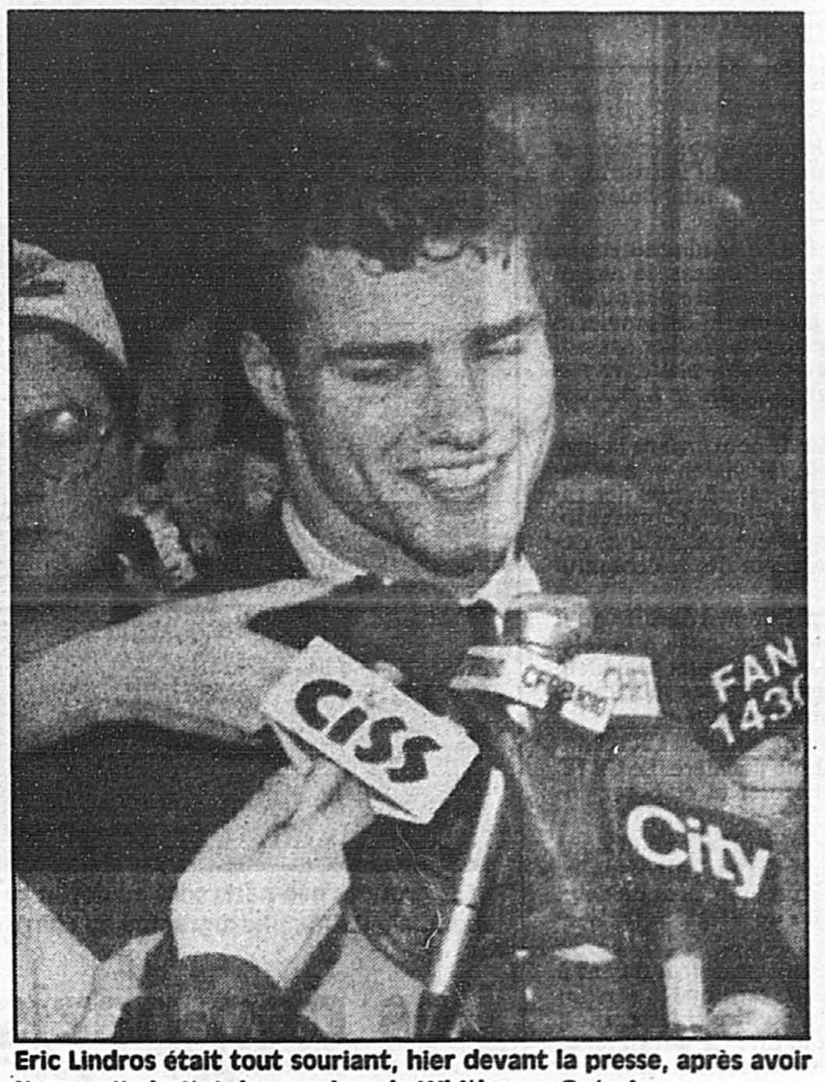
Mme Bilodeau est du même avis. «Il faut effacer l'expression *injustifiée*», explique-t-elle.

Pacijou soutient que ce qu'il faut éliminer des émissions pour enfants, c'est toute la violence qui est présentée comme une façon «normale» de régler les conflits. Pour ce groupe, toute émission contenant plus de 15 scènes de violence devrait être interdite. Adieu donc aux tortues Ninja et au G.I. Joe.

Il s'agirait aussi d'un code «volontaire», c'est-à-dire que les compagnies seraient enjointes de le respecter mais il n'existerait aucune mesure disciplinaire pour les forcer à le faire.

Le président du CRTC, Keith Spicer, a pourtant fait savoir à plusieurs reprises qu'il voulait un code «avec des dents». Il a souvent parlé de rendre le code obligatoire en faisant de son respect une condition préalable au renouvellement des permis des télédiffuseurs.

Les groupes de pressions approuvent entièrement la position de M. Spicer. «Un code volontaire, explique Mme Dyson, ça ne marche pas.» □





Eric Lindros était tout souriant, hier devant la presse, après avoir été acquitté de l'accusation d'agression sur la personne de Lynn Nunney (à droite) dans un bar de Whitby, en Ontario.

PHOTOS CP

Un forcené tire sur trois médecins dans un hôpital

Associated Press
LOS ANGELES

■ Trois médecins ont été blessés dont un grièvement, hier, par un homme qui demandait des médicaments contre la douleur; le forcené a fait feu dans la salle des urgences d'un hôpital de Los Angeles avant de prendre deux otages, qu'il a finalement libérés cinq heures plus tard avant de se rendre à la police.

L'un des médecins a été conduit au bloc opératoire dans un état critique; il est blessé au thorax et à la tête. Ses deux collègues ont subi des éraflures causées par les balles et leur état n'inspirait pas d'inquiétude.

Le forcené est entré dans la salle d'urgence du centre hospitalier universitaire (Los Angeles County-University Hospital) à midi 40 et a ouvert le feu sur un groupe de médecins qui étaient assis à un bureau près de la porte, selon un porte-parole de l'institution, Harvey Kern.

Une patiente a déclaré qu'elle avait entendu un homme réclamer des médicaments contre la douleur quelques secondes avant les premiers coups de feu: «Il hurlait: 'Je veux quelque chose contre la douleur, vous ne comprenez pas? Vous ne comprenez pas que j'ai besoin d'aide?'.»

«Il y a eu une grande confusion, a ajouté le docteur Gail Anderson, directrice du service d'urgence. On s'est tous mis à courir et les patients étaient aussi paniqués que le personnel.»

Après avoir tiré, le forcené a pris deux femmes en otage et s'est barricadé dans la salle des rayons X située au premier étage, non loin de la salle des urgences, a précisé la police. Le secteur a été bouclé et une unité spéciale d'intervention a été appelée en renfort.

Les autorités ont négocié avec l'homme au téléphone pendant trois heures. Le forcené s'est alors présenté «comme un ancien patient mécontent».

LINDROS

Lindros acquitté

lagement face au verdict, amertume devant la façon dont les choses se sont déroulées.

L'air impassible, le jeune hockeyeur de 19 ans est sorti du Palais de justice d'Oshawa en disant: «Je n'ai jamais commis ces actes. Des gens ont soutenu ma version et je me sens bien maintenant».

Impénitent, il a ajouté qu'il ne regrettait pas du tout son comportement le soir de l'incident: «Je suis un enfant et j'aime me comporter comme un enfant», a-t-il lancé quand on lui a demandé si ce procès l'amènerait à changer certaines de ses habitudes, comme celle de participer à des batailles de bière en compagnie de ses «chums».

Lindros, dont le salaire de 3,5 millions par an en fait l'un des joueurs les mieux payés de la ligue Nationale, a laissé entendre toutefois que cette affaire avait terni sa réputation. «Être accusé de quelque chose que vous n'avez pas fait et qui a attiré à ce point l'attention des médias ne fait certainement pas beaucoup de bien. Je me demande quelle est la vraie victime ici.»

À quelques mètres de lui, loin des projecteurs, sa mère Bonnie cachait mal son amertume. Des larmes se sont mises à couler le long de ses joues lorsqu'on lui a demandé si elle était satisfaite du verdict. Et ce n'étaient pas des larmes de joie. «Vous ne voudriez pas vous trouver à ma place, a-t-elle sangloté. Notre Noël a été gâché, nos fêtes ont été gâchées par cette affaire.»

L'avocat de Lindros, Me Earl Levy, a fait savoir de son côté que la famille était «très affectée» par le comportement de la police dans cette affaire et songeait à porter plainte au civil.

Selon lui, la police n'aurait pas dû émettre un mandat d'arrestation contre Lindros. Elle n'aurait pas dû lui passer les menottes — devant les photographes — et on n'aurait pas dû dévoiler les détails de cette affaire dans les journaux avant que le procès ne débute. «On serait tenté de croire que la police avait décidé de l'embarrasser devant tout le monde», a-t-il dit. Un porte-parole de la police du district de Durham a rappelé qu'on avait déjà expliqué que Lindros avait été menotté par erreur par un agent qui avait mal interprété les directives de ses supérieurs.

Me Levy estime également que le procès n'aurait pas eu lieu si le plaignant avait été un homme.

«La philosophie de la Couronne en Ontario veut que lorsqu'une personne de sexe féminin porte plainte, il convient de procéder. S'il s'était agi d'un homme, je ne pense pas qu'on aurait porté des accusations de voies de fait», a-t-il dit. Le fait que Lindros ait été une vedette de hockey a également joué, mais à un moindre degré selon lui.

Quant à Lynn Nunney, la jeune ouvrière de 24 ans qui est à l'origine des accusations de voies de fait portées contre Lindros, elle n'était pas au Palais de justice hier pour entendre le verdict. Sa mère et des amies s'y trouvaient toutefois.

Mme Nunney a fait une seule déclaration à la presse: «Je suis très fière d'être la mère de Lynn Nunney. J'ai élevé mes enfants dans l'amour et le respect et je me suis battue pour leurs droits».

D'autres accusations ont été portées dans cette affaire — celle de Lynn Nunney contre un ami de Lindros, Jeff Hardy, et la contre-accusation de Lindros contre Nunney (dans laquelle ce dernier allègue que Lynn Nunney a été la première à l'asperger de bière).

Selon Me Levy, il est peu probable que l'on poursuive cette affaire, compte tenu de la conclusion du juge Morgan.

«Le juge a clairement découragé toute poursuite ultérieure lorsqu'il a dit qu'il était difficile d'établir hors de tout doute ce qui s'était passé ce soir-là», a-t-il fait remarquer.

Il est peu probable, par ailleurs, que cette affaire empêchera Lindros d'exploiter sa renommée par de lucratifs contrats publicitaires.

L'un des avocats du joueur, Gordon Kirke, a précisé hier que les compagnies demeureront intéressées à faire appel à l'aide de Lindros pour vendre leurs produits. «J'ai parlé à différentes personnes dans le monde de la publicité, et toutes m'ont assuré que cet incident n'aurait aucun effet. Selon elles, étant donné qu'il a été acquitté, ses principaux commanditaires ne l'ostraciseront pas.»

Toutefois, Ken Riddell, un reporter au service de la revue torontoire Marketing, avance que les choses pourraient changer si Lindros s'attire encore des ennuis. «S'il devait s'avérer qu'il ne s'est pas agi d'un incident isolé, beaucoup d'entreprises pourraient changer d'avis», a-t-il soutenu.

Enfin, un porte-parole des Flyers a fait savoir depuis Philadelphie que les dirigeants du club allaient offrir à la jeune étoile quelques suggestions sur la façon de s'accommoder de la célébrité. «Eric veut vivre la vie d'un gamin de 19 ans, a déclaré Mark Piazza, mais il va falloir qu'il comprenne que c'est impossible. Il va lui falloir apprendre à se surveiller.» □

Dahmer a encore le goût du sang

Associated Press
NEW YORK

■ Le meutrier psychopathe Jeffrey Dahmer, aujourd'hui condamné à la prison à vie, affirme qu'il porte l'entière responsabilité des atrocités qu'il a commises mais reconnait qu'il ressent parfois «ces vieilles compulsions» qui l'ont poussé à tuer.

«La seule personne à blâmer est la personne qui est assise juste devant vous. C'est la seule personne, pas ses parents, pas la société, pas la pornographie», déclare-t-il dans une interview télévisée, la première depuis sa condamnation à 15 fois la prison à vie en février 1992. Ce jeune meurtrier de 32 ans a été interviewé le 12 janvier au pénitentier de Portage, dans le Wisconsin.

En juillet 1991, la police découvrait plusieurs têtes, des crânes au réfrigérateur et des organes génitaux en conserve dans l'appartement de Dahmer, à Milwaukee. Le lendemain, il avouait avoir tué et démembré 17 jeunes hommes et adolescents.

Une partie de l'entretien, qui doit être diffusé cette semaine aux États-unis dans l'émission *Inside Edition*, a été communiquée à la presse dimanche. Vêtu de sa combinaison de prisonnier de couleur verte, Dahmer raconte qu'il tuait puis mangeait des morceaux de ses victimes «pas parce que je les haissais, mais parce que je voulais les garder avec moi».

Calme et lucide

L'homme apparait calme, lucide et sensé. Il explique que ses actes résultaient d'une compulsion (acte irrépressible) dans laquelle intervenait les fantasmes sexuels de contrôle et de domination mêlés à de l'excitation, à la peur et au plaisir. Lors de son procès, Dahmer avait plaidé coupable tout en faisant valoir sa folie. La peine de mort n'existe pas dans l'État du Wisconsin, mais la nature de la condamnation ne lui laisse aucune possibilité de libération conditionnelle.

Dans cette interview, Dahmer adopte un ton «objectif» pour évoquer certains détails macabres: comment il a mangé le coeur de ses victimes par exemple ou comment il a tenté de leur injecter des produits censés les rendre complètement soumises à sa volonté sans avoir à les tuer.

Il dit qu'il est si «mauvais et si perverti» qu'il est allé voir à de multiples reprises le film *L'Exorciste III*. Il dit tout aussi calmement que s'il n'avait pas été pris, il commettrait encore de tels atrocités: «J'aimerais dire que ça m'a complètement quitté, mais il y a des moments où j'ai encore ces vieilles compulsions.»

CÉGEP

Plus que 30 heures d'éducation physique au cégep

mité, issus de la CEPQ et de la Coordination provinciale en éducation physique, se réunissaient afin de trouver une stratégie qui convaincrait Mme Robillard des vertus de l'exercice physique.

Et les professeurs?

Il y a environ 700 professeurs d'éducation physique dans les cégeps de la province, dont près de 450 permanents. Les 250 autres ont un statut précaire et leur avenir est plutôt problématique.

Quant aux permanents, le ministère étudie cinq possibilités: la pré-retraite, le rachat de contrat, le recyclage par le retour aux études, la réaffectation si le professeur détient un diplôme dans une autre matière et l'animation au service des sports.

Les autres, ceux qui ne pourront pas enseigner LE cours d'éducation physique, seront en mis en disponibilité (MED) à 80 p. cent de leur salaire. □

La quotidienne — Tirage d'hier — à trois chiffres **243** — à quatre chiffres **9576**

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

06-2
CODE DU JOUR
MARDI 9 FÉVRIER 1993

Du plaisir pour les petits et les grands, à 10 minutes du centre-ville !
LE "TUBE" DE L'HIVER
Renseignements: Société de l'île Notre-Dame 872-6093
Parc des îles Société de l'île Notre-Dame
Coca-Cola TVA La Presse STCUM CKAC 73 AM CITE 107,3 FM ROCK • DÉTENTE Ville de Montréal

La Presse

Saccage d'un local «africain»: l'oeuvre de néo-nazis ?

SUZANNE COLPRON

■ Simples voleurs ou adeptes des groupes néo-nazis?

C'est la question qu'on se posait, hier, dans les locaux saccagés et dévalisés de la Communauté africaine de Montréal, rue Sainte-Catherine, au coin de Saint-Dominique.

Les voleurs sont partis avec deux ordinateurs d'une valeur de 4000$ et les 160 $ de la petite caisse. Ils ont laissé sur les murs l'emblème du groupe *White Power* et dessiné dans le couloir des croix gammées, une cagoule du Ku Klux Klan et une tête de Noir, le front troué d'une balle.

Ailleurs, dans le bureau du président, les mots *White Power* ont été écrits en grosses lettres au crayon feutre bleu sur un des murs.

«Nous nous interrogeons», a dit le président, Jean Pati. «Est-ce qu'il s'agit de voleurs qui ont voulu déguiser leur geste en faisant des graffiti racistes sur les murs, ou de véritables néo-nazis?»

Le vol a vraisemblablement été commis durant la nuit de samedi à dimanche par deux personnes qui se seraient introduites et cachées dans l'immeuble de six étages. Les locaux de la Communauté africaine de Montréal, situés au dernier étage, abritent aussi le Centre guinéen de recherche et d'étude pour le développement.

Au bout du couloir se trouvent les bureaux du Programme de développement Cambodge-Canada, eux aussi dévalisés au cours du week-end. Les cambrioleurs ont surtout pris du matériel informatique. Ils ont détruit des portes, des tuiles de plafond, des pans de mur et des serrures.

Curieusement, ils n'ont pas dessiné de graffiti haineux sur les murs du Programme Cambodge-Canada.

«Nous sommes ici depuis seulement un mois», a dit Jean Pati. «Avant, nous étions rue Dorion, dans le quartier Centre-Sud. Nous sommes partis parce qu'il y avait du vandalisme, des problèmes avec les Noirs et de la prostitution... Et le pire, c'est que nous n'avons pas d'assurances contre le vol. Les ordinateurs volés appartenaient à deux employés.»

Personne au sein de la communauté ne s'attendait à un incident pareil. «On n'a pas reçu de menaces ni de lettres anonymes. Rien en tout cas qui puisse laisser présager un vol et du vandalisme», a précisé M. Pati. L'organisme qu'il préside offre un service d'accueil aux nouveaux immigrants d'origine africaine. Selon lui, Montréal compte environ 20 000 Noirs Africains.

L'UQAM versera 200 000 $ à un club de danseurs nus

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Une entente de principe vient d'être signée entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et un club de danseurs nus. Il s'agit du Club 281, situé au 281, est, de la rue Sainte-Catherine, avec lequel l'UQAM, pour environ 200 000 $, a négocié un «droit de vue», nécessaire à la «Phase 3» du développement de son campus.

La vice-rectrice à l'administration et aux finances de l'UQAM, Florence Junca-Adenot, chargée du développement du campus, a confirmé l'entente. La «Phase 3», un projet annoncé il y a quelques mois, aura pour résultat, dans un premier temps, de regrouper le complexe scientifique intégré au nord de la Place des Arts, et dans un second, de déplacer le design près de Berri. L'ancienne École des Métiers, au nord de la Place des Arts, sera rénovée et complétée pour le département des sciences.

Les plans de l'édifice du département de design, relocalisé au coin de Sanguinet et de Boisbriand, son prêts. Le département sera construit derrière l'UQAM. La bâtisse ira de Sanguinet à Sainte-Catherine et occupera un terrain que l'UQAM achète à la ville de Montréal. Les plans ont été conçus par l'architecte Dan Hanganu qui a signé le musée de la Pointe-à-Callière. «L'édifice sera de style moderniste, bien adapté à sa vocation de département de design, a dit Florence Junca-Adenot. Il doit s'adosser au mur du 281 Sainte-Catherine, donc il faut négocier un droit de vue et le montant de 200 000 $ semble tout à fait raisonnable.»



Le club 281.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Les appels d'offres pour la construction du complexe des sciences seront lancés dans deux mois environ et à l'automne pour le pavillon du design. «Tout ça fait partie d'un plan d'ensemble qui vise à rassembler au centre-ville tous les édifices de l'UQAM tout en respectant la trame urbaine», a dit la vice-rectrice. De nombreux départements de l'UQAM sont dispersés à travers Montréal. Le grand projet de «Campus de l'an 2000», qui comporte l'annexion avec ou sans reconstruction du Palais du Commerce, regroupera tous les départements autour de la station Berri-UQAM.

150 000 candidats pour... 776 postes au futur casino

■ La Société des casinos du Québec a confié à la société Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés la mission de faire, d'ici le début de mars, un premier tri parmi les quelque 150 000 candidatures reçues pour remplir les 776 postes de travail du futur casino de Montréal. Déjà les experts en ressources humaines sont à l'oeuvre pour faire des choix en tenant compte des 34 fonctions prévues.

Un porte-parole, M. Jean-Pierre Roy, a expliqué que les postulants recevront tous, au début du mois de mars, une lettre qui dira si la candidature est admissible. Après ce premier choix, ce sont les spécialistes en ressources humaines de la Société des casinos elle-même qui s'attaqueront aux étapes suivantes qui mèneront à l'embauche.

M. Roy a indiqué qu'environ 250 des 776 emplois du casino iront à des croupiers. Ceux-là, a-t-il précisé, recevront, pendant trois mois, et en fonction d'une entente, une formation particulière à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. En ce cas, le diplôme de secondaire est requis et la connaissance de l'anglais et du français est obligatoire; la connaissance d'une troisième langue est «un atout». Les croupiers, a-t-il dit, ne seront pas nécessairement originaires du Québec.

Ex-administrateur scolaire condamné à 20 mois de prison pour détournement

En 11 ans, David Wadsworth a soutiré frauduleusement plus de 250 000 $ à l'Association québécoise des commissions scolaires protestantes

YVES BOISVERT

■ David Wadsworth, 59 ans, a été condamné à 20 mois de prison pour avoir détourné «entre 250 000$ et 300 000$» des fonds de l'Association québécoise des commissions scolaires protestantes pendant 11 ans.

Le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, qui a imposé cette peine hier, a noté que l'ex-administrateur scolaire avait agi uniquement par cupidité — il n'avait pas de problème de toxicomanie, par exemple. Le seul désir de Wadsworth, un avocat qui avait connu une carrière juridique médiocre, était d'améliorer son train de vie.

C'est ainsi que Wadsworth, comme directeur général de l'AQCSP, avait réussi à se procurer un condo au lac Memphremagog en payant comptant la somme de 80 000$. Il a acheté à Montréal-Ouest une maison valant 180 000$ et y a fait effectuer des travaux de rénovation. Il allait également dépenser l'argent des autres dans des cabarets.

C'est au moyen de fausses factures, de faux reçus et chèques falsifiés que Wadsworth pigeait dans les fonds de l'association. Il a dû falsifier également les états financiers de l'AQCSP pour camoufler ses malversations.

Le fait d'avoir détourné des fonds publics est un facteur aggravant, a rappelé le juge Bonin.

Le juge Bonin a toutefois reconnu que les risques de récidive étaient minimes dans le cas de Wadsworth, puisqu'il n'a plus aucune chance de se trouver un emploi de ce genre. Le juge a noté «les conséquences sur sa vie» du fait d'avoir reconnu sa culpabilité.

Wadsworth, en effet, a tout perdu, comme l'avait souligné son avocat, Me Richard Shadley, qui suggérait une peine d'un an de prison.

Sa femme l'a quitté, ses enfants se sont éloignés de lui, il s'est fait radier du Barreau, il a perdu son emploi, sa maison et son condo ont été saisis — et permettront de rembourser quelque 100 000$ à l'association.

Conséquences pénibles mais amplement méritées, a cependant ajouté le juge Bonin.

Wadsworth fait maintenant face à une poursuite en dommages-intérêts de l'association, qui prétend que la somme de ses pertes, dues aux manoeuvres criminelles de Wadsworth, s'élève à 924 000$.

Le juge a tenu compte, au chapitre des facteurs atténuants, du fait que l'accusé avait plaidé coupable, évitant ainsi un long et coûteux procès à l'État. Son âge, mais surtout le fait qu'il n'a aucun antécédent judiciaire jouent en sa faveur.

Le juge Bonin, insistant sur le fait que la sentence devait être exemplaire, pour décourager toute personne dans sa situation d'agir de la sorte, a tout de même rejeté la suggestion de la Couronne (Me Pierre Lévesque), qui proposait «entre trois et cinq ans» d'emprisonnement.

Le grand quinquagénaire rougeaud, vêtu de son habit en tweed, a pris le chemin des cellules sans broncher.

Me Shadley, au sortir de la salle d'audience, a déclaré que son client avait eu une sentence juste de la part d'un juge expérimenté, qui a pris soin de peser tous les arguments. «C'est une sentence acceptable», a-t-il dit.

Les autorités cherchent encore des explosifs au pen de Donnacona

Presse Canadienne

DONNACONA

■ Cinq détenus du pénitencier de Donnacona ont été transférés au Centre régional de réception de Sainte-Anne-des-Plaines, à la suite des fouilles des derniers jours destinées à trouver des substances explosives qui auraient été introduites à l'intérieur des murs.

Un sixième détenu est confiné à une cellule d'isolement à Donnacona.

Selon les renseignements recueillis hier, il est fort probable que les détenus concernés soient relocalisés dans d'autres pénitencier, peut-être même à l'extérieur du Québec.

Les autorités carcérales ainsi que le syndicat des employés du pénitencier croient que ces changements auront pour effet de faire baisser la pression autant chez les détenus que chez les gardiens.

La cour condamne un soigneur de hockey trop entreprenant à six mois de prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un soigneur auprès d'équipes de hockey d'adolescents de la région de Saint-Jérôme pourra reprendre ses fonctions après avoir purgé une peine de six mois pour crimes à caractère sexuel.

Après que Claude Éthier eut été reconnu coupable, Me Anne-Marie Plouffe, agissant pour le ministère public, a demandé au juge André Joly, siégeant au palais de justice de Saint-Jérôme, d'interdire à cet individu de 40 ans de retourner travailler parmi les jeunes. Me Plouffe a insisté parce qu'Éthier avait déjà été condamné pour des délits de nature sexuelle sur des garçons il y a une douzaine d'années. Elle avait réclamé 18 mois d'emprisonnement.

Mais le juge Joly a décidé que le soigneur devra, après avoir quitté la prison, se rapporter durant une période de trois ans à un officier de probation qui aura à décider s'il pourra poursuivre ses fonctions auprès de la jeunesse sportive.

L'ordonnance du juge stipule que l'officier de probation devra aviser les autorités de l'association où Éthier veut oeuvrer de son dossier criminel. Ces dirigeants devront alors prendre leurs responsabilités, précise la Cour.

Avant d'occuper ses fonctions à Laval, Mirabel, Saint-Eustache, Rosemère, Saint-Antoine et Saint-Jérôme, Éthier informait ses employeurs des condamnations (et de leurs raisons) qu'il avait eues dans le passé.

Dans le rapport pré-sententiel, il est écrit qu'Éthier aime se trouver en présence de jeunes adultes et d'adolescents.

Il est revenu devant le tribunal parce qu'un jeune homme, ajourd'hui âgé de 25 ans, a reconnu celui qui l'avait agressé sexuellement il y a une douzaine d'années à Laval et à Saint-Eustache.

Parce que ces délits datent de plusieurs années, Me Plouffe a fait comparaître l'accusé par voie de sommation. La poursuite a tout mis en oeuvre pour que l'enquêteur, Réal Brunet, de la Sûreté municipale de Saint-Eustache, puisse aviser tous ceux qui retenaient les services d'Éthier que celui-ci était aux prises avec la justice.

Pendant la durée des procédures devant le juge Joly, Éthier a continué son travail auprès de jeunes hockeyeurs.

Il a toujours nié avoir attenté à la pudeur des garçons. En ce qui concerne les délits pour lesquels il a été condamné, Éthier affirme avoir enregistré des plaidoyers de culpabilité à la suite de pressions exercées sur lui par son avocat.

L'EXPRESS DU MATIN

ÉVADÉ RECHERCHÉ

■ Les policiers de la SQ sont à la recherche de Roger Talbot, un détenu du pénitencier de la montée Saint-François qui s'est évadé le 19 janvier de cet établissement carcéral, à Laval. Au moment de son évasion, ce prisonnier de 39 ans, originaire de l'Outaouais, purgeait une peine d'emprisonnement de six ans pour voies de fait causant des lésions corporelles et usage d'arme à feu. Talbot mesure 1,72 m, pèse 87 kg et a les chevaux et les yeux bruns. Toute personne ayant des informations concernant cet évadé peut communiquer confidentiellement avec les enquêteurs de l'escouade de localisation des individus de la SQ de Montréal, à 598-4151, ou avec le superviseur, à 598-4242.

ACCIDENT MORTEL

■ Une collision frontale sur l'autoroute 30 à la hauteur de Bécancour a fait un mort et un blessé, hier matin. Une femme de 70 ans, Laura Charland, de Sainte-Sophie-de-Lévrard, est morte tandis que l'autre passagère du véhicule, Pierrette Trottier, 47 ans, a subi de multiples blessures. L'accident est survenu après la traverse d'une voie ferrée. La conductrice du véhicule a perdu le contrôle et un camion-remorque circulant dans la voie inverse n'a pu éviter le face-à-face. Le camionneur n'a pas été blessé.

BÉBÉ MALTRAITÉ: JUGEMENT CONTROVERSÉ

■ L'Hôpital de Montréal pour enfants a pris ses distances hier par rapport au jugement prononcé la semaine dernière qui acquitte un père de famille accusé d'avoir cassé dix côtes à son bébé de deux semaines et demi. «Nous sommes en total désaccord avec le jugement», a déclaré un porte-parole de l'établissement, ajoutant que les avocats de l'hôpital allaient tout tenter pour porter la cause en appel. La controverse vient du fait que c'est l'Hôpital pour enfants qui avait signalé le cas du jeune bambin présumément maltraité. Dans son jugement, le juge Jacques Coderre a indiqué que rien ne pouvait relier les blessures de l'enfant à son père. Il reprochait aussi à l'hôpital d'avoir fait un diagnostic douteux. À cause des accusations qui pesaient contre eux, les parents du bambin ont été privés de leur enfant durant un an et demi.

POUR LE REFUGE DES JEUNES

■ La chanson de Raymond Lévesque, *Quand les hommes vivront d'amour*, reprise à sa manière par Luce Dufault avec la participation de Dan Bigras et les arrangements musicaux de Jean-Pierre Limoges, a été lancée hier au cours d'une édition spéciale de CBF-Bonjour, à la radio de Radio-Canada. Les profits de la vente du disque compact produit par les Productions Jamil pour les Disques Leila, en collaboration avec la Société Radio-Canada, seront versés au centre d'accueil et de référence montréalais le Refuge des Jeunes. Les acheteurs de ce compact se verront offrir en prime *La Complainte du lundi*, récemment enregistrée sur cassette par l'équipe de CBF-Bonjour.

PARRAINAGE CIVIQUE

■ En attendant qu'une semaine lui soit officiellement consacrée, le Regroupement des bureaux de parrainage civique du Québec a entrepris une campagne afin de faire connaître son programme de réinsertion sociale. L'organisme rappelle que le parrainage civique est une démarche humanitaire impliquant le jumelage d'une personne bénévole avec une personne, jeune ou adulte, aux prises avec un problème de santé mentale, une déficience intellectuelle ou physique ou un handicap social. Grâce aux liens établis entre un parrain ou une marraine et une personne aidée, celle-ci peut retrouver son autonomie et reprendre la place qui lui revient dans la société. La campagne de sensibilisation, commencée hier, se poursuivra jusqu'au 12 février.

HOMME D'AFFAIRES ABATTU

■ Un homme d'affaires de Charlesbourg, en banlieue de Québec, Pierre Langlois, 42 ans, a été abattu de deux balles à la tête, hier matin, à la sortie de son appartement de la rue des Tours. Selon la police, deux hommes assis à bord d'une voiture volée dimanche soir, dans cette ville, se seraient installés de bonne heure dans le parc de stationnement et auraient attendu que la victime se présente. Les membres de l'identité judiciaire de la Sûreté du Québec ont trouvé deux revolvers dans la neige, à environ 200 mètres de la scène du crime. Il s'agit d'armes de fort calibre, semblables à celles utilisées par les policiers. La victime était connue de la police depuis 1976.

• REVÊTEMENTS DE SOL • CÉRAMIQUE • MARBRE • GRANIT • STRATIFIÉ • CORIAN •
DESIGN
EXPO CUISINE et SALLE de BAINS de MONTRÉAL
HEURES D'OUVERTURE • Vendredi et samedi: 10h00 à 22h00 • Dimanche: 10h00 à 19h00 au PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
Nouveau! portes et fenêtres
12, 13, 14 février 1993
La Presse
DESIGN
• SANITAIRES • QUINCAILLERIE DÉCORATIVE • ROBINETTERIE • MOBILIER • RANGEMENTS •

Souvent, les marins étrangers sont trop peu vêtus, l'hiver sur le St-Laurent

Au moins, sur le Global Ace, le chauffage fonctionnait

DENIS ARCAND

■ Les cas de navires étrangers remontant le Saint-Laurent sans que leur équipage soit suffisamment vêtu pour affronter l'hiver ne sont pas vraiment exceptionnels.

Selon de nombreux responsables, le *Global Ace*, ce navire philippin dont l'équipage a fait la grève dimanche à Trois-Rivières, n'est que le plus récent exemple de souffrances qui se répètent à chaque hiver sur le fleuve. Les armateurs étrangers qui envoient des équipages recrutés au tiers monde à moins 25 Celsius sans vêtements d'hiver le font, au mieux, par inconscience. Au pire, comme ce fut apparemment le cas avec le *Global Ace*, cela se fait sciemment, parce que c'est moins cher de laisser geler un équipage qui est déjà peu payé et craintif parce que sans protection syndicale.

«Il faut faire très attention de ne pas généraliser: la plupart des compagnies qui envoient des navires ici l'hiver ne sont pas imprévoyantes ni cruelles», a déclaré le Révérend Glenn Stone, qui dirige la Mission des marins «l'Ange volant», au port de Québec.

«Ainsi, les navires canadiens, tout comme les étrangers qui viennent ici régulièrement, équipent bien leurs équipages pour l'hiver. Par contre, les navires qui viennent dans le Saint-Laurent par exception, au hasard d'une cargaison qui les mène d'un port du sud à ici, n'ont parfois aucune préparation pour notre climat. Il y a des cas comme le *Global Ace* à chaque hiver.

«Et des pires.»

Situations tragiques

On retrouve dans la plupart des grands ports du monde des «missions des marins» comme celle que dirige M. Stone à Québec. Ce sont des organismes charitables spécialisés qui s'efforcent d'aider les marins de passage. Souvent, amener l'équipage à la mission pour parler ou regarder un film en prenant une bière ou un café est amplement suffisant.

Mais parfois, M. Stone et ses collègues des autres ports sont confrontés à des situations aussi tragiques qu'inimaginables. En fait, si on se fie à au récit qui suit, les marins du *Global Ace* étaient tout de même chanceux: au moins, leur bateau était bien chauffé.

«L'hiver dernier, un navire chypriote (naviguant sous un pavillon de complaisance) appelé le *Seaboni* a accosté à Québec pour charger du blé à destination d'un port de la Mer Noire, a raconté M. Stone. Lorsque je suis allé à l'intérieur, on voyait notre souffle dans l'air, tellement il faisait froid. Tous les hommes gardaient leur parka à l'intérieur. Le système de chauffage était tout à fait inefficace.»

Selon M. Stone, les marins, des Philippins, avaient peur du capitaine grec et n'osaient pas lui parler d'un compagnon malade.

«Il les engueulait, ils avaient peur de lui», se souvient M. Stone.

L'homme souffrait d'une grave engelure.

«Son travail, durant les jours précédant l'arrivée à Québec, avait été de casser de la glace sur le pont. Lorsque je l'ai vu, il avait le gros orteil tout noir.»

M. Stone dit avoir dû plaider avec le capitaine pour amener l'homme à l'hôpital Jeffrey-Hale de Québec, où, ajoute-t-il, on a diagnostiqué de l'engelure aux deuxième et troisième degrés.

«Je suis convaincu que si je n'avais pas été là, le marin n'aurait pas été soigné et aurait fini par se faire amputer.»

Le *Seaboni* est récemment revenu à Québec et son système de chauffage a été amélioré.

Capitaines coincés

M. Stone affirme qu'un autre navire visité par lui cet hiver n'avait pas de chauffage.

«Le *Novkang* a passé deux semaines à Québec cet hiver. Le jour de Noël, quand je suis monté à bord, il faisait moins un dans les cabines. Tout l'équipage, des Philippins, dormait tout habillé, dans une même pièce, autour d'un radiateur au propane. Le capitaine, un Indien, était un brave type et faisait tout ce qu'il pouvait. Mais il était coincé entre son bateau et la compagnie.»

Ces cas ne datent pas d'hier. Le pilote François Devillers, de Québec, raconte l'aventure suivante: «Vers 1970, j'ai piloté le *Arcon Serafin* de Québec à Trois-Rivières. Les conditions à bord étaient terribles. Ce n'était pas chauffé et tout le monde dormait dans la même pièce, qui s'adonnait à être juste au dessus d'une chaudière: cela réchauffait un peu le plancher...

«Le capitaine était un bon gars. Il avait demandé à l'agent de la compagnie, à Québec, de lui fournir des chaufferettes, mais l'agent avait refusé parce qu'il avait peur de ne pas être payé par l'armateur. Alors les gars avaient froid.»

Ironie

Ironiquement, le *Arcon Serafin* a été le premier navire de l'année à accoster à Trois-Rivières, ce qui lui a valu le «Plateau d'argent» comme récompense.

«Il faisait tellement froid à bord que la cérémonie a eu lieu au bureau du port, pas à bord!»

Le *Arcon Serafin* est resté un mois à Trois-Rivières. Un jour, par hasard, M. DeVillers a rencontré le premier officier du navire: «Il m'a dit qu'il s'était fait une blonde à Trois-Rivières, qu'alors il dormait au chaud. Il avait conseillé à tout l'équipage de faire comme lui.»

Le pilote Denis Pelletier, de Québec, a lui-aussi affirmé dans une entrevue récente que les cas comme celui du *Seaboni* ne sont pas si rares.

«Un jour, je suis monté à bord d'un navire, durant une vague de froid; il faisait moins 25 dehors. Lorsque je suis arrivé sur la timonerie, il y avait une douzaine de matelas par terre, et un brûleur au propane comme on en voit dans les chantiers de construction. C'était la seule pièce chauffée, à bord, alors tout le monde dormait là.»



Conseils aux touristes

La police recommande aux touristes certaines précautions pour éviter les agressions:

- Ne faites pas étalage de votre argent ou de vos chèques de voyage, même en payant un repas ou des articles d'épicerie.
- Habillez-vous sans ostentation et ne portez pas de bijoux voyants.
- Essayez d'éviter que votre voiture de location soit clairement identifiée comme telle.
- Conduisez ou marchez sans hésitation, même si vous ne savez pas trop où vous diriger.
- Attention aux accidents simulés. Si votre véhicule est heurté par un autre, ne descendez pas de voiture pour discuter avec l'autre conducteur. Si vous crevez un pneu, continuez à rouler jusqu'au prochain garage.
- Demeurez dans les foules et recherchez les endroits éclairés.
- Gardez toujours vos portières verrouillées.
- Soyez prudents envers les gens qui vous sont étrangers.
- Ne résistez jamais à une agression armée.
- Si en voiture, vous êtes confrontés à des criminels, klaxonnez énergiquement pour attirer l'attention.

Tonia Cowan -- (PC)

La récente série d'agressions ne fait pas fuir la Floride

Presse Canadienne

■ Les menaces d'agressions ne semblent pas décourager les amoureux du soleil de la Floride: le nombre de touristes canadiens dans l'État américain n'a pas décrû et a même augmenté, selon certains agents de voyage.

«Malgré les agressions largement publicisées, les touristes canadiens n'évitent certainement pas la Floride», assure Ron Smith, du Club automobile de Hamilton.

Une agence torontoise qui organise des voyages en Floride pour les personnes âgées a toutefois connu une affluence moindre, cet hiver.

«C'est une tendance du marché, qui n'a rien avoir avec les agressions», croit le propriétaire, Danny Shay.

La seule différence, observe Barb Austin, agent de voyage, c'est que certains touristes évitent les régions de Miami et de Fort Lauderdale, où deux Canadiens ont récemment été assassinés.

Des fonctionnaires chargés de l'application de la loi, en Floride, expliquent que les agressions s'inscrivent dans une vague de criminalité qui fait des victimes aussi bien dans la population locale que chez les touristes.

«S'il y avait des dangers particuliers pour les touristes, nous l'aurions remarqué», dit John Joyce, du département de la Justice de Floride, qui collige des statistiques sur la criminalité.

«Je ne comprends pas pourquoi les gens s'inquiètent seulement au sujet de la Floride», déplore David Leonhardt, de la CAA à Ottawa, qui souligne que tous les pays sont potentiellement dangereux pour les touristes.

Quatre Canadiens ont été victimes d'agressions en Floride, au cours des derniers mois:

- Marc Nadeau, de Sainte-Thérèse, a été tué le 29 décembre au cours d'un vol à main armée, à Lake Worth;
- Ralph Passero, de Fort Erie, est lui aussi décédé pendant une tentative de vol à main armée;
- Marie et Michelle Messier, une mère et sa fille résidantes de Sillery, ont été sauvagement battues par des voleurs qui ont fui dans la voiture de location des deux femmes. Elles avaient été suivies depuis l'aéroport de Fort Lauderdale;
- un tireur ferait également des ravages sur l'autoroute I-295, près de Jacksonville. Des automobiles auraient été atteintes par des pierres et des balles de fusil.

Des Canadiens ont failli être kidnappés vendredi passé à Cuba

d'après Reuter et PC

LA HAVANE

■ Un porte-parole de l'ambassade canadienne à La Havane a confirmé, hier, que quatre touristes canadiens ont été victimes d'une tentative d'enlèvement, sur la plage de l'hôtel Super Club Varadero, à environ 150 kilomètres à l'est de La Havane.

Les quatre Canadiens, a souligné M. David Morrison, sont «un peu ébranlés» par cette histoire mais «ils se portent bien». Deux d'entre eux sont retournés au Canada mais les deux autres ont décidé de rester à Varadero et de finir leurs vacances.

L'affaire s'est déroulée vendredi dernier. Les deux Cubains responsables de l'attentat ont été capturés par la garde côtière et ils sont détenus en attendant leur procès.

Il semble que les deux individus se soient tout d'abord attaqués aux gardes de sécurité qui protégeaient la plage, réservée uniquement aux touristes étrangers.

Ils leur auraient enlevé leurs armes à feu et s'en seraient servis pour menacer les quatre Canadiens, qu'ils voulaient faire monter à bord d'un canot pneumatique pour fuir l'île.

Deux moniteurs de natation de l'hôtel sont alors intervenus et ont obtenu la libération des Canadiens, en les remplaçant eux-mêmes comme otages.

Quelques minutes plus tard, un navire de la garde côtière cubaine entrait en collision avec le dinghy et les deux ravisseurs étaient capturés. Un otage aurait eu une jambe sectionnée par l'hélice du navire. On est sans nouvelles de l'autre otage.

Il y a quatre mois, un autre incident a troublé la paix des touristes de Varadero, cette fois-ci à un hôtel de la chaine Melia. Le 7 octobre, un bateau s'est approché du rivage et des rafales de mitraillette ont été tirées en direction de l'établissement. Personne n'a heureusement été atteint.

Des exilés cubains aux États-Unis se sont par la suite attribués la paternité de cet attentat et La Havane a aussitôt accusé Washington d'encourager les terroristes.

En juin 1991, des Cubains ont kidnappé deux Québécois qui pêchaient près de La Havane et ils les ont amenés avec eux aux États-Unis, où ils ont été relâchés pour retourner à Cuba finir leurs vacances.

Les Cubains cherchant à fuir leur pays se font de plus en plus nombreux, à mesure que les conditions économiques se détériorent à Cuba, qui éprouve des pénuries d'aliments, de carburant, de produits pharmaceutiques et d'autres biens de consommation.

En janvier 1992, des Cubains ont tué quatre policiers en essayant de voler une embarcation pour chercher asile aux États-Unis. Deux d'entre eux ont été exécutés et les autres ont été condamnés à diverses peines d'emprisonnement.

Des pauvres se chauffent en brûlant... de l'argent!

Reuter

DUBLIN

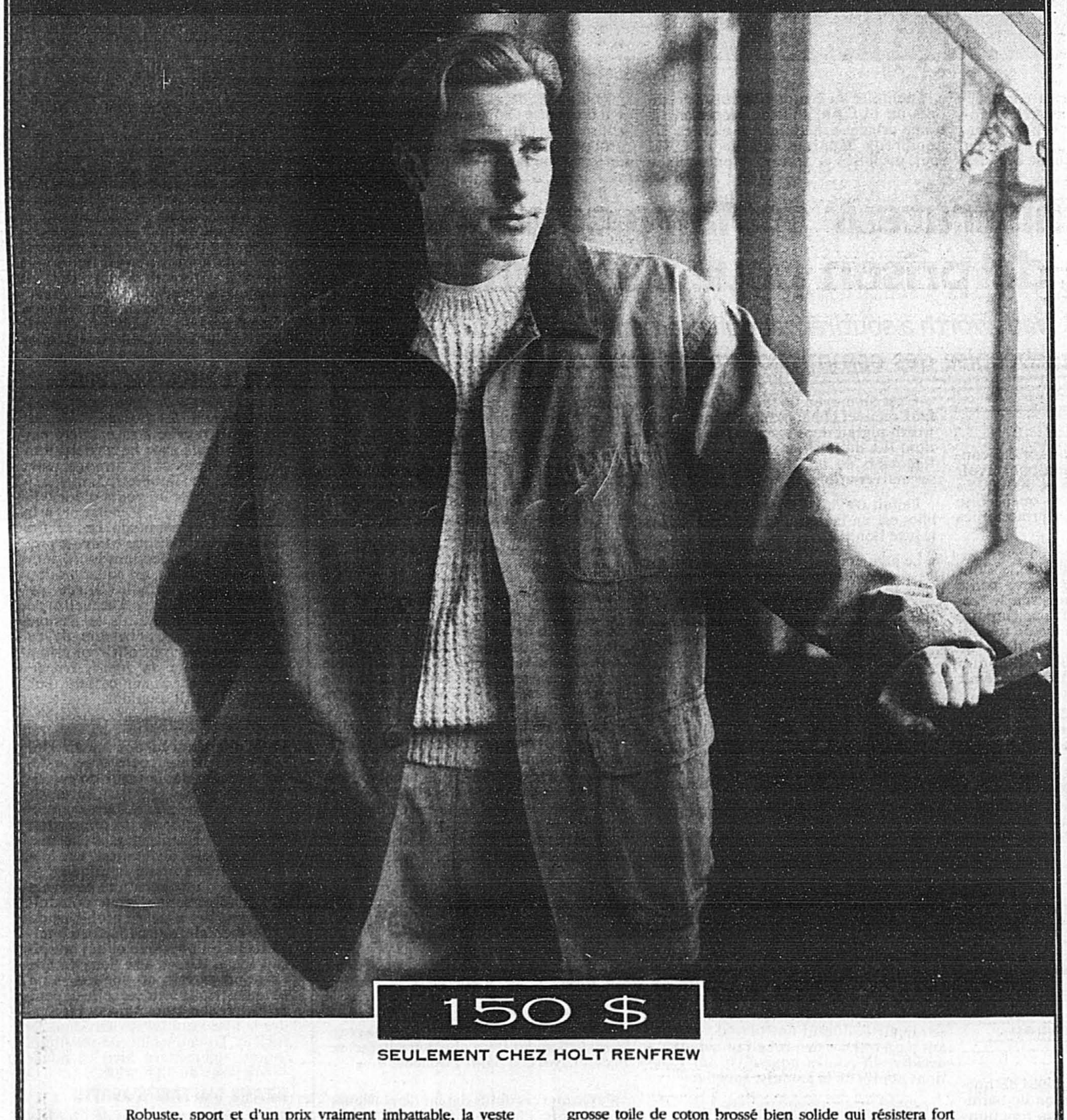
■ Les pauvres de Dublin brûlent des billets de banque pour se chauffer.

Les vieux billets qui n'ont plus cours sont comprimés sous forme de briques de combustible distribuées aux plus démunis.

La Banque centrale irlandaise a ainsi donné à une association caritative plusieurs centaines de milliers de livres destinées à être brûlées.

Un employé de la banque centrale a expliqué: «C'est une mesure de bon sens. La banque a besoin de se débarrasser de ces billets et ils brûlent presque aussi bien que du charbon ou des bûches. En fait, nous brûlons l'argent pour l'économiser».

LA VESTE RUSTIQUE EN GROSSE TOILE CHEZ HOLT RENFREW



150 $

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

Robuste, sport et d'un prix vraiment imbattable, la veste rustique en grosse toile est l'un des meilleurs achats que vous puissiez faire. Elle est agrémentée de nombreuses caractéristiques, comme doublure détachable en madras et poches de côté à double accès, qui garantissent qu'elle sera dure à la besogne. En outre, elle est coupée dans une grosse toile de coton brossé bien solide qui résistera fort bien à l'usure au fil des saisons. Donc, si vous cherchez un paletot passe-partout très décontracté, venez voir notre veste rustique en grosse toile; elle se fait dans un grand choix de teintes - grège, henné, or, vert d'eau ou marine. Et vous ne la trouverez que chez Holt.

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Tous les magasins sont maintenant ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de midi à 17 h

HOLT RENFREW

HUGUES, j'aime tes muscles qui ondulent lorsque tu descends tes vidanges. Ta voisine d'en face.

SAINT-VALENTIN

3 LIGNES D'AMOUR

Publiez votre mot doux le 14 février dans la rubrique Saint-Valentin des annonces classées de La Presse. Tirage d'un souper pour 2 (valeur de 150$).

285-7111 1-800 361-5013 Jusqu'au 10 février

5$ Taxes en sus.

La Presse

Bénéficiaires d'une assurance-vie: le jugement de la Cour suprême tracasse les assureurs

MARTHA GAGNON

Un récent jugement de la Cour suprême vient modifier la pratique dans les milieux des assurances en indiquant que l'épouse ou les enfants désignés comme bénéficiaires d'une assurance-vie entre 1970 et 1976 ne peuvent être révoqués ou privés de leurs droits à moins qu'ils n'y consentent ou qu'un jugement de divorce annule cette obligation.

Il s'agit de bénéficiaires privilégiés qu'on ne peut changer en vertu d'une vieille législation, la Loi de l'assurance des maris et des parents qui est demeurée en vigueur jusqu'en 1976. Cette loi permettait à un mari d'assurer sa vie au bénéfice de sa femme ou des enfants, ce bénéfice ne pouvant être révoqué en faveur d'une nouvelle conjointe ou d'une autre personne en dehors du cercle familial.

«Il s'agit d'une loi d'ordre public et lorsque ses conditions d'application sont remplies, les parties ne peuvent s'y soustraire», affirme la Cour suprême.

Cette décision du plus haut tribunal cause des maux de tête aux compagnies d'assurances qui étudient actuellement ses implications et se demandent comment elles pourront l'appliquer sans trop de heurts. Le jugement suscite bien des interrogations depuis sa diffusion à Radio-Canada, la semaine dernière.

Le porte-parole de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, Yves Millette, reconnaît que les compagnies sont embarrasées. «On pensait que ces contrats d'assurance étaient révocables, mais ce n'est pas le cas pour la période de 1970 à 1976. Cette période a toujours été une zone grise. Or, le jugement vient modifier la pratique surtout en ce qui concerne l'assurance collective.»

Il conseille aux gens qui se sentent visés par ce jugement d'entrer en contact avec leur conseiller juridique pour savoir ce qu'il convient de faire.

Le problème ne se pose pas dans le cas des personnes divorcées après 1982. Même si l'épouse est la bénéficiaire du contrat d'assurances, celui-ci est automatiquement révoqué lors du jugement de divorce.

La décision de la Cour suprême apporte surtout des modifications dans le domaine de l'assurance-vie collective. Jusqu'à maintenant, on croyait qu'il était possible de changer de bénéficiaire en changeant de compagnie d'assurances. Or, la Cour suprême affirme que le contrat original doit s'appliquer. «Les changements de modalité entre les diverses polices n'ont pas pour effet d'éteindre le contrat original.»

Avec ce jugement, dit Yves Millette, les compagnies d'assurances devront retracer le contrat original pour connaître de façon certaine le premier bénéficiaire avant 1976, une tâche ardue dans bien des cas. Dans une entreprise, on peut changer deux et trois fois de compagnies d'assurances, ce qui rend les recherches encore plus difficiles.

L'Association canadienne envisage de monter un fichier central pour retracer les bénéficiaires désignés. Elle pourrait aussi faire des recommandations au Vérificateur général pour modifier la législation. Pour l'instant, elle ignore si des recours pourront être pris dans les cas où les primes ont déjà été versées à un bénéficiaire non autorisé.

«Est-ce que les paiements effectués de bonne foi seront contestés, s'interroge M. Millette? Ce problème complexe n'a pas encore été abordé.» On peut aussi se demander qui devrait être poursuivi: la compagnie d'assurances ou le bénéficiaire qui a touché l'argent.

Les choses sont évidemment moins compliquées pour les assurances individuelles. L'assuré peut toujours mettre fin à son contrat même s'il doit assumer certains frais.

Dans la cause portée devant la Cour suprême, la compagnie d'assurances Sun Life prétendait qu'elle avait le droit de verser la prime d'assurance-vie d'un employé de Domtar à la nouvelle conjointe plutôt qu'à l'épouse séparée de corps.

Le cas est le suivant. En décembre 1967, le mari avait désigné son épouse comme bénéficiaire de la police d'assurance-vie collective. La police a été renouvelée quelques fois par la suite. En 1984, l'assuré décidait de nommer un nouveau bénéficiaire: sa nouvelle amie. Un an plus tard, il décédait. Son épouse, qui n'habite plus avec lui mais n'est pas divorcée légalement, s'adressait à la Cour supérieure pour réclamer les sommes payables en vertu de l'assurance-vie collective.

L'épouse a obtenu gain de cause, mais la compagnie Sun Life a porté l'affaire en Cour d'appel, puis en Cour suprême. Les juges ont conclu que la «désignation du nouveau bénéficiaire était nulle et sans effet» non seulement parce qu'elle n'a pas été faite dans les délais prévus, mais parce que le nouveau bénéficiaire ne répondait pas aux exigences de la Loi de l'assurance des maris et des parents.

En 1976, la Loi sur les assurances est venue assouplir les règles en permettant la révocation d'un bénéficiaire d'une police d'assurance-vie. Toutefois, la Cour suprême estime que les bénéficiaires désignés avant son entrée en vigueur conservent leurs droits.

La compagnie Sun Life a fait valoir qu'environ 100000 personnes pouvaient avoir été désignées comme bénéficiaires durant cette période.

Avec 32,5% de la population, Montréal compte 65% des logements sociaux de la région métropolitaine

GILLES GAUTHIER

Pas moins de 65 p. cent des logements sociaux de la grande région métropolitaine se trouvent dans la ville de Montréal même si cette dernière ne compte que 32,5 p. cent de la population.

Sur le territoire de la CUM, près de 85 p. cent des HLM et logements appartenant à des coopératives et organismes sans but lucratif (OSBL) ont été construits à Montréal, où se trouve environ 57 p. cent de la population et 65 p. cent du stock total de logements privés ou publics.

C'est cependant à Lachine qu'on trouve la plus forte proportion de logements sociaux par rapport à la population, soit 18,2 pour 1000 habitants comparativement à 17,8 à Montréal et 16,9 à Mont-Saint-Hilaire.

C'est ce qu'indique une «note à la table Québec-municipalités», qui porte sur une problématique préliminaire des villes-centres au Québec et qui a été préparée par le ministère des Affaires municipales.

La Communauté urbaine de Montréal groupe les 29 municipalités de l'île mais 94,5 p. cent des logements sociaux se trouvent dans six d'entre elles: Montréal (18195 logements), Verdun (636), Lachine (542), Montréal-Nord (445), Saint-Laurent (402) et Anjou (331).

«La concentration des logements sociaux principalement dans les villes-centres constitue une charge fiscale supplémentaire que la plupart des municipalités de banlieue n'ont pas à supporter», affirme le «document de réflexion».

Un groupe de travail sur les villes-centres du Québec et constitué de représentants du ministère, de l'Union des municipalités du Québec et de l'Union des municipalités régionales de comtés commencera ses travaux d'ici au printemps. Il a été créé en même temps que le groupe de travail sur Montréal et sa région, présidé par Claude Pichette et qui tiendra des audiences publiques le mois prochain.

On compte 14,9 logements sociaux pour 1000 habitants à Lachine, 13,4 à Lemoyne, 13,03 à Beauharnois, 10,3 à Verdun, 9,7 à Longueuil, 5,1 à Westmount, 3,6 à Laval, 2,2 à Outremont, alors que des municipalités comme Montréal-Ouest, Hampstead, Côte-Saint-Luc, Mont-Royal, Dollard-des-Ormeaux, Kirkland et Beaconsfield n'en avaient aucun en 1991, année de compilation des statistiques utilisées.

Dans le chapitre sur l'étalement urbain, le document parle de «fuite de la facture», causée par la «perméabilité des limites municipales», qui donne la possibilité aux citoyens de la région de quitter les secteurs de l'agglomération où le fardeau fiscal et social s'alourdit pour se réfugier dans de nouvelles zones de développement où les services municipaux sont moins coûteux.

Cette fuite, ajoute-t-on, «résulterait en une ségrégation socio-économique toujours plus grande entre les municipalités: les groupes sociaux les moins mobiles et les plus dépendants des pouvoirs publics se retrouvant concentrés dans les secteurs centraux de l'agglomération».

Dans l'ensemble, le document sur les villes-centres (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, etc.) va dans le même sens que le rapport préliminaire du groupe Pichette, rendu public il y a quelques semaines, notamment lorsqu'il parle de vieillissement de la population, de pauvreté, de la désuétude des infrastructures, des équipements scolaires et du transport.

LA VENTE DES COMPLETS SUR MESURE

HOLT RENFREW *COMMENCE AUJOURD'HUI*

LA VENTE DES COMPLETS ET CHEMISES SUR MESURE

HR

Notre grand événement de complets faits sur mesure ne dure que trois semaines, donc si vous voulez profiter de cette occasion exceptionnelle de vous procurer un complet de toute première qualité fait uniquement pour vous, il faut vous dépêcher. Soyez l'un des premiers à faire votre choix parmi notre vaste collection de tissus de qualité internationale - dont beaucoup conviennent en toutes saisons. Optez pour le style classique ou européen, et la coupe droite ou croisée, sans aucun supplément. Vous aurez ainsi le complet qui vous sied le mieux, au prix incroyable de l'année dernière. Nos vendeurs très compétents vous aideront à assortir votre complet sur mesure aux chemises et aux cravates de notre extraordinaire collection d'accessoires pour hommes. Prévoyez de passer nous voir très bientôt - la vente des complets sur mesure prend fin le samedi 27 février.

598 $	COMPLET
425 $	BLAZER
145 $	GILET
180 $	PANTALON SUPPLÉMENTAIRE

SUPPLÉMENT POUR LES TAILLES 47 ET AU-DELÀ!

DES CHEMISES SUR MESURE EN SOLDE!

Pendant la vente de complets sur mesure, vous pouvez vous procurer également des chemises faites sur mesure dans une grande variété de motifs, couleurs, styles de poignets et de cols. Choisissez votre chemise soit en frais coton soyeux 100 fils double épaisseur pour 95 $ seulement (prix courant : 125 $), soit en luxueux coton égyptien à longues soies pour 135 $ (prix courant : 175 $).

Supplément pour les tailles 18 et au-delà!

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
TOUS LES MAGASINS SONT MAINTENANT OUVERTS DU LUNDI AU MERCREDI JUSQU'À 18 H, LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H, LE SAMEDI JUSQU'À 17 H ET LE DIMANCHE DE MIDI À 17 H

HOLT RENFREW



Nathalie Petrowski

Les sentiers nébuleux

Si vous aviez à voter demain matin, pour qui voteriez-vous? Je vous pose la question mais je suis parfaitement incapable d'y répondre. Mes sentiers ne sont pas lumineux. Ils sont nébuleux.

Fédéral, provincial, peu importe où je regarde, je me heurte aux mêmes faces de carême, aux mêmes discours blêmes, aux mêmes paroles creuses, aux mêmes vestons vides.

Jean Chrétien me désole, Mulroney me désespère, Parizeau m'énerve, Bourassa m'endort, Lucien Bouchard me perd, et, même le nouveau chef des Jeunesses libérales me fait l'effet d'un éteignoir. Bref, c'est l'enfer.

Me voilà donc gros Jean comme devant avec mon bulletin de vote ballotant, avec ma déception que je soigne comme une honteuse maladie. Je suis devenue une démocrate non pratiquante, un électrice qui persiste et signe avec un point d'interrogation.

Parfois pourtant avec des amis ou des collègues, je m'emballe, je m'emporte, je me mets à rêver à voix haute. J'imagine un candidat comme d'autres s'inventent un sauveur.

C'est un homme, je m'en excuse mais que voulez-vous, je ne suis pas encore guérie de 2000 ans de patriarcat. Il a 30 et quelquechose. C'est un René Lévesque non fumeur, amateur de Vilains Pingouins et de Keith Richards. Idéaliste invétéré, communicateur éclairé, il est pour une autonomie cosmopolite et métissée. Il a tâté des sciences politiques et du théâtre, de la médecine d'urgence et du heavy metal.

S'il a fait la guerre, c'est comme travailleur de rue, comme distributeur de seringues propres, comme avocat à l'aide juridique ou comme médecin de brousse en ville.

Il connaît bien le Québec multiculturel. Il l'a épousé. Il lui a fait deux enfants avant d'adopter un jeune Chilien et un bébé chinois. Il ne joue pas du saxophone mais il manie les mots comme des notes de musique. Lorsqu'il parle, on entend crépiter les idées, pas les statistiques. Il ne parle pas de la fierté d'être québécois mais de la passion de le devenir. Pas de nos adversaires mais de ceux qui pourraient être nos amis. Il est réaliste. Il demande toujours l'impossible.

Vous pensez que je rêve en couleurs. Vous avez raison. Ce candidat idéal est le pur produit de mon imagination. S'il fallait qu'il se présente, je me demande si je le verrais venir.

* * *

Quand j'ai parlé de mon candidat idéal au docteur Réjean Thomas, il n'a pas ri de moi. Il m'a pris au sérieux. Tellement qu'il a décidé de se lancer en politique.

Vous connaissez sans doute Réjean Thomas. C'est le docteur Welby, section sida. C'est un Acadien. Il est arrivé au Québec à 17 ans et n'en est plus jamais sorti.

Il est un des membres fondateurs de la clinique L'Actuel, la plus grosse clinique pour le sida à Montréal. Il est aussi le co-auteur de quelques déclarations spectaculaires. Comme celle voulant qu'une ancienne patiente atteinte du virus ait couché avec une cinquantaine de joueurs de la Ligue nationale.

Le monde sportif a failli ne jamais s'en remettre. Réjean Thomas non plus. Ce fut son plus gros coup. Un coup fumant, une bombe médiatique.

La semaine dernière, le docteur Welby a lancé une autre bombe, plus petite j'en conviens. Il a dit à une journaliste qu'il voulait se lancer en politique. Il aurait pu le dire à son concierge mais son concierge doit être sourd ou aphasique.

La journaliste ne l'était pas. Elle l'a répété en gros titres. Depuis la clinique est inondée d'appels.

— Vas-y mon Réjean, t'es capable, lui disent les gens.

Vendredi dernier, un premier parti lui a tendu une perche. Réjean a freaké. Il freake encore. Hier matin, il freakait tellement qu'il n'osait plus me parler.

Enfin c'est ce qu'il disait. Mais je ne suis pas complètement sourde, ni aveugle du reste.

Quand je vois un candidat, je sais le reconnaître. Et quand je regarde le docteur Thomas, je vois un futur ministre de la santé. Mais Réjean Thomas a beau être jeune (il a 37 ans), idéaliste, vif, intelligent et engagé, ses couleurs politiques sont floues.

Est-il fédéraliste? Indépendantiste? Bloqué ou Bloquiste? Nul ne saurait le dire.

Pour ou contre un Québec indépendant? Seul son coiffeur le sait.

— Écoute, dit-il, moi ce qui me passionne dans la vie c'est la santé, l'éducation, les jeunes, c'est ça ma vie depuis dix ans. Et même si je me méfie de la politique, même si elle me fait peur, c'est là que les décisions se prennent. Si on ne s'implique pas, les autres vont décider pour nous.

Moi je suis tanné de la vision économiste des hommes politiques. Je voudrais aussi qu'ils nous parlent de bonheur et de philosophie.

— Oui mais la politique c'est pas précisément une partie de plaisir.

— Quand tu *deales* avec la mort et la maladie tous les jours, la politique a l'air pas mal plus facile.

Facile, mais c'est pas évident.

Réjean Thomas le sait. C'est pour ça qu'il se pose tant de questions. Sur la volonté de changement des gens. Sur le besoin d'une nouvelle classe politique. Sur le prix à payer pour gagner ses élections.

Réjean Thomas a beaucoup de qualités mais il a un défaut majeur. Il ne joue pas du saxophone. Si j'étais lui, je m'y mettrais immédiatement.

* * *

Si j'étais Pierre Bourgault, je me tairais, ou alors je m'en prendrais à un réel adversaire. Un gros, un baraqué, pollueur notoire ou un fédéraliste toxique, suppôt de satan ou de Jean Chrétien, quelqu'un de dangereux pour l'avenir physique et mental du Québec.

Bref, si j'étais Pierre Bourgault je ne ferais pas la gaffe de m'en prendre à un jeune indépendantiste, sensible, pas con, plutôt articulé et plutôt joli garçon.

Je parle bien entendu de mon confrère Jean Barbe que Bourgault a traité de tous les noms à l'émission d'Anne-Marie Dussault dimanche matin.

Je sais que Barbe ne fait pas l'unanimité. On l'aime ou on ne l'aime pas. Et quand on ne l'aime pas, on lui trouve tous les défauts de la terre: prétentieux, arrogant, imbu de lui-même. Bourgault lui, a sorti ses gros mots: irresponsable, ignoble et dégueulasse. Et quoi encore?

Que de salive gaspillée, que de temps perdu, que d'énergie mal canalisée pour un texte qui a dépassé la pensée de son auteur. Si Pierre Bourgault veut vraiment se défouler sur le dos de la génération montante, qu'il crie des bêtises à Francis Machin ou à Roch Voisine.

Mais je m'égare. Bourgault est bien trop intelligent pour s'en prendre à des chanteurs plus populaires que lui.



89$* Jusqu'au 25 février 1993 (à l'exception des 6, 7, 12 et 13 février). Comprend deux petits déjeuners et quatre laissez-passer pour la glissade.

Les plaisirs de l'hiver vous attirent? Venez dans la capitale de la neige! Vous pourrez patiner Place d'Youville ou sur la rivière St-Charles, ou encore skier juste à côté de l'hôtel sur les Plaines d'Abraham ou juste un peu plus loin, sur les pentes du Mont Sainte-Anne ou de Stoneham.

De plus, nous vous proposons des prix d'ami. Alors, faites-vous plaisir, venez au Loews le Concorde, l'hôtel sur les Champs-Élysées de Québec. Pour le ski, le patin, la glissade et la compagnie à l'heure de la fondue.

Pour réserver, appelez-nous sans frais dès aujourd'hui au 1 800 463-5256

*Aucuns frais d'hébergement pour les enfants de 17 ans ou moins partageant la chambre d'un adulte. Les repas sont gratuits pour les enfants de 6 ans et moins et 50% de réduction pour les 7 à 12 ans. Le tarif est par chambre en occupation simple ou double et en classe Hospitalité.

Vive la vie! Vive la Compagnie!

LES PLAISIRS DE L'HIVER

LOEWS LE CONCORDE
L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC
1225, Place Montcalm, Québec, (Québec) G1R 4W6

Policiers et ambulanciers pourront donner leur version de l'affaire Kordic

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La police municipale de l'Ancienne-Lorette et les ambulanciers auront la chance de donner leur version des faits dans l'affaire Kordic à partir d'aujourd'hui alors que reprend l'enquête du coroner sur les causes et les circonstances de la mort tragique du hockeyeur.

L'enquête aura lieu dans une salle de l'hôtel de ville de Sainte-Foy parce qu'il n'y a pas de place au palais de justice de Québec.

Présidées par Me Gérald Locas, les audiences ont permis jusqu'à maintenant d'entendre les dépositions de plusieurs personnes (en particulier les employés du motel où Kordic a passé les dernières heures de sa vie) qui ont paru accablantes pour les agents de police et les ambulanciers.

D'après ces témoins, les forces de l'ordre n'auraient pas ménagé l'athlète en tentant de le maîtriser dans la chambre du motel avant de le transporter à l'hôpital. Le costaud joueur de hockey avait consommé de la drogue et de l'alcool dans la journée du 8 août 1992, quelques heures avant sa mort dans l'ambulance qui le conduisait à l'hôpital en fin de soirée.

Ils s'étaient mis à plusieurs (cinq ou six) pour venir à bout de Kordic et ce dernier éprouvait beaucoup de peine à respirer quand les policiers l'ont arrêté et menotté en prenant les moyens nécessaires, selon les témoignages entendus en décembre.

Kordic serait décédé des suites d'une absorption excessive de cocaïne causant une arythmie cardiaque et un oedème pulmonaire, a expliqué le pathologiste, le Dr Georges Miller.

Les policiers et ambulanciers viendront maintenant expliquer pourquoi ils ont agi de telle ou telle manière dans ce cas-ci.

La mère et une soeur de la victime ont assisté jusqu'à présent à toutes les audiences de l'enquête. Mme Kordic suit attentivement le déroulement de l'enquête à l'aide d'un interprète.

On a déjà laissé entendre que la famille Kordic envisagerait de poursuivre au civil la police de l'Ancienne-Lorette pour le comportement de ses agents dans les moments qui ont précédé la mort de John.

Cette enquête a débuté le 7 octobre et il semblerait qu'elle durera encore une couple de semaines.

Le coroner conclut au suicide dans le cas du père Martin

■ Un prêtre orthodoxe découvert sans vie il y a une quinzaine de mois, à proximité de sa petite chapelle du canton de Barnston, près de Coaticook, en Estrie, a bel et bien mis fin à ses jours en utilisant un fusil de chasse de calibre .12.

C'est à cette conclusion qu'en arrive le coroner Gilbert Germain, chargé d'élucider la mort suspecte de Robert Chartray, dit le père Martin, qui vivait en ermite au 555 du chemin Stanhope-Baldwin, dans la région de Coaticook.

Reconnu comme moine orthodoxe, le père Martin avait été retrouvé mort par un ami, le 16 novembre 1991, à environ 300 mètres de sa résidence. Une arme à feu découverte à ses côtés laissait supposer que l'homme de 65 ans, originaire de Trois-Rivières, s'était suicidé en apprenant son implication dans une affaire de moeurs.

Selon l'enquête policière, le sexagénaire s'était rendu à Montréal, vers le 17 octobre 1991, pour y rencontrer son évêque qui l'avait informé de l'existence de plaintes de nature sexuelle portées contre lui par des garçons d'âge mineur.

De retour en Estrie, le père Martin avait rédigé dès le lendemain plusieurs lettres à des amis leur signalant «qu'il partait pour un très long voyage», pour ensuite disparaître sans laisser de traces.

Dans son rapport d'enquête rendu public hier, le coroner Gilbert Germain souligne que l'expertise en balistique démontre que Robert Chartray a été tué d'une seule décharge de fusil .12 tirée à bout touchant qui a causé des lésions irréversibles au coeur, à l'aorte thoracique, aux poumons et aux vaisseaux pulmonaires. Compte tenu de ces faits, et considérant l'absence de toute trace de violence sur le corps de la victime, à l'exception du coup de feu mortel, le coroner conclut en une mort par automutilation.

L'enquête du coroner permet donc de considérer que le père Martin, se voyant confronté à une situation très pénible pour lui, a décidé de mettre fin à ses jours, vers le 19 octobre 1991.

Les «vidéo-poker» débranchés

Presse Canadienne

HALIFAX

■ Des centaines de petits commerces de Nouvelle-Écosse ont dû débrancher leurs «vidéo-poker», hier, pour se conformer à l'interdiction décrétée par le gouvernement de la province.

Ces machines à sous électroniques sont désormais bannies des dépanneurs, buanderies, salles de bowling et restaurants. Elles restent autorisées dans les bars et autres établissements détenteurs d'un permis d'alcool.

L'interdiction partielle des jeux de poker électroniques, qui vise à en réduire l'accès aux joueurs compulsifs et aux enfants, a été imposée à la suite des pressions exercées notamment par les conseils municipaux.

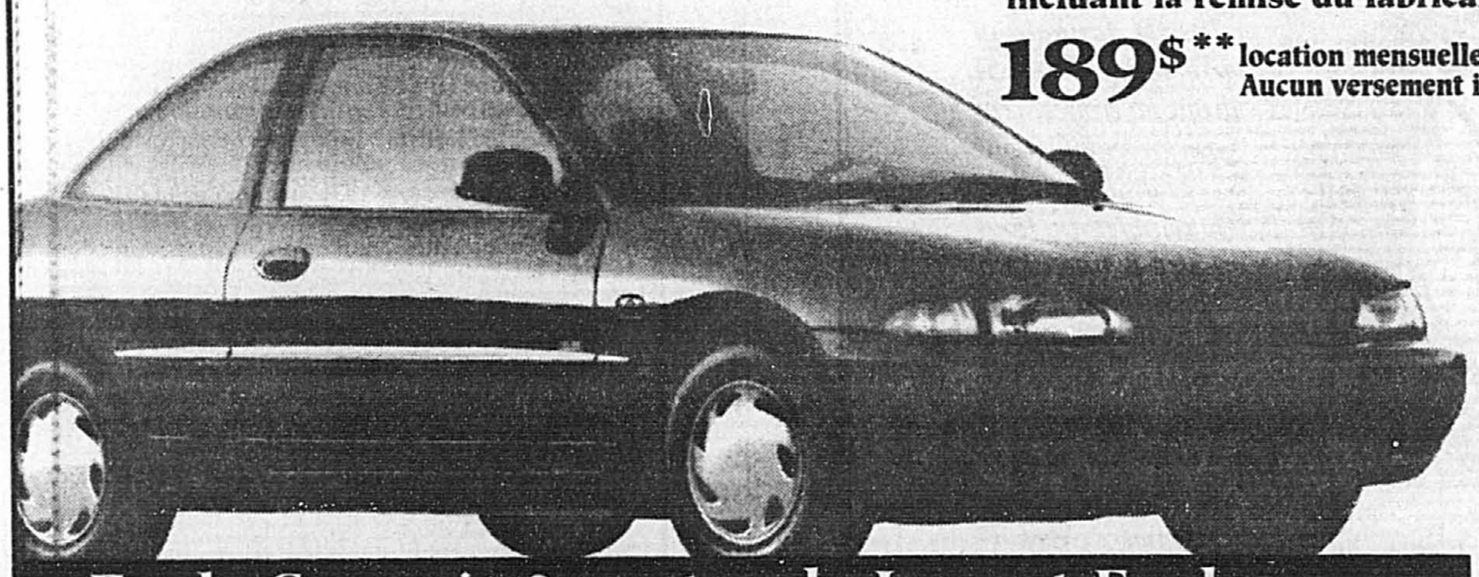
Mais tous les propriétaires visés par l'interdiction ne se sont pas conformés immédiatement à la mesure. Des membres de l'Association provinciale des dépanneurs refusaient, hier, de laisser partir leurs jeux électroniques, tant qu'ils n'auraient pas reçu un ordre de reprise des tribunaux.

Jeep®
Eagle
vous dit
Merci!

1992 a été pour nous une année de ventes exceptionnelles. Pour vous remercier, nous vous faisons une offre incroyable sur la nouvelle Eagle Summit 1993.

8 888$
incluant la remise du fabricant.*

189$** location mensuelle
Aucun versement initial



Eagle Summit 2 portes de Jeep et Eagle

- Plus d'espace jambes et tête que la Honda Civic
- Moteur 4 cylindres 1,5 litre, à injection multipoint
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins assistés à l'avant
- Système d'échappement en acier inoxydable
- Rétroviseurs extérieurs télécommandés



Berline Summit DL 11 683$
incluant la remise du fabricant.*



Familiale Summit 12 995$
incluant la remise du fabricant.*

Illustration légèrement différente du modèle annoncé.

Jeep
Eagle
115 360

Association des concessionnaires Jeep et Eagle du Grand Montréal

VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE VOUS REMERCIE!

*Pour usage personnel seulement. Les prix indiqués comprennent la remise. Un taux de crédit du fabricant peut être offert au lieu de la remise. Les offres de remise sont de durée limitée et comprennent la TPS. En vigueur du 8 février 1993 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Les offres s'appliquent aux véhicules en stock chez les concessionnaires seulement. Ces offres annulent, remplacent et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre. P.D.S.F. pour les modèles indiqués avec groupe d'options 21A excluant les frais d'immatriculation, de transport et de taxe. Frais de transport: Eagle Summit 415$. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voir le concessionnaire pour les détails.

** En vertu de la location Clé d'or, le locataire assume les frais tels que les contraventions et le kilométrage en sus de 100 000 km au taux de 0,06$ le kilomètre. Les mensualités ci-dessus sont fonction d'un terme de 48 mois sans versement initial. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Contrat de location à terme fixe, rachat non requis. Les mensualités ne comprennent pas l'immatriculation, les assurances et les taxes. Voir un concessionnaire pour les détails.

LE REFUGE

REFUGE DES JEUNES DE MONTRÉAL

CAMPAGNE DE FINANCEMENT '93
(du 1er au 14 février 1993)
Le Refuge est le seul centre d'accueil de nuit et de référence à Montréal pour les jeunes hommes sans abri et itinérants de 18-24 ans. Votre générosité fera en sorte que d'ici quelques temps, leur itinérance ne sera qu'un mauvais souvenir.

VOICI MA CONTRIBUTION DE:_____

Nom:_____ Prénom:_____

Rue:_____

Ville:_____ Code postal:_____

Je désire un reçu d'impôt Oui ☐ Non ☐

Poster à:
REFUGE DES JEUNES DE MONTRÉAL
3767, rue Berri, Montréal
H2L 4G7
Tel.: 849-4221

N° d'enregistrement: 0830-562-01

Les Français perdent la bataille du champagne... en Angleterre

Agence France-Presse
LONDRES

■ La Haute cour de Londres a estimé hier que l'image de marque de l'authentique champagne ne souffrirait pas de voir le mot «champagne» apparaitre sur l'étiquette d'une boisson anglaise pétillante à la fleur de sureau.

Les producteurs de champagne français ont annoncé qu'il feraient appel de la décision, poursuivant ainsi une bataille entamée l'an dernier contre la société Thorncroft Vineyards dans le Surrey, dans le sud de l'Angleterre, qui produit la boisson non alcoolisée à la fleur de sureau.

Ils accusent Thorncroft Vineyards d'avoir adopté une stratégie commerciale «délibérée» et trompeuse en utilisant une bouteille ressemblant comme une soeur à une bouteille de champagne, un bouchon du même type et, surtout, en abusant du nom «champagne».

Un tribunal avait enjoint en avril au 1992 au «champagne de sureau» de retirer de ses étiquettes le mot champagne, en attendant un jugement définitif de la Haute cour.

Cette dernière a reconnu que l'étiquette de la boisson pétillante — vendue 2,45 livres (5$) dans le commerce — était effectivement «destinée à tromper» le consomm ateur, mais elle a estimé que le tort causé à la réputation du champagne serait nul ou minime.

Les Français devront payer les frais de justice, estimés jusqu'à 100 000 livres, et Thorncroft pourra réclamer des dommages pour les frais entrainés notamment par le ré-étiquetage des bouteilles.

Le producteur britannique, Guy Woodall, a fêté l'événement en débouchant une bouteille de son «champagne» sur les marches du palais de justice.



PHOTO AP

Guy Woodall (à gauche) et Ray Bevan, propriétaires de Thorncroft Vineyards, célèbrent à l'«Elderflower Champagne» leur victoire en cour.

Et il a salué «l'esprit d'Azincourt toujours vivant»... quelque 578 ans après la victoire d'Henri V sur le parti français des Armagnacs, durant la guerre de 100 ans.

Guy Woodall a toujours soutenu que «même un imbécile pressé» ne pourrait pas confondre du vrai champagne avec sa boisson qu'il a commencé à produire fin 1991 mais dont la recette remonte, affirme-t-il, au Moyen-Age.

Il a notamment été soutenu dans sa bataille par l'ancien ministre de l'Intérieur Kenneth Baker. M. Baker avait écrit au commissaire européen Leon Brittan pour dénoncer «l'attaque directe» des vins de Champagne contre «un petit aspect, mais pas des moindres, de l'héritage culturel national».

Plusieurs journaux avaient pour leur part relevé que, de toutes façons, le nom de champagne, si ce n'est le champagne lui-même, devenait plutôt «commun».

The Times avait eu le mot de la fin en écrivant dans un éditorial que «l'un dans l'autre, le champagne était probablement plus une invention anglaise que française».

Une collision aérienne au-dessus de Téhéran fait 134 morts

Agence France-Presse
TEHERAN

■ Cent trente-quatre personnes ont trouvé la mort hier dans une collision entre un avion civil iranien et un appareil militaire près de Téhéran, l'une des plus graves catastrophes aériennes survenues en Iran.

L'accident s'est produit à 10h15 locales au-dessus de l'aéroport international de Téhéran-Mehrabad, quelques instants après le décollage du Tupolev-134 des lignes intérieures iraniennes pour la ville sainte de Machhad, dans le nord-est de l'Iran.

Selon des témoins, le Tupolev a été percuté de plein fouet par un chasseur-bombardier Sukkhoi-22. Les deux appareils ont immédiatement explosé et leurs débris mêlés de corps se sont éparpillés sur des entrepôts militaires proches de l'aéroport, situé au sud de la capitale iranienne.

Il n'y a eu aucun survivant parmi les 119 passagers, tous iraniens, et les 13 membres d'équipage du Tupolev parmi lesquels figuraient cinq Russes, selon l'organisation de l'aviation civile iranienne. Les deux membres d'équipage du Sukkhoi-22 ont également été tués, selon des informations non confirmées officiellement.

Aucune victime n'a été signalée dans les entrepôts où sont tombés les deux appareils, provoquant un important incendie que les pompiers ont mis près de trois heures à maîtriser.



Selon des témoignages recueillis par l'agence IRNA auprès des sauveteurs fouillant les décombres calcinés dans une odeur de chair brûlée insupportable, l'identification des corps entièrement carbonisés sera pratiquement impossible.

L'aéroport a été le théâtre de scènes de pleurs et de colère de la part des familles venues aux nouvelles après la catastrophe. Plusieurs vitres ont été brisées lors d'une manifestation improvisée, et les forces de l'ordre ont dû fermer les accès de l'aéroport jusqu'en début d'après-midi, selon des témoins.

Le vol 962 à destination de Machhad était assuré par Iran Air Tours, filiale de la compagnie nationale Iran Air. Cette compagnie a été créée l'année dernière notamment pour transporter à Machhad les millions de pèlerins se rendant chaque année au sanctuaire abritant la tombe de l'imam Reza, huitième imam du chiisme et le seul à être enterré en Iran.

Iran Air a loué en juillet 1992 à la Russie dix Tupolev-134, avec des pilotes russes, pour les affecter à la desserte de Machhad sous les couleurs d'Iran Air Tours.

C'est la première fois qu'une telle catastrophe se produit à l'aéroport de Téhéran-Mehrabad, qui accueille simultanément le trafic civil et le trafic militaire sur deux pistes parallèles distantes de quelques dizaines de mètres seulement.

La régulation des mouvements d'avions est gérée séparément par des contrôleurs aériens civils et des contrôleurs militaires, qui doivent cependant en principe coordonner leurs instructions, a-t-on indiqué de source aéronautique.

Des témoins cités par IRNA ont indiqué que l'appareil qui a percuté le Tupolev faisait partie d'un groupe de deux avions effectuant apparemment des manoeuvres au-dessus de l'aéroport, et dont seul le premier est parvenu à éviter de justesse le biréacteur civil.

Plus de 50 morts dans l'incendie d'un bus

Agence France-Presse
LAGOS, Nigeria

■ Plus de 50 personnes ont trouvé la mort hier à Lagos dans l'incendie d'un bus surchargé, selon la radio et la télévision nationales.

Le bus, un des célèbres «molue» de Lagos, énormes engins jaunes, vétustes et délabrés pour la plupart, a pris feu en pleine vitesse en début d'après-midi, à l'heure de pointe, sur le pont Ibrahim Babangida, le plus long de la métropole nigériane, qui relie le continent aux îles lagunaires sur lesquelles une partie de la ville est construite.

L'incendie s'est déclaré dans le moteur et s'est immédiatement propagé à l'ensemble du véhicule dans lequel une centaine de personnes étaient entassées, selon la télévision, citant des témoins.

La plupart des victimes ont été brûlées vives avant que le conducteur ne parvienne enfin à immobiliser le bus, selon les mêmes sources.

Le conducteur d'un camion-citerne d'eau a mis sa cargaison à la disposition des passants et des survivants mués en sauveteurs, mais plus de cinquante passagers ont trouvé la mort dans l'incendie, selon la radio.

Les accidents de «molue» sont responsables de centaines de morts chaque année à Lagos, où le transport en commun constitue l'un des problèmes les plus cruciaux, en raison de la vétusté du parc des véhicules, souvent âgés de 40 ou 50 ans.

Un plan de modernisation a été lancé voici deux ans par les autorités, sans grand résultat: les «molue» demeurent encore les rois des routes et des ponts de Lagos, malgré une timide apparition de véhicules modernes.

L'Etat de Lagos a annoncé dernièrement son intention de relancer le projet de métro aérien que son gouvernement civil avait déjà fait mettre à l'étude par un consortium français à la fin des années 70, et que les autorités militaires avaient annulé en 1983.

Cette relance pourrait prendre la forme d'un développement du réseau ferré urbain de Lagos, indique-t-on de source proche du gouvernement de l'Etat.

Le chat de la fille de Clinton en vedette à la grande foire du jouet à New York

Agence France-Presse
NEW YORK

■ Socks, le chat de la fille du président Clinton partage avec la résurrection des dinosaures, la vedette de le 90ème foire internationale du jouet de New York qui s'est ouverte hier, en présence de 600 exposants.

L'histoire de Socks (chaussette) va sans doute devenir un exemple de marketing.

Au lendemain de la victoire du président Clinton, les responsables de la société californienne Street Kids, pressentant que le félin de la Maison Blanche allait devenir une véritable vedette, décident de lancer une peluche avec la fourrure noire et blanche du chat présidentiel. Ils déposent la marque «Socks».

L'animal faisant rapidement la Une des journaux, la firme se lance alors dans la fabrication de la peluche, mais aussi de toute une gamme de produits, des montres, des posters, des porte-clés et bien sur des chaussettes ... «Il y a 55 millions de chats aux États-Unis, nous espérons vendre 2 millions de «Socks» cette année», a indiqué un porte-parole du groupe.

Chez les dinosaures, *Barney*, le gentil dinosaure violet d'une série télévisée espère prendre la place des tortues Ninja dont les ventes sont tombées de 500 millions de dollars en 1990, à 200 millions en 1992.

Les autres dinosaures, attendent impatiemment la sortie du prochain film de Stephen Spielberg, *Jurassic Park*, qui devrait relancer l'intérêt des enfants pour ces animaux d'un autre âge. Une centaine de licences a été vendue pour la commercialisation d'un millier d'objets.

À côté de ces vedettes, la profession est globalement optimiste. Le jouet traditionnel aux États-Unis (à l'exception des jeux vidéo) a enregistré en 1992 une progression de son chiffre d'affaires de 10%, pour atteindre 13,2 milliards de dollars. Beaucoup de petites entreprises ont également leur place.

CRTC Avis public Canada

CRTC — Avis public 1993-5 — Modifications aux exigences relatives au contenu des pièces musicales canadiennes à la radio — Dans l'avis public 1993-5 du 29 janvier 1993, le CRTC a annoncé son intention de modifier son règlement sur la radio pour permettre aux enregistrements et diffusions de musique en direct d'être plus facilement reconnus canadiens s'ils font appel à la collaboration entre des compositeurs et des paroliers canadiens et non canadiens. Les stations et réseaux radiophoniques qui proposent de la musique antérieure à l'avènement du rock profiteront également d'une reconnaissance spéciale étant donné que le CRTC réduit leurs exigences en matière de contenu canadien. Ces changements font suite à un examen public détaillé du système MAPL utilisé par l'industrie de la musique pour déterminer si les pièces musicales sont canadiennes. Le texte complet de l'avis est disponible à la salle d'examen du CRTC au (819) 997-2429, ou au bureau régional de Montréal au (514) 283- 6607.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
M1898709

33 % et 40 % de rabais
Les blousons molletonnés World Famous! Aux grands froids, les grands remèdes!



Passez à la Baie essayer un blouson molletonné de la collection Misty Mountain. Et à vous la montagne et les grands espaces!

1. Extérieur uni et doublure molletonnée à motifs. Noir, bleu roi ou violine. P.M.G.TG. Ord. 74,99 $. Solde 49,99 $ ch.
2. Doublure molletonnée et extérieur unis. Anthracite, moka ou sarcelle. Ord. 74,99 $. Solde 49,99 $ ch.
3. Blouson de couleur unie muni de poches soufflets et d'un rabat couvrant la glissière. Anthracite, marine ou vert forêt. P.M.G.TG. Ord. 99,99 $. Solde 59,99 $ ch.

Tenues de sport, rayon 740

Ce solde débute le mercredi 10 février et se termine le dimanche 21 février 1993.

Nouvelles heures d'ouverture:
Lundi et mardi, jusqu'à 18 h;
Mercredi, jusqu'à 21 h
(rue Sainte-Catherine Ouest, jusqu'à 18 h);
Jeudi et vendredi, jusqu'à 21 h;
Samedi, de 9 h à 17 h;
Dimanche, de midi à 17 h.

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!
LA BAIE
Compagnie de la Baie d'Hudson

TORSADE DE PERLES D'EAU DOUCE



"Quel cadeau merveilleux !"



Du goût, de la classe. Voici le collier de perles d'eau douce de Birks dont les huit rangs sont torsadés à la main ... ce sont des perles de forme irrégulière et de valeur incomparable.

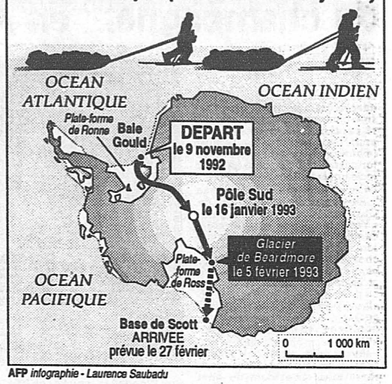
90 $ seulement

Birks par téléphone
Achats sur carte de crédit seulement.
1 800 668-1470
24 heures par jour, 7 jours par semaine
Frais d'expédition et de manutention de 5,50 $ en sus.

BIRKS
Joaillerie par excellence depuis 1879

1240, square Phillips, tél. (514) 397-2511 • Centre Fairview Pointe-Claire, tél. (514) 697-5180 • Centre Rockland, tél. (514) 341-5426
Carrefour Laval, tél. (514) 688-3431 • Mall Champlain, Brossard, tél. (514) 465-3350 • Promenades St-Bruno, tél. (514) 461-0011

1ère traversée à pied sans assistance de l'Antarctique (2 040 km en 88 jours)



AFP *infographie - Laurence Saubadu*

Deux Britanniques ont réussi à traverser l'Antarctique à pied

Agence France-Presse
LONDRES

■ Amaigris de 25 kg, souffrant de graves gelures aux pieds et aux mains, deux explorateurs britanniques ont réussi dimanche la première traversée à pied et sans assistance du continent antarctique, après 90 jours de lutte contre le blizzard et des températures de moins 30 degrés.

Partis le 9 novembre de la base de Gould Bay, au nord du continent, Sir Ranulph Fiennes, 48 ans, et Michael Stroud, 37 ans, ont tiré chacun pendant 2050 km un traineau de plus de 200 kg.

Avec la seule aide de skis, ils ont ainsi tracté vivres et matériel jusqu'au pôle sud, qui culmine à près de 3000 mètres d'altitude, avant de redescendre vers la banquise de Ross. Sans chiens pour les épauler et sans qu'aucun avion ne les survole pour leur porter secours en cas de coup dur.

Sir Vivien Fuchs, le Britannique qui avait mené en 1958 la première expédition à traverser l'Antarctique du nord au sud — avec l'aide de chiens de traineaux —, a aussitôt salué l'«extraordinaire exploit de deux hommes hors du commun».

Malgré leur état de faiblesse et des réserves de nourriture presque épuisées, ils ont décidé de poursuivre encore l'aventure et de tenter de rejoindre seuls, à travers la banquise, la base de Scott, 500 km de marche supplémentaire avant d'être enfin rapatriés. Le temps presse: après le 27 février, le bateau qui les attend devra s'en aller pour éviter d'être pris dans les glaces.

Durant trois mois, Sir Ranulph et Michael Stroud ont marché douze heures par jour, affrontant des vents contraires atteignant 70 km/h, sous la menace constante des crevasses cachées par la neige. Il ne s'accordaient que de brèves pauses pour une soupe de tomates ou des barres de chocolat.

Ils plantaient chaque soir dans la glace une petite tente de survie, avant de réchauffer des sachets de nourriture déshydratée: macaronis, spaghettis bolognaise ou pâté à la viande.

Leur ration quotidienne était de 5600 calories, alors que leurs efforts leur en coûtaient plus de 7000. Résultat: Sir Ranulph, qui pesait 88 kg au début de l'expédition, a perdu le tiers de son poids.

La police arrête une dirigeante de la mafia napolitaine

Agence France-Presse
NAPLES



Rosetta Cutolo, âgée de 57 ans, surnommée la femme aux «yeux de glace», a été arrêtée hier après avoir échappé à la police pendant 13 ans.

■ Les forces de l'ordre mobilisées dans la lutte contre la mafia ont signé hier un nouveau succès, arrêtant chez elle près de Naples la première dame de la Camorra (mafia napolitaine), Rosetta Cutolo, chef d'une famille en déclin mais engagée dans le trafic international de drogue.

Domenica Rosa, dite Rosetta, Cutolo, 57 ans, surnommée «Yeux de Glace», avait été condamnée à neuf ans et demi de prison en février 1990, et était recherchée pour plusieurs délits, parmi lesquels ceux d'homicide et tentative d'homicide. Arrêtée au domicile de la famille, à Ottaviano, près de Naples, elle faisait pourtant l'objet d'une interdiction de séjour dans sa région depuis 1985.

Avant elle, plusieurs grands «boss» des mafias italiennes, recherchés par mandat national et international, ont été arrêtés depuis l'année dernière. Parmi les plus importants: en mars, l'un des plus redoutables tueurs de la Mafia sicilienne, Pietro Vernengo, en septembre Giuseppe Madonia, considéré comme le numéro deux de Cosa Nostra, Carmine Alfieri, le plus puissant chef de la Camorra, les trois frères Contrada, Siciliens responsables du recyclage de l'argent sale, extradés du Venezuela, et surtout le 15 janvier dernier, Toto Riina, numéro un présumé de Cosa Nostra. Selon le préfet de police Vincenzo Parisi, le nombre de mafieux en fuite de tous calibres arrêtés en 1992 a atteint 6177 personnes.

«Je suis fatiguée»

«Je suis fatiguée d'être sans cesse dehors» a déclaré en larmes Rosetta, dirigeante présumée de la «Nuova Camorra Organizzata», aux policiers venus l'arrêter de nuit après quelque douze ans de clandestinité. Ils l'ont cueillie tout simplement à son domicile d'Ottaviano, près de Naples. Elle s'est rendue sans opposer de résistance.

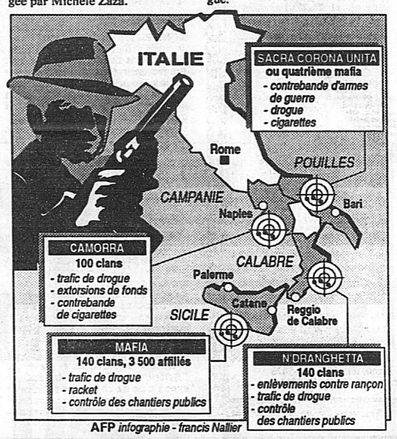
La Camorra, la mafia de Campanie, est une nébuleuse d'une soixantaine de familles, parfois rivales et plus ou moins affiliées à des clans dirigeants, «uova Camorra Organizzata» et «Nuova Famiglia», puissants dans le trafic de stupéfiants, en particulier de cocaine.

Rosetta Cutolo, figure mythique de la criminalité napolitaine, était considérée comme l'un des chefs de la «Nuova Camorra Organizzata». Cette famille, dominant un temps sans partage en Campanie quand elle avait été organisée sous les ordres de son frère aujourd'hui emprisonné, Raffaele Cutolo, est sortie affaiblie de la guerre fratricide avec des clans rivaux regroupés dans la «Nuova Famiglia» qui serait dirigée par Michele Zaza.

La Camorra, qui a noué des liens de plus en plus étroits au cours des dernières années avec la mafia sicilienne (plusieurs de ses chefs seraient affiliés à la «Coupole» — l'exécutif de Cosa Nostra — était en relation avec les cartels colombiens pour le trafic de cocaine. Selon la police, Mme Cutolo a effectué dans les derniers temps plusieurs voyages en Amérique Latine. La Nuova Camorra Organizzata (NCO) serait en pleine déconfiture, et, selon les enquêteurs napolitains, l'arrestation de Rosetta a surtout un grand impact pyschologique, sa dirigeante ayant perdu une partie de son pouvoir. En effet, les clans ligués au sein de la Nuova Famiglia étaient sortis renforcés de la guerre interne contre la NCO, qui avait fait des centaines de morts dans les années 80 en Campanie.

Selon les spécialistes de la mafia, l'arrestation ne devrait pas entrainer une nouvelle lutte pour le pouvoir dans la Camorra, toujours puissante et déjà partagée en une soixantaine de clans actifs dans toutes sortes de trafics.

Le dernier grand chef encore en fuite est Umberto Ammaturo, qui gérerait depuis Naples un très vaste trafic international de drogue.



AFP *infographie - francis Nallier*

Ma situation... Mon REER!

8%

Nouvelles cotisations ou transferts

5 ans Dépôt garanti

Trust Prêt et Revenu est reconnu, depuis 65 ans, pour sa saine gestion, sa performance supérieure et son service attentionné. Prenez rendez-vous aujourd'hui avec un conseiller qui analysera votre situation personnelle pour vous recommander le meilleur véhicule de placement.

Assurez-vous contre la baisse des taux, signez dès maintenant!

REER DIVERSIFIÉ

11,55%	14,03%	12,58%
Fonds d'hypothèques	Fonds d'obligations	Fonds équilibré et de retraite

Les taux de rendement indiqués constituent le rendement composé réel sur 2 ans au 31 décembre 1992, compte tenu des variations dans la valeur des parts et du reinvestissement de tous les revenus. Le rendement passé ne garantit pas les résultats à venir et toute offre doit être faite par prospectus.

TRUST PRÊT ET REVENU

André Paiement, directeur, 225, Saint-Jacques, Montréal • 288-1221
Québec, Place d'Youville • (418) 692-1221 / Galeries de la Capitale • (418) 626-1221 Sainte-Foy • (418) 652-1221 Charlesbourg • (418) 624-1221
Chicoutimi • (418) 543-1221 Ottawa • (613) 238-1221 Rouyn-Noranda • (819) 797-1221 Trois-Rivières • (819) 376-1221

Une tradition de prospérité

MERCI BEAUCOUP!



DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER 1993



JEEP CHEROKEE SPORT 4RM 1993



DODGE DAKOTA 4X4 AVEC CABINE ALLONGÉE 1993



JEEP YJ «S» 1993

CHOIX DE RABAIS SUR ENSEMBLE D'OPTIONS

	PRIX DU VÉHICULE AVANT RABAIS	19 565 $
ÉQUIPE DE	**Boîte automatique**	3 rapports
	Moteur V6	Inject. électronique
	Coussin gonflable côté conducteur	Standard
	Plan de protection au choix du client †††	Standard
PLUS	RABAIS SUR OPTIONS	
	Climatiseur	515 $
	Porte-bagages	92 $
	Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes	95 $
	7 places assises	258 $
	RABAIS TOTAL SUR OPTIONS	**960 $** ††
PLUS	RABAIS SUR ENSEMBLE 24T	200 $ ††
PLUS	REMISE EN ARGENT	1000 $ †
	RABAIS TOTAL	**2160 $** †
	SUPER PRIX Le concessionnaire peut vendre moins cher	**17 405 $**†

RABAIS ROBUSTES SUR LES 4X4

	PRIX DU VÉHICULE AVANT RABAIS	24 300 $
ÉQUIPE DE	**Boîte automatique**	4 rapports
	Moteur 6 cylindres	Inject. électronique
	Prise convertible à la volée	Standard
	Plan de protection au choix du client †††	Standard
PLUS	RABAIS SUR OPTIONS	
	Climatiseur	515 $
	Glaces pare-soleil	92 $
	Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes	133 $
	Volant ajustable	90 $
	Régulateur de vitesse	140 $
	RABAIS TOTAL SUR OPTIONS	**970 $** ††
PLUS	RABAIS SUR ENSEMBLE 26E	900 $ ††
PLUS	REMISE EN ARGENT	750 $ †
	RABAIS TOTAL	**2620 $** †
	SUPER PRIX Le concessionnaire peut vendre moins cher	**21 680 $**†

	PRIX DU VÉHICULE AVANT RABAIS	23 375 $
ÉQUIPE DE	ENSEMBLE 26F	
	Moteur de 5,2 L	V8
	Boîte automatique	4 rapports
	Roues en aluminium coulé	Inclus
	Climatiseur	Sans frais
	Ensemble de garnitures LE	Inclus
	Plan de protection au choix du client †††	Standard
PLUS	RABAIS SUR ENSEMBLE 26F	1 030 $ ††
PLUS	REMISE EN ARGENT	1 000 $ †
	RABAIS TOTAL	**2030 $** †
	SUPER PRIX Le concessionnaire peut vendre moins cher	**21 345 $**†

115 360 †††

	PRIX DU VÉHICULE AVANT RABAIS	16 160 $
ÉQUIPE DE	ENSEMBLE 23R	
	Sièges-baquets et banquette arrière	Inclus
	Toit rigide amovible	Inclus
	Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes	Inclus
	Servodirection	Inclus
	Dégivreur de glace arrière	Inclus
	Plan de protection au choix du client †††	Standard
PLUS	RABAIS SUR ENSEMBLE 23R	990 $ ††
PLUS	REMISE EN ARGENT	500 $ †
	RABAIS TOTAL	**1490 $** †
	SUPER PRIX	**14 670 $**†
	Le concessionnaire peut vendre moins cher	

VOUS POUVEZ AUSSI OPTER POUR LE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS† PLUTÔT QUE POUR LA REMISE EN ARGENT.

PERSONNE NE BAT LES SUPER PRIX DE CHRYSLER. NI GM. NI FORD. NI LES IMPORTÉES.

Dodge Plymouth Chrysler Chrysler

† Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour un usage personnel seulement. La remise en argent a été soustraite de tous les prix qui sont indiqués. Les demandes de crédit sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Les remises en argent incluent la TPS et sont offertes pour une durée limitée. L'offre de crédit du fabricant peut remplacer la remise en argent. Cette offre est en vigueur du 16 janvier 1993 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre concerne les véhicules en stock chez le concessionnaire. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Tous les montants indiqués correspondent au prix de détail suggéré par le fabricant pour les modèles avec l'ensemble d'options décrit. Ces montants excluent les frais de transport, les frais d'immatriculation, d'assurances, les taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Frais de transport : Caravan/Voyager 675 $; Cherokee 450 $; YJS 550 $ et Dakota 520 $. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. †† Les rabais sur l'ensemble d'options sont basés sur la différence entre le prix annoncé et le prix de détail suggéré par le fabricant du véhicule équipé de l'ensemble d'options décrit. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. ††† Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Jeep Eagle

La vasectomie à la chinoise, sans bistouri, intéresse les médecins d'ici

MARTHA GAGNON

■ La vasectomie sans bistouri, c'est possible! Même si elle n'est pas encore très répandue, cette technique développée par un médecin chinois commence à intéresser les médecins d'ici.

Le docteur Michel Labrecque, du Centre hospitalier de l'université Laval, a déjà pratiqué cette technique sur plus d'une centaine de patients depuis près d'un an. Selon lui, cette méthode plus douce deviendra le «standard de pratique» d'ici quelques années. Pour l'instant, il donne des ateliers de formation avec un collègue d'Ottawa.

À sa connaissance, il n'y a encore aucun médecin qui utilise cette technique, à Montréal. «Ça s'en vient! Les médecins sont intéressés.» Hier, il recevait justement la visite d'un collègue de Montréal qui s'était déplacé au CHUL pour observer la fameuse technique qui se pratique, malgré tout, sous anesthésie locale.

Plutôt que d'utiliser le scalpel pour inciser le scrotum, le docteur Labrecque travaille à l'aide de deux pinces spéciales fabriquées en Chine. Avec l'une, il immobilise le canal déférent et avec l'autre aux bouts acérés, il perce la peau pour faire une ouverture tellement minime qu'il n'est pas nécessaire de faire des points de suture. Chaque canal déférent (dans lequel circule les spermatozoïdes) est amené à l'extérieur pour être sectionné et agrafé. Les saignements sont peu abondants et le patient se remet encore plus rapidement.

Lorsqu'on pratique l'intervention habituelle, il faut faire une incision de un à deux centimètres, alors qu'elle n'est que d'un demi-centimètre. «C'est le raffinement de la chirurgie», explique le docteur Labrecque qui a appris cette méthode d'un médecin chinois de New-York. Aux États-Unis, l'Association pour la stérélisation volontaire s'occupe de diffuser la technique dans la communauté médicale.

Au Québec, de 18 000 à 19 000 hommes se font vasectomiser chaque année. D'après le docteur Labrecque, cette intervention dépasse maintenant celle de la ligature des trompes chez les femmes. Selon les statistiques, un patient sur 20 revient pour subir l'intervention contraire (vaso-vasostomie) pour tenter de retrouver sa fertilité. Une intervention délicate qui réussit dans un cas sur deux.

En Chine, 15 millions d'hommes ont été vasectomisés selon la méthode douce qui existe depuis 1974. «Cette technique devrait réduire les peurs d'un certain nombre d'hommes», dit le docteur Labrecque qui donnera des ateliers de formation à Halifax, Ottawa et lors de la prochaine assemblée scientifique du Collège des médecins de famille du Canada. Selon lui, la méthode n'est pas plus coûteuse que la méthode conventionnelle.

«Maladie du hamburger»: mise au point d'un médicament en Alberta

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Des chercheurs de l'Université de l'Alberta ont inventé un médicament capable d'absorber et de neutraliser les toxines intestinales responsables de ce qu'on appelle «la maladie du hamburger».

Le médicament s'est avéré efficace au cours d'expériences menées sur des animaux. Si les tests auprès d'humains sont aussi concluants, il pourrait aussi être adapté pour combattre d'autres maladies diarrhéiques comme la «tourista» et le choléra, disent les chercheurs.

Selon M. Bob Hancock, directeur scientifique du Réseau canadien des maladies bactériennes, une équipe de recherche pan-canadienne financée par Ottawa, cette nouvelle technologie ouvre de toutes nouvelles avenues en thérapie humaine et pourrait éventuellement permettre de guérir d'autres maladies.

La maladie du hamburger est due à une bactérie qu'on retrouve souvent dans de la viande insuffisamment cuite. Elle peut aussi se propager d'une personne à l'autre. Elle se manifeste initialement par de la fièvre, des vomissements et de la diarrhée contenant du sang.

On signale chaque année — surtout l'été — des centaines de cas de maladies du hamburger au Canada, et les chercheurs ont constaté que les épidémies — pour des raisons qu'on ignore encore — deviennent plus fréquentes.

Dans environ 10 pour cent des cas, les victimes de la maladie du hamburger peuvent subir des dommages graves aux reins et au système nerveux.

Le nouveau médicament fonctionne en emprisonnant les toxines dans des molécules de sucre incrustées dans les coques poreuses d'organismes unicellulaires, les diatomées, a expliqué un des chercheurs, M. Glen Armstrong.

Essentiellement, ces petites diatomées absorbent ou épongent littéralement les toxines, qui ne peuvent alors plus s'introduire dans les cellules du patient infecté.

Un tel médicament, s'il est efficace contre la maladie du hamburger, aurait un potentiel commercial de plusieurs centaines de millions de dollars par année en Amérique du Nord, aux dires du Conseil de recherche albertain.

GM poursuit NBC

d'après CP

TORONTO

■ General Motors a annoncé hier qu'elle allait traduire le service des nouvelles du réseau NBC en justice pour avoir prétendu que ses camionnettes risquaient de prendre feu.

De petites fusées attachées à une camionnette avaient été détonnées par télécommande, pour s'assurer que le véhicule prendrait feu lors d'un test filmé par le programme «Dateline NBC», affirme Harry Pearce, vice-président exécutif de GM

«Notre entreprise a subi des dommages irréparables, et nous allons nous défendre», a fait savoir M. Pierce dans un communiqué émis à Détroit et diffusé par satellite à tous les employés et concessionaires de la compagnie en Amérique du Nord.

Dans un rapport diffusé en novembre dernier, NBC avait soutenu que les camionnettes GMC et Chrevrolet construites entre 1973 et 1987 étaient susceptibles de prendre feu en cas de collision, parce que leur réservoir à carburant avait été placé sur le côté du véhicule, à l'extérieur du châssis.

NBC citait de plus des experts en sécurité selon qui cette erreur de design avait déjà causé la mort de plus de 300 personnes.

«Notre réputation s'est trouvée empoisonnée par le sensationnalisme malhonnête d'une émission du programme Dateline de NBC intitulée «Explosion imminente», a souligné M. Pierce.

Un porte-parole de General Motors a annoncé que la compagnie ne rappellerait pas les cinq millions de camionnettes construites entre 1973 et 1987 et encore en circulation — dont un million au Canada. Les analystes estiment que le coût d'un tel rappel aurait pu atteindre un milliard de dollars.

GM a déplacé le réservoir des camionnettes en 1988.

LE CONCOURS
« LE TRANSPORT EN COMMUN, TOUT LE MONDE Y GAGNE! »

Depuis près d'un an, la STCUM ne cesse d'améliorer son réseau pour augmenter votre confort, réduire votre temps de déplacement et faire en sorte que vous y gagniez à utiliser le transport en commun. Vous aimeriez être doublement gagnant? Participez sans plus tarder au concours « Le transport en commun, tout le monde y gagne! ». Répondez correctement à la question du jour et, qui sait, vous serez peut-être l'un des heureux gagnants dont le nom sera dévoilé quotidiennement au cours de l'émission du matin « Bonjour Montréal » animée par Paul Houde sur les ondes de CKAC. Et ce n'est pas tout! Vous pourriez aussi gagner le même prix à l'occasion du deuxième tirage de la journée. Pour y participer, vous n'avez qu'à répondre à la question humoristique du jour posée dans le cadre de l'émission du retour « Centre-ville », à la station Cité rock détente. **Bonne chance!**

À GAGNER DEUX FOIS PAR JOUR, DU LUNDI AU VENDREDI : UNE CAM POUR TROIS MOIS ET UN CERTIFICAT-CADEAU DE 200 $!

De nombreux partenaires, tous accessibles par le transport en commun, s'associent à la STCUM pour vous offrir des prix drôlement alléchants. Du lundi au vendredi, entre le 18 janvier et le 19 février 1993, vous pouvez ainsi participer à deux tirages quotidiens et courir la chance de gagner une CAM pour une durée de trois mois, d'une valeur de 129 $, et un certificat-cadeau, d'une valeur de 200 $, échangeable chez les marchands participants de l'artère ou du centre commercial cités sur les ondes. Vous désirez gagner davantage? Inscrivez votre numéro de CAM sur votre bulletin de participation, et la valeur de votre certificat-cadeau sera doublée.

GROS LOT D'UNE VALEUR DE PLUS DE 10 000 $*
ET 10 CAM VALIDES POUR UNE ANNÉE, TIRÉS À LA FIN DU CONCOURS PARMI TOUS LES PARTICIPANTS!

Complexe Desjardins

N'oubliez pas que la façon la plus simple de vous rendre au Complexe Desjardins, c'est de prendre le métro jusqu'aux stations Place-des-Arts ou Place-d'Armes.

La Presse · CITE 107,3 FM ROCK - DÉTENTE · CKAC 73 AM

CAPSULE DU JOUR

POUR VOUS DÉPLACER FACILEMENT AU CENTRE-VILLE, PRENEZ L'AUTOBUS ET LE MÉTRO!

Grâce à deux nouvelles lignes et à des améliorations apportées à quatre lignes existantes, la STCUM facilite vos déplacements au centre-ville! Vous connaissez déjà la rapidité du métro; découvrez maintenant l'efficacité des nouvelles lignes 19 - Sainte-Catherine / Bonsecours et 38 - Ville-Marie, et des lignes améliorées 14 - Amherst, 35 - Notre-Dame, 150 - René-Lévesque et 26 - Vieux-Montréal / Vieux-Port. En réduisant le nombre de correspondances, ces lignes vous conduisent plus facilement aux quatre coins du centre-ville! Mieux encore, elles vous offrent deux fois plus d'autobus sur les principales artères du centre-ville : Sainte-Catherine, de Maisonneuve, Jeanne-Mance, Saint-Urbain et Peel.

PLUS DE 50 PRIX À GAGNER, D'UNE VALEUR TOTALE DE PLUS DE 25 000 $!

BULLETIN DE PARTICIPATION

QUESTION DU JOUR ?

La ligne 19 - Sainte-Catherine / Bonsecours est l'une des deux nouvelles lignes du centre-ville. Quel est le nom de l'autre ligne?
☐ La ligne 14 - Amherst ☐ La ligne 35 - Notre-Dame ☐ La ligne 38 - Ville-Marie

Remplir en écrivant lisiblement.
Nom
Adresse ☐ Janvier Code postal ☐ Février
Ville Âge
N° de CAM
N° de téléphone (res.) (bur.)

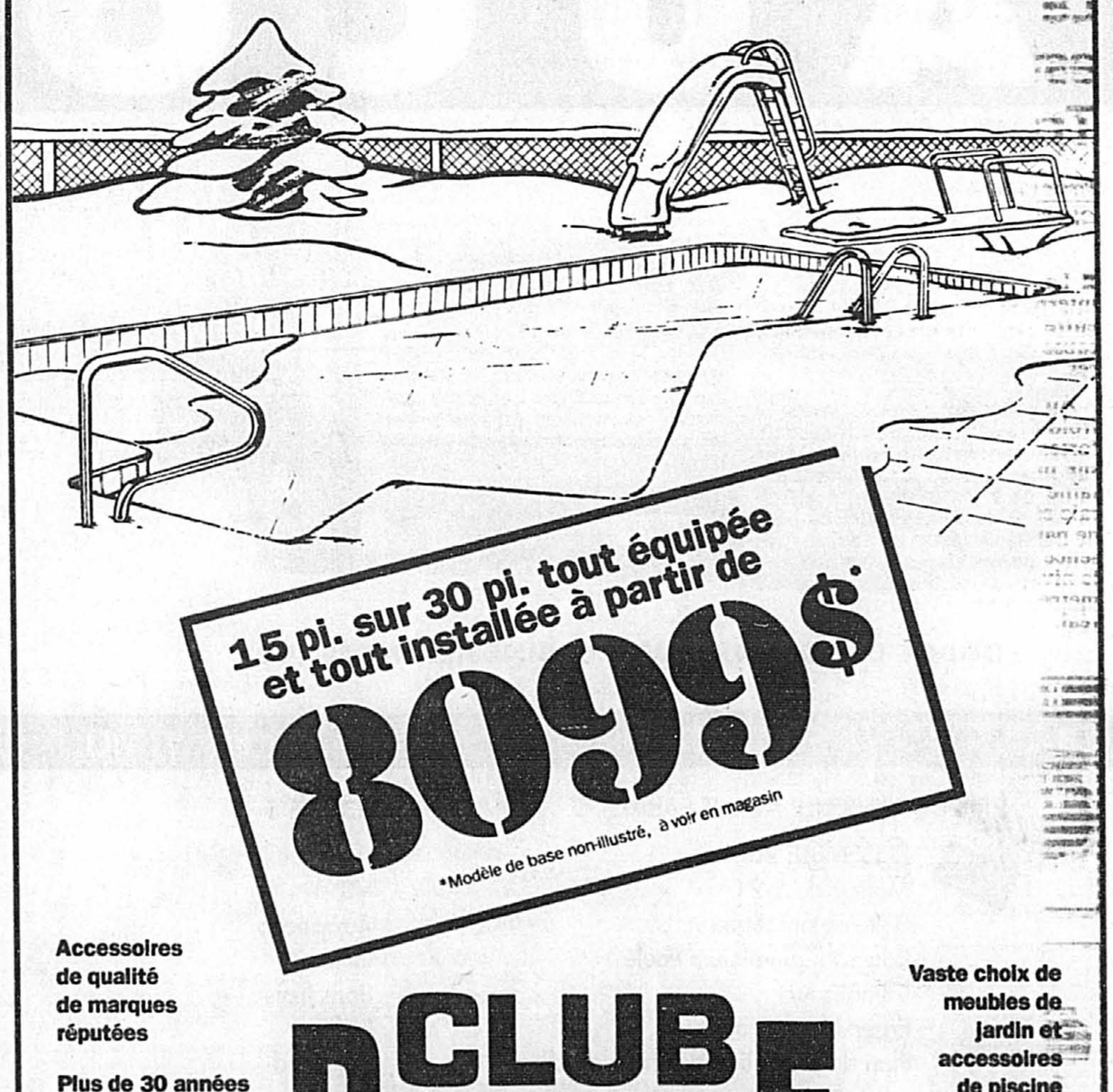
Le présent bulletin de participation dûment rempli doit parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous avant 17 h le 18 février 1993. Les fac-similés reproduits à la main sont également acceptés. Pour être déclaré gagnant d'un prix, vous devez répondre à la question d'habileté suivante : 56 ÷ 2 X 3 - 37 + 8 = ____
Pour obtenir copie du règlement, écrivez à l'adresse suivante en incluant une enveloppe-réponse affranchie :
CONCOURS « LE TRANSPORT EN COMMUN, TOUT LE MONDE Y GAGNE! »
C.P. 709, Tour de la Bourse
Montréal (Québec)
H4Z 1J9

INSCRIVEZ VOTRE NUMÉRO DE CAM, ET LA VALEUR DE VOTRE CERTIFICAT-CADEAU PASSERA DE 200 $ À 400 $!

* Le grand prix sera constitué de certificats-cadeaux d'une valeur de 10 000 $, échangeables chez les marchands participants des artères ou des centres commerciaux associés à la promotion, et d'une CAM gratuite pour une année, d'une valeur de plus de 500 $.

STCUM

Venez vous rincer l'oeil!



15 pi. sur 30 pi. tout équipée et tout installée à partir de
8099 $*
*Modèle de base non-illustré, à voir en magasin

Accessoires de qualité de marques réputées

Plus de 30 années d'expérience en entretien, installation et réparation de piscines

CLUB PISCINE
LE SUPERMARCHÉ DE LA PISCINE

Vaste choix de meubles de jardin et accessoires de piscine

Installation et matériaux garantis par Club Piscine

fait fondre les prix!

4 VASTES ENTREPÔTS POUR MIEUX VOUS SERVIR

LONGUEUIL	BROSSARD	HEURES D'OUVERTURE :	LAVAL	SHERBROOKE
620, Place Trans-Canada Longueuil	6655, boul. Taschereau Brossard	LUNDI AU MERCREDI : 10 h à 18 h JEUDI ET VENDREDI : 10 h à 21 h SAMEDI : 9 h à 17 h DIMANCHE : 10 h à 17 h	3265, Aut. 440 ouest Laval	4796, boul. Bourque Rock-Forest
463-3112	678-5333		973-7733	(819) 822-2582

Pas d'accusation contre Beaudoin

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

■ L'enquête menée par la Sûreté du Québec sur le président de la Commission des courses, M. Yves Beaudoin, s'est terminée sans qu'il y ait lieu de porter d'accusations.

«L'enquête est terminée», de résumer le porte-parole du ministre Claude Ryan, François Grenon, après vérification avec la Sûreté du Québec.

Vendredi dernier, le Conseil du trésor rendait public un rapport d'enquête sur la gestion à la Commission des courses, un constat fort accablant qui a déclenché la mise en tutelle administrative de l'organisme par un représentant du contrôleur des finances. De larges extraits du rapport avaient été expurgés pour ne pas interférer avec l'enquête policière en cours, expliquait-on. Hier M. Grenon a soutenu ne pas savoir si, avec la fin de l'enquête, la totalité du rapport devenait public.

Dans un échange de correspondance avec le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, qui lui avait demandé d'enquêter, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a confirmé que dans les années 1979 et 1980, M. Beaudoin «a utilisé les services d'un preneur aux livres».

Cependant, le représentant du procureur général dans ce dossier concluait dans un rapport remis le 20 janvier dernier «qu'à son avis M. Beaudoin n'avait pas commis d'infraction et que par conséquent il n'y avait pas lieu de porter d'accusations».

En faisant son enquête, la Sûreté du Québec a en outre entendu des allégations voulant que M. Beaudoin ait acheté une maison d'un éleveur, Jean-Pierre Lareau, en échange d'une intervention favorable de M. Beaudoin auprès d'un juge de la Commissions des courses.

Or, selon les renseigments obtenus par la SQ, en octobre la Commission des courses reconnaissait la culpabilité de l'entraîneur d'un cheval appartenant à M. Lareau et lui donnait une sentence normale pour l'infraction constatée. Selon le juge en cause il n'y a eu aucune pression dans ce dossier.

En avril 1992, toutefois, M. Beaudoin a bel et bien acheté une maison de M. Lareau. «L'enquête a établi que le prix payé correspondait au prix du marché», de conclure le ministre Ryan.

Un ancien policier poursuit la SQ

ÉRIC TROTTIER

■ Un ancien policier de Montréal qui allègue avoir été arrêté sans raison, insulté et brutalisé par deux enquêteurs de la Sûreté du Québec, le mois dernier, poursuit la SQ pour 30 001 $.

Pierre Beauchamp, un homme d'affaires de 48 ans résidant Place Hélène-Boullé, dans le quartier Ahuntsic, a été arrêté par deux policiers en civil, Yves Champagne et Mario Rivest, du détachement de Saint-Jean de la SQ, pour des raisons qui lui restent encore obscures.

Le 7 janvier en fin d'après-midi, il roulait dans la voie de gauche de l'autoroute 15 en direction de Montréal. Le traffic était assez dense. Soudain, une grosse voiture a voulu s'insérer entre lui et l'automobile qui le précédait. Il n'a pas cédé le passage. La grosse voiture, occupée par deux enquêteurs de la SQ, l'a alors collé au derrière avant de l'immobiliser sur l'accotement, un kilomètre plus loin.

Selon Pierre Beauchamp, les deux policiers se seraient montrés grossiers, l'auraient fouillé comme un trafiquant de drogue, l'auraient rudoyé et jeté au sol, avant de repartir sans explication, sans excuse, sans lui remettre de contravention et sans lui montrer leur numéro de matricule. Pierre Beauchamp avait par la suite dû les prendre en chasse avant de les rattraper et noter leur numéro de plaque d'immatriculation.

Dans la poursuite déposée en Cour supérieure, son avocat, Me René Roberge, estime que la réputation de son client a été lésée (pour 1 $, puisque la valeur de sa réputation est inestimable, dit-il), que la conduite des représentants de la SQ lui a causé des préjudices moraux et de l'anxiété (pour 20 000 $) et que les policiers devraient en outre lui verser 5000 $ chacun en dommages punitifs.

D'autre part, le commissaire à la déontologie policière qui a examiné la plainte de M. Beauchamp, vient de décider de tenir une enquête formelle sur cette affaire. Rappelons que la Sûreté du Québec doit de son côté remettre cette semaine un rapport sur l'incident aux procureurs de la Couronne du palais de justice de Laval. Ceux-ci verront par la suite à porter ou non des accusations au criminel contre les deux policiers.

L'avocat de Séguin plaide légitime défense et accident

■ Me Richard Dubé, l'avocat de Maxime Séguin, qui subit son procès pour meurtre au palais de justice de Montréal, a plaidé hier la légitime défense et l'accident pour faire acquitter son client.

Séguin, 20 ans, a tué Sylvain Lauzon, 26 ans, le 18 janvier 1992, dans un dépanneur Provi-Soir du boulevard Henri-Bourassa. Séguin, qui s'était évadé de la prison où il purgeait une peine de trois ans pour hold-up, allait commettre un nouveau vol à main armée dans ce dépanneur.

Lauzon n'a pas voulu obéir aux ordres de Séguin, qui tentait d'envoyer tous les clients du dépanneur dans l'arrière-boutique. Une bataille a alors éclaté entre Lauzon et Séguin, bataille au cours de laquelle Séguin a tiré un coup de feu sur Lauzon.

Les jurés ont eu droit au visionnement du vidéo enregistré ce soir-là. On n'y voit pas les derniers moments de l'altercation, cependant. On entend seulement Séguin dire à Lauzon de ne plus le tenir et de le laisser partir «sinon je te pète».

Dans son témoignage, Séguin a expliqué que le coup de feu fatal «est parti» (l'accident) au cours de l'altercation entre lui et la victime, mais que lui ne voulait pas tuer Lauzon. Il explique aussi qu'il a simplement tenté de se défaire de son emprise, et qu'il sentait sa vie menacée par Lauzon, qui avait retourné son poignard contre lui (Séguin). Séguin voulait donner un coup sur la tête de Lauzon pour l'assommer (légitime défense), mais «le coup est parti».

Le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, donnera ses instructions au jury ce matin, et les 10 jurés commenceront à délibérer dès aujourd'hui.

La circulation maritime est interrompue entre Trois-Rivières et Montréal

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La circulation maritime est interrompue sur le Saint-Laurent entre Trois-Rivières et Montréal à cause des amoncellements de glaces.

Au cours des derniers jours, le froid et les vents ont provoqué de fortes concentrations de glaces sur une distance d'une cinquantaine de kilomètres entre Lanoraie et le lac Saint-Pierre. En plus de paralyser la navigation, la présence de ces glaces a fait monter le niveau de l'eau de plus de deux mètres dans la région de Montréal.

Près d'une quinzaine de navires étaient immobilisés hier sur le Saint-Laurent, dont huit à Montréal et cinq à Trois-Rivières. Certains bateaux attendent même depuis jeudi dernier pour repartir.

Ce genre de situation ne s'était pas vu depuis le début des années 80. Les conditions difficiles ont obligé Transports Canada à demander du renfort afin de briser les glaces et rouvrir la voie maritime.

Un remorquueur de haute mer en provenance d'Halifax, le Terry Fox, est venu donner un coup de main aux cinq brise-glaces patrouillant dans ces secteurs. Cette intervention vise également à prévenir les inondations.



BMW 318i : 26 900$*

VOTRE PREMIÈRE BMW

NOUS SAVONS QUE VOUS SERIEZ PRÊT À PAYER BEAUCOUP PLUS CHER!

La plus populaire de sa Série, la 318i s'avère une fière compétitrice. Dotée d'un moteur 4 cylindres de 1.8 litre, la cadette de cette prestigieuse Série vous surprendra par son comportement routier, sa tenue de route exceptionnelle, la solidité de sa construction et ses performances insoupçonnées. La 318i mérite fièrement sa place dans l'impressionnante Série 3 de BMW. Passez faire l'essai de votre première BMW chez l'un de vos concessionnaires BMW.

318i

Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, Boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl. 343-3412

Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

*P.D.S.F. pour la BMW 318i, modèle de base. Taxes et immatriculation en sus. Transport et préparation (495 $).

Réducteur de vitesse
GBS GENERAL BEARING SERVICE
Montréal 937-7423 · Laval 668-6330 · Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 · Longueuil 670-2660 · Rte-Est 254-6038

RÉSULTATS loto-québec
Banco Tirage du 93-02-08
1 3 4 5 8
15 22 23 24 27
28 30 31 32 44
48 52 53 66 67
Prochain tirage: 93-02-09
T.V.A. le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

BETTER RESTAURANT
Je choisis Chez BETTER

"Unique en son genre, Chez BETTER a fait son propre nom en se spécialisant dans les saucisses de toutes sortes et les bières de partout au monde. Environ 20$ pour deux, bière incluse."
En Route d'Air Canada

TOUS VOS VIEUX BIJOUX ONT UNE FIN... ET UN PRIX VENEZ NOUS VOIR
Thompson & Whetstone 289-9761
1117 Rue Ste-Catherine O., bureau 900 Montréal

FAILLITE
TENGO SPORTS INC.
SOLDE DE FAILLITE — VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE SPORT

BALLES DE GOLF DUNLOP
VALEUR JUSQU'À 35 $ la douzaine
SOLDE DE FAILLITE LA DOUZ. 12$

CHAUSSURES NIKE
VALEUR JUSQU'À 55 $
SOLDE DE FAILLITE 39$

CHAUSSURES BROOKS
VALEUR JUSQU'À 55 $
SOLDE DE FAILLITE 39$

RAQUETTES DE SQUASH ACURA
VALEUR JUSQU'À 135 $
SOLDE DE FAILLITE 65$

JAMBIÈRES DE GARDIEN COOPER
VALEUR JUSQU'À 240 $
SOLDE DE FAILLITE 160$

SOULIERS À CRAMPONS ADIDAS, NIKE, PUMA, CONVERSE
VALEUR JUSQU'À 80 $
SOLDE DE FAILLITE WOW! 40$

CULOTTES DE HOCKEY COOPER
VALEUR JUSQU'À 245 $
SOLDE DE FAILLITE 160$

ENSEMBLES DE GOLF 11 PIÈCES
VALEUR JUSQU'À 650 $
SOLDE DE FAILLITE 375$

RAQUETTES DE TENNIS WILSON ET SLAZENGER
VALEUR JUSQU'À 245 $
SOLDE DE FAILLITE WOW! 150$

CHANDAILS DE HOCKEY
VALEUR JUSQU'À 60 $
SOLDE DE FAILLITE 19$

PUTTER POUR MINI GOLF
VALEUR JUSQU'À 29 $
SOLDE DE FAILLITE 9$

VESTES DE SKI PEDIGREE
VALEUR JUSQU'À 350 $
SOLDE DE FAILLITE 59$

PATINS CCM ET BAUER
VALEUR JUSQU'À 114 $
SOLDE DE FAILLITE 75$

COMBINAISONS DE SKI 1 PIÈCE POUR ENFANTS
SOLDE DE FAILLITE 36$

MasterCard VISA
Altrans International Inc.
encanteurs • liquidateurs • évaluateurs

3689, BOUL. SAINT-JEAN
(Transcanadienne, sortie 52 nord, jusqu'au Centre commercial Blue Haven
Dollard-des-Ormeaux
626-7662
HORAIRE : lundi-mercredi 9 h 30 à 18 h
jeudi et vendredi 9 h 30 à 21 h
samedi 9 h 30 à 17 h • dimanche 11 h à 17 h

Quatre étudiantes canadiennes sur cinq disent avoir été agressées par des hommes

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Quatre étudiantes canadiennes sur cinq, aux niveaux collégial ou universitaire, disent avoir été victimes d'agressions physiques, psychologiques ou sexuelles de la part d'hommes avec lesquels elles passaient une soirée.

C'est ce que révèle un sondage national mené l'automne dernier auprès de 1835 étudiantes fréquentant le collège ou l'université, qui étaient interrogées au sujet de leurs sorties de l'année précédente.

Les auteurs de l'enquête, les sociologues Katharine Kelly et Walter DeKeseredy, de l'université Carleton, ont constaté que 79 pour cent des etudiantes disaient avoir été victimes d'agressions psychologiques — sous forme d'insultes ou de menaces — de la part d'hommes avec lesquels elle ont passé une soirée, l'année précédente.

Environ 35 pour cent ont dit avoir été agressées physiquement — giflées ou bousculées dans certains cas, frappées, étouffées ou même battues dans d'autres.

Et 46 pour cent ont dit avoir été victimes d'agressions sexuelles allant d'attouchements au viol.

En conférence de presse, hier, les chercheurs ont contesté les arguments selon lesquels leurs chiffres avaient été gonflés par des incidents somme toute mineurs comme des propos injurieux ou grossiers.

Plusieurs femmes ont été extrêmement perturbées par de tels incidents, a déclaré Mme Kelly. Elles ont souvent dit que ce genre d'agissements leur avait paru «presque pire qu'une agression physique, parce qu'elles s'étaient senties dénigrées et infériorisées».

«Oui, certains types d'agressions psychologiques reflètent des pratiques très courantes dans notre société, et oui, ils contribuent à augmenter les chiffres, a dit Mme Kelly. Mais il me semble douteux de présumer... que leurs conséquences sont minimes.»

L'enquête, financée par le ministère fédéral de la Santé, a aussi révélé que 76 pour cent des étudiants masculins ont admis avoir usé d'agressivité lors d'un rendez-vous avec une femme.

L'enquête était basée sur des questionnaires remis à 3142 étudiants — 1835 femmes et 1307 hommes — de 44 établissements d'enseignement au pays. Un tel échantillon comporte une marge d'erreur n'excédant pas 2 pour cent. Les chercheurs n'ont pas encore analysé les réponses des étudiants masculins.

Le sondage révèle aussi que 53 pour cent des étudiantes disent avoir été insultées ou injuriées par l'homme avec lequel elles avaient rendez-vous, que 20 pour cent disent avoir été poussées ou bousculées, et que 12 pour cent disent avoir eu une relation sexuelle à contrecoeur sous la pression et l'insistance de leur partenaire.

L'information, la meilleure arme contre les tensions raciales

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ L'information demeure la meilleure arme pour amoindrir les tensions dans les relations entre la police et les minorités visibles.

C'est pourquoi on vient de mettre sur pied un Centre canadien pour les relations interraciales de la police, a expliqué hier le porte-parole du Centre, Roland Bourget, chef de police de Sainte-Foy, à l'issue d'une réunion du bureau des gouverneurs de l'organisme.

Le Centre fournit de l'information tant aux policiers qu'aux communautés culturelles, aux journalistes et au grand public.

«On met l'accent sur les programmes mis en place dans les différentes villes et qui impliquent les relations entre la police et les communautés culturelles, a indiqué M. Bourget. Mais on insiste aussi sur la formation des policiers.»

Une autre membre du Centre, l'avocate Marlène Dubuisson Balthazar, de Laval, a cité d'autres mesures prises dans certains centres urbains pour réduire les frictions entre la police et les minorités visibles. «A Laval, les policiers vont dans les écoles y rencontrer les jeunes Noirs. A la télévision communautaire, on invite aussi des policiers pour y parler de ce genre de problème», a-t-elle dit.

SOYEZ UN EMPLOYEUR DÉFI 93. EMBAUCHEZ DES ÉTUDIANTS.

Dans le cadre du programme d'emplois d'été pour étudiants du gouvernement du Canada, les organismes de tous genres peuvent demander des subventions en vue d'appuyer la création d'emplois d'été.

Présentez votre demande dès maintenant au Centre d'emploi du Canada de votre localité – vous trouverez l'adresse à la rubrique Emploi et Immigration Canada des pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Soyez un employeur Défi 93. C'est un atout pour les étudiants et étudiantes, les employeurs et l'avenir du Canada.

Défi 93

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE POSTÉES AU PLUS TARD LE 12 MARS 1993.

Note: La date limite peut varier. Veuillez communiquer avec le Centre d'emploi du Canada de votre localité pour obtenir des précisions.

Gouvernement du Canada Ministre d'État à la Jeunesse
Government of Canada Minister of State for Youth
Canada

LISTE DES 16 GAGNANTS DU CLUB Multi•points

TIRAGES DES 8, 15, 22 et 29 JANVIER 1993

Voiture Mazda 323

8 jan. 1993	**Francine Lapierre,** Montréal Vidéotron	22 jan. 1993	**Luc Bergeron,** Victoriaville Master Card Or
15 jan. 1993	**Sylvie Leduc-Bernier,** Montréal Banque Nationale	29 jan. 1993	**Yolaine Deschenes,** Pont-Rouge Banque Nationale

Croisière Royal Caribbean

8 jan. 1993	**Liane Laplante-Delisle,** St-Hubert Banque Nationale	22 jan. 1993	**Denis Roch,** Montréal CLUB *Multi•Points*
15 jan.1993	**Jean-Noël St-Pierre,** Rimouski Master Card Or	29 jan. 1993	**Marthe Boisvennu,** Buckingham Banque Nationale

Forfait vacances Sandals - Montego Bay

8 jan. 1993	**Jeannine Brissette,** Berthierville Banque Nationale	22 jan. 1993	**Denis Campeau,** Montréal Master Card Or
15 jan. 1993	**Andrew Jos. Sullivan,** Montréal Banque Nationale	29 jan. 1993	**Alain Vallières,** Loretteville Banque Nationale

1 000 $ en BONS D'ACHAT du CLUB *Multi•points*

8 jan. 1993	**Denis Desjardins,** Verchères Banque Nationale	22 jan. 1993	**Ida Pilote,** Chicoutimi Master Card Or
15 jan. 1993	**Allens Tremblay,** St-Ambroise CLUB *Multi•Points*	22 jan. 1993	**Pauline Ouellette,** Aylmer Master Card Or

C'EST SEULEMENT LES MEMBRES QUI GAGNENT!

Devenez membre en composant de Montréal le 251-8688 ou sans frais le 1 800 563-8688

CLUB Multi•points

Vidéotron* le SuperClub Vidéotron CFTM CKAC73AM CITE 107,3 FM CIAD 800 AM La Presse BANQUE NATIONALE Notre banque nationale

Les règlements relatifs aux tirages sont disponibles chez CLUB Multi•points Ltée, 5560 Chauveau, Montréal (Québec) H1N 1G9

M1898001



CONTRACTEZ VOTRE HYPOTHÈQUE AU TRUST NATIONAL ET RECEVEZ jusqu'à 1000 $

Actuellement, lorsque vous contractez ou transférez votre hypothèque et choisissez un prêt hypothécaire à taux convertible d'un an ou un prêt hypothécaire fermé d'un terme variant entre deux et cinq ans du Trust National, vous pouvez recevoir 5 $ en argent comptant pour chaque tranche de 1 000 $ de votre hypothèque jusqu'à concurrence de 1 000 $.

De plus, grâce à notre prêt hypothécaire à taux convertible d'un an, vous pourrez obtenir en tout temps un taux d'intérêt fixe concurrentiel pendant douze mois sans aucuns frais.

Venez nous rencontrer et nous vous indiquerons comment obtenir jusqu'à concurrence de 1 000 $ en argent comptant.

Demandez-nous plus de détails dès aujourd'hui!

Trust National
Pour un avenir sûr

Cet hiver, levez le nez sur l'autoroute



À ce prix, pas nécessaire de vous mettre dans le pétrin. Évitez la poudrerie, le verglas et le pare-chocs à pare-chocs. Profitez plutôt du nouveau tarif Inter-Canadien, un tarif très abordable - 169$ aller-retour - avec des conditions avantageuses : aucune durée de séjour minimale ou maximale, les changements permis sans pénalité, le billet entièrement remboursable avant le départ et le double des points Canadien Plus.

D'ici le 31 mars 1993, ne collez pas votre nez au volant. Collez-le plutôt au hublot, sur un de nos 24 vols quotidiens entre Montréal et Québec. Vous verrez. C'est plus sécuritaire. Et bien plus agréable.

Pour obtenir des renseignements sur les conditions ou pour réserver, communiquez avec votre conseiller en voyage, ou composez, à Montréal, le (514) 636-3890, à Québec, le (418) 692-1031 ou sans frais le 1 800 361-0200.

* Réservations trois jours avant le départ, selon les disponibilités. Non-remboursable si une partie du billet a été utilisée. Les taxes ne sont pas incluses.

Inter-Canadien
LE QUÉBEC EST EN AFFAIRES

Les nouveaux universitaires échouent aux tests de français et se sentent floués

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les candidats aux études de premier cycle universitaire subissent massivement des échecs aux tests de français obligatoires du gouvernement (plus de 60 p. cent dans certaines catégories en 1992), et les étudiants s'élèvent contre ce système qu'ils jugent injuste et discriminatoire; ils craignent de ne pouvoir, nombreux, obtenir leurs diplômes à cause de cette évaluation du français écrit.

L'Association des étudiants de l'UQAM, principalement sa section des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications, a pour sa part protesté vigoureusement hier contre ces tests effectués par le ministère de l'Éducation supérieure. Elle estime que ces tests sont «contestables».

Précisons qu'aux examens de mai dernier, (des dissertations sur un thème donné) destinés aux élèves des collèges désireux de s'inscrire à l'UQAM, grosso modo, 55 p. cent des 4303 candidats ont échoué; aux examens du 19 septembre destinés aux candidats adultes, 65 p. cent des 5925 candidats ont échoué. Dans l'ensemble du Québec le taux d'échec des collégiens a été de quelque 45 p. cent selon les sources étudiantes.

Le doyen adjoint aux études de premier cycle de l'UQAM, M. Robert Couillard, a dit hier qu'il s'agit là d'un «grave problème de système» et d'une situation «consternante».

Les étudiants, quant à eux, réclament que les tests ne soient pas, comme c'est le cas maintenant à l'UQAM, notamment, une condition de l'admission aux programmes d'études; ils se soumettraient toutefois à un système de cours de rattrapage s'étendant sur l'ensemble de leur stage universitaire. Ils sont en tout cas «en colère» et ils mobilisent. Les pétitions ont commencé à circuler.

L'administration de l'UQAM, quant à elle, cherche des accommodements. Mais le doyen adjoint dit que l'UQAM ne cédera pas sur le fond des choses; «ce ne serait pas là rendre service». Les étudiants se verront probablement offrir gracieusement, après des reprises infructueuses, des cours de rattrapage: un «programme de français compensateur obligatoire». Les standards ne seront pas abaissés; pendant la période de rattrapage, les cours ordinaires seront suspendus. Le test restera donc en principe une condition d'admission aux cours; pas une condition d'obtention d'un diplôme, comme c'est le cas à l'Université de Montréal.

Il faut comprendre que, pour la première fois l'an dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur s'est donné la tâche, en collaboration avec les universités françaises, d'organiser les tests de français écrit obligatoires. Auparavant, depuis 1988, les universités effectuaient elles-mêmes leur dépistage.

En vertu du nouveau système, enclenché l'automne dernier, les étudiants qui échouent les tests de français — une dissertation sur un thème — peuvent se reprendre deux fois: en janvier et en septembre. La première échéance ultime n'arrivera qu'en janvier 1994.

Le porte-parole de l'Association des étudiants en sciences humaines, M. Alexandre Sirois, a dit regretter que, dans les circonstances actuelles, toute une génération de jeunes se verront ainsi exclus d'une formation universitaire. Il a toutefois exprimé l'avis que les systèmes d'évaluation actuellement en vigueur à l'Université de Montréal, par exemple, pourraient être acceptables. Là, a-t-il expliqué, l'université offre un cours de recyclage s'étendant sur l'ensemble du cours universitaire.

M. Sirois signale aussi que le système actuellement en vigueur dans les universités françaises est discriminatoire à l'égard des étudiants étrangers et des universités françaises elles-mêmes; (les universités anglaises, précise-t-il, ne sont pas soumises à des tests linguistiques semblables).

Tout le monde s'entend sur la gravité de cette situation. Le porte-parole étudiant a pour sa part exprimé l'avis que la situation actuelle n'est peut-être pas étrangère au système d'enseignement du français «presque médiocre» pratiqué dans les institutions pré-universitaires. Il a par ailleurs fait valoir que les tests sont probablement trop sévères, trop «subjectifs» et que les sept critères d'évaluation: argumentation, syntaxe, etc, sont mal interprétés.

Le doyen adjoint a indiqué que l'augmentation des échecs, dans le système du ministère, est liée au fait que l'examen est fondé sur un travail discursif. Les tests «objectifs» exigeant moins d'effort de pensée, les étudiants des niveaux secondaires «écrivent moins».

Selon M. Couillard, (statistiques de la CREPUQ), le pourcentage de réussite des candidats du collégial, dans les universités Laval, Montréal et l'UQAM, s'établit comme suit: Laval, 62,4; Montréal, 57,5 et UQAM 48,8. Pour les candidats adultes: Laval, 48,5; Montréal, 34,7; UQAM, 34,4.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

«Créons un monde qui offre de l'espoir à nos filles»

■ «Les questions touchant leur situation économique sont cruciales pour les femmes d'aujourd'hui. Je crois qu'il nous faudra prendre en main notre propre avenir et créer un monde qui offre de l'espoir à nos filles», a déclaré hier Diane Rioux, nouvelle vice-présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

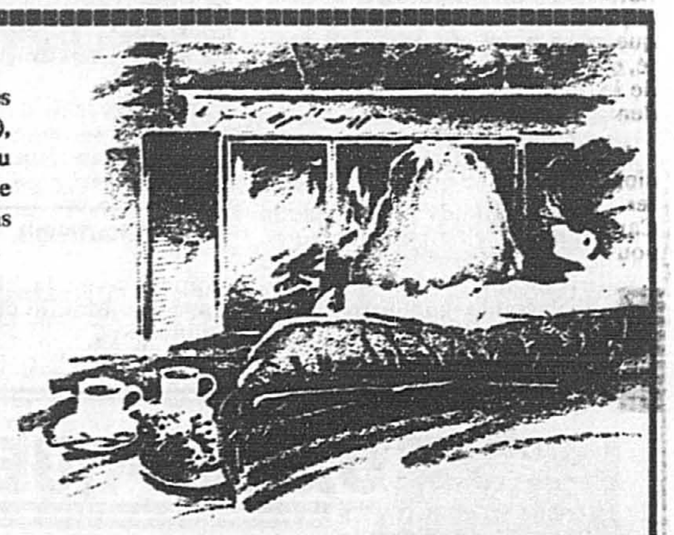
Nommée pour un mandat de trois ans, Mme Rioux assume à temps plein la vice-présidence de l'est du pays. Elle occupe les bureaux du CCCSF à Montréal, où sont centralisés les services offerts aux femmes du Québec et des provinces de l'Atlantique. Mariée, mère de deux enfants, Mme Rioux dirigeait une entreprise de relations publiques à Trois-Rivières jusqu'à sa nomination le 4 janvier dernier.

Très active dans son milieu à titre bénévole, Mme Rioux fut tour à tour présidente de la Société canadienne du cancer à Trois-Rivières, vice-présidente de la Société canadienne de la Croix-Rouge et membre du conseil d'administration du Centre Le Pont, organisme destiné à venir en aide aux femmes qui réintègrent le marché du travail.

«J'ai un intérêt particulier pour l'enseignement professionnel que reçoivent les jeunes filles et pour les problèmes sociaux et économiques auxquels se heurtent celles, parmi nous, qui atteignent la quarantaine ou la cinquantaine», a ajouté Mme Rioux, bachelière ès arts de l'Université d'Ottawa, qui a occupé divers emplois en tant que gestionnaire, puis consultante en relations publiques.

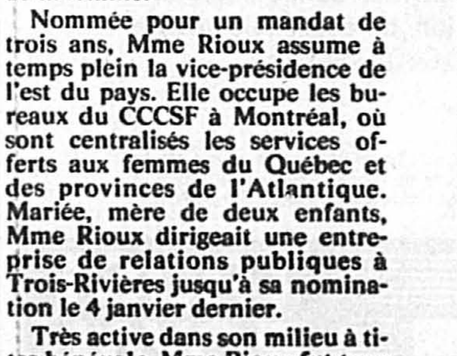
Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme est un organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral. Il a pour mandat de conseiller le gouvernement et de renseigner le public en matière de condition féminine.

FORFAIT SKI
FAITES-VOUS PLAISIR !
À 5 minutes du Centre de ski Stoneham, profitez de tous les plaisirs de la montagne, de l'atmosphère chaleureuse du Manoir et des doux délices de sa bonne table. Faites le plein d'air, puis goûtez aux petites attentions particulières du Manoir. Notre FORFAIT SKI comprend : la chambre, le petit déjeuner, le repas du soir, le transport et les billets de remontées (jour et soir compris), l'après-ski au coin du feu, l'accès à la piscine intérieure, au sauna et aux bains tourbillons. PLAISIRS GARANTIS.



LE MANOIR DU LAC DELAGE
HÔTEL DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS
40, av. du Lac, Ville du Lac Delage (Québec) G0A 4P0
À PARTIR DE 185$
Prix par personne en occupation double (2 nuits/3 jrs) Taxes et service en sus.
RÉSERVATIONS (418) 848-2551 1-800-463-2841

NOS ORDINATEURS SONT CONÇUS POUR RÉSISTER AUX CONTRAINTES DU MONDE D'AUJOURD'HUI... ET D'HIER.


Ordinateurs bloc-notes série T4500
Technologie Intel 486SX à 20 MHz
Mémoire vive standard de 4 Mo (extensible à 20 Mo)
Disque dur de 120 Mo
ACL VGA TFT couleur ou à éclairage latéral
1 logement extension PCMCIA 2.0
Nouveau tableau d'affichage à cristaux liquides
Souris à connexion directe BallPoint^MD fournie
On ne pourra pas dire que les ordinateurs bloc-notes dernier cri de Toshiba ne conviennent qu'aux nouveaux bureaux ultramodernes.
Loin de votre tour de verre moderne et climatisée se trouve Irian Jaya, en Indonésie. Larry Cole y a vécu quatre ans en compagnie de son ordinateur bloc-notes dans le cadre d'une mission religieuse.
Quelle aventure ! La chaleur et l'humidité équatoriales ont sévi autant sur l'homme que sur la machine, avec des pointes de température de 38 °C (100 °F) et un taux d'humidité de 90 %.
Ensuite, l'électricité, ou plutôt le manque de celle-ci, n'a pas facilité les choses. Heureusement, l'ordinateur bloc-notes de Toshiba était le premier du genre à pouvoir être rechargé à l'aide de l'allume-cigarette d'une voiture. Larry a donc relié son bloc-notes à la batterie d'un vieux camion, fonctionnant à l'aide de panneaux solaires.
Ajoutez-y encore l'isolement du village. Le distributeur Toshiba le plus proche se trouvait à des milliers de kilomètres de là. Heureusement que l'ordinateur n'a eu besoin d'entretien qu'une seule fois en quatre ans. (C'est l'humidité qui a finalement eu raison de l'unité de disques de Larry.)
Évidemment, ce sont nos essais exigeants qui préparent le mieux nos ordinateurs bloc-notes à des régions comme Irian Jaya. Chaque appareil doit subir pas moins de 185 essais (matériel et logiciel) avant de quitter l'usine.
C'est précisément le cas de la nouvelle série T4500 d'une durabilité remarquable. Ces ordinateurs de puissance 486 peuvent vous servir jusqu'au bout du monde... aussi connu sous le nom de Irian Jaya.
Pour de plus amples renseignements concernant cette nouvelle série ou le distributeur, composez le *1-800-387-5645*.
TOSHIBA
Une force du monde d'aujourd'hui.
LES NOUVEAUX ORDINATEURS BLOC-NOTES SÉRIE T4500.
Nous sommes toujours à la recherche d'anecdotes prouvant la durabilité remarquable des appareils Toshiba. Ne manquez pas de nous envoyer la vôtre par télécopieur au 416-470-3541, ou postez-la à l'adresse suivante : Durabilité Toshiba, Toshiba du Canada Ltée, 191, rue McNabb, Markham (Ontario) L3R 8H2.
© 1992 Toshiba Corporation. Tous droits réservés. 486SX est une marque déposée d'Intel Corporation.
Conception et caractéristiques modifiables sans préavis. BallPoint est une marque déposée de Microsoft Corporation.

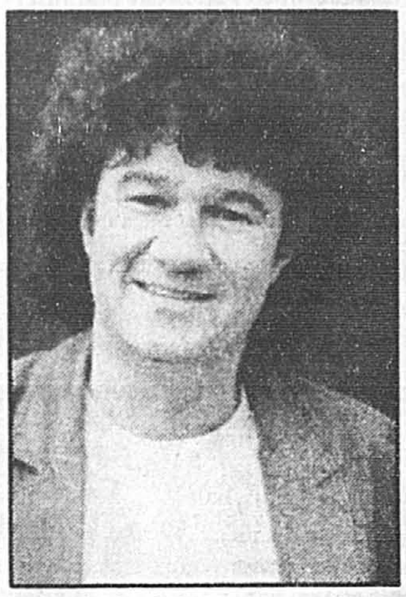

DU 5 AU 14 FÉVRIER
AU STADE OLYMPIQUE
La nouvelle Vague!
EXPONAUTIQUE
INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
La Presse
HEURES D'OUVERTURE
SEMAINE: 12h à 22h
SAMEDI: 10h à 22h
DIMANCHE: 10h à 19h

Robert Charlebois remporte une Victoire de la Musique en France

MICHEL DOLBEC
Presse Canadienne
PARIS

■ Robert Charlebois a remporté une Victoire de la Musique hier soir à Paris, lors de la huitième remise de ces Félix français.

Le chanteur québécois a été récompensé pour son dernier disque, *Immensément*, consacré meilleur album dans la catégorie Musiques du Monde. «Je suis sûrement le premier Blanc à gagner ce trophée. Je dois être un Noir blanchi à l'extérieur», a lancé Charlebois, visiblement heureux de remporter cette récompense pour laquelle Deep Forest et Alpha Blondie étaient aussi en lice.



Robert Charlebois

«C'est raciste de penser que la *world music*, c'est pour les Noirs, a-t-il déclaré après le gala. Je me nourris de tout, je fais une musique inclassable, jazz porno, valse créole, country, qui n'a aucun rapport avec la chansonnette française. Moi, je crois que c'est un plus.»

C'est la première fois que Robert Charlebois remporte un trophée en France, où il fait pourtant carrière depuis 25 ans. S'il en est «extrêmement content», il a quand même souhaité décrocher un jour — surtout pour son cousin Jean, son parolier — la Victoire de la chanson française. Dans la foulée, il a lancé un appel en faveur de la francophonie. «Ce trophée me tient à coeur parce qu'on parle beaucoup de l'Europe, mais l'alliance francophone est le seul moyen de défense qu'on a contre le rouleau compresseur du singe anglais», a lancé Charlebois.

La soirée des Victoires a par ailleurs marqué le retour à la télévision française d'André-Philippe Gagnon. On n'avait pas revu l'imitateur depuis ses débuts chez Drucker, en 1985, avec sa version de *We are the world*.

Hier soir, Gagnon a présenté une parodie de la très anglophile radio FM française, qui ne se soucie guère des quotas de chanson francophone. Dans un numéro inédit d'environ sept minutes, il a enchaîné les imitations de huit chanteurs anglophones, de Sting à Phil Collins en passant par Bob Dylan, Mick Jagger et Michael Jackson, pour finalement conclure avec une chanteuse française, Vanessa Paradis, interprétant son dernier succès... en anglais.

A l'écran, on a pu voir la réaction amusée du ministre de la Culture Jack Lang, ou lire sur les lèvres de Patrick Bruel: «Il est génial». L'imitateur a été chaleureusement applaudi, ce qui l'encouragera sans doute dans ses projets de carrière en France.

André-Philippe Gagnon projette en effet de monter pour la première fois sur les planches parisiennes «peut-être au printemps, sûrement à l'automne», avec un spectacle «très musical, très rythmé, complètement neuf et entièrement conçu pour la France». Dans cet esprit, la soirée des Victoires constituait un premier test, «un premier contact, pour situer les choses, voir la réaction des gens».

OXFAM-QUÉBEC
CCSD

Semaine du développement international

OXFAM-QUÉBEC *remplit sa mission depuis 20 ans grâce à ses donateurs.*

MERCI!

LE MOUVEMENT CONTRE LE VIOL ET L'INCESTE, ORGANISME SANS BUT LUCRATIF, QUI AGIT CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE, TIENT SA ONZIÈME CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT DU 1ER AU 15 FÉVRIER 1993.

MOUVEMENT CONTRE LE VIOL ET L'INCESTE

NOUS AIMERIONS ANNONCER QUE ÇA VA BIEN... QUE LES FEMMES ONT DE MOINS EN MOINS BESOIN D'AIDE... QUE LA VIOLENCE DIMINUE... QUE LA SITUATION DES FEMMES PROGRESSE...

...MAIS C'EST JUSTE LE CONTRAIRE...

LES FEMMES APPELLENT À L'AIDE À UN RYTHME TOUJOURS CROISSANT. PENDANT CE TEMPS-LÀ, LES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES NE BOUGENT PAS; ALORS QUE POUR LES FEMMES QUI FONT APPEL À NOUS, L'ATTENTE S'ALLONGE JUSQU'À 2 ANS QUAND ÇA N'EST PAS UNE SITUATION D'URGENCE.

LA SOLIDARITÉ ÇA PEUT MENER LOIN !!!

CE SONT LE COURAGE ET LA DÉTERMINATION DES FEMMES À S'EN SORTIR, LEUR BESOIN DE CROIRE EN UN MONDE MEILLEUR QUI FONT NOTRE PERSÉVÉRANCE ET NOTRE INSPIRATION DEPUIS MAINTENANT 17 ANNÉES.

AIDEZ-NOUS À RESTER LA POUR ELLES !

VOICI MA CONTRIBUTION POUR L'ANNÉE 1993 _____
☐ Je désire un reçu pour fins d'impôt
Adresse (lettres moulées)

Nom: .....
Rue: ..... Ville: .....
Code postal: .....

Faites votre chèque à l'ordre du Mouvement contre le viol et l'inceste
C.P. 364, Succ. N.D.G.
Montréal (Québec) H4A 3P7
(514) 278-9383

POUR DES REER PLUS RICHES

NOUVEAU REER DIVERSIFIÉ TRUST ROYAL

OBTENEZ UN MEILLEUR RENDEMENT BASÉ SUR UNE COMBINAISON OPTIMALE DE PLACEMENTS SANS AUCUNS FRAIS.

Compte tenu de la situation économique actuelle et des faibles taux d'intérêt, vous ne devez pas mettre tous vos oeufs dans le même panier... surtout quand il s'agit de la planification de votre retraite.

Afin de vous aider à diversifier vos placements en vue d'un meilleur rendement, les conseillers du Trust Royal vous proposent le REER DIVERSIFIÉ.

Cette recommandation stratégique de placements, conçue par les spécialistes de l'investissement du Trust Royal, vous indiquera la meilleure combinaison de placements pour atteindre vos objectifs de croissance, qu'elle soit dynamique, pondérée ou prudente. Le REER DIVERSIFIÉ vous donne accès aux CPG ainsi qu'à 14 fonds communs de placement sans aucuns frais d'acquisition, de commission ou de service. Le REER DIVERSIFIÉ a été conçu en fonction d'un investissement de 10 000 $ ou plus.

Appelez ou visitez la succursale du Trust Royal la plus près de chez vous.

Les fonds communs de placement du Trust Royal sont vendus par les Services d'Investissement Trust Royal Inc., une filiale de la Compagnie Trust Royal. Le prospectus simplifié donne des renseignements importants sur les fonds communs de placement du Trust Royal. Il est donc important de lire attentivement ce prospectus avant d'investir; vous pouvez en obtenir un exemplaire aux succursales du Trust Royal. La valeur des parts ainsi que le rendement du placement fluctuent. Ce conseil de placement qui était réservé aux détenteurs de parts de fonds mutuels s'étend maintenant à toutes les options d'investissement dans le cadre des REER.

PLUS RICHE. PLUS RAPIDEMENT. PLUS SÛREMENT.

TRUST ROYAL
Le Trust Royal porte conseil

Montréal
Maison Trust Royal
630, boul. René-Lévesque Ouest
876-2408

1155, rue Sherbrooke Ouest
288-8282

5285, chemin Queen Mary
487-5733

Outremont
1290, rue Bernard
948-1420

Ville Mont-Royal
1301, chemin Canora
731-6889

Ville St-Laurent
3300, chemin Côte Vertu
333-3303

Westmount
4145, rue Sherbrooke Ouest
876-2505

4945, rue Sherbrooke Ouest
487-2600

Ouest de l'Île
280, avenue Dorval
Dorval – 636-4740

42-D, boul. St-Charles
Beaconsfield – 694-2014

Complexe Pointe-Claire
Boul. St-Jean et Transcanadienne
697-4114

Ville LaSalle
Carrefour Angrignon
364-2351

Ville d'Anjou
Les Galeries d'Anjou
353-5882

Laval
Le Carrefour Laval
687-8880

3131, boul. de la Concorde
Duvernay – 661-8110

Repentigny
Place Repentigny
581-7252

Rive Sud
Mail Champlain
Brossard – 465-9780

Les Promenades St-Bruno
653-8959

Centre d'Achat Régional
Châteauguay
691-2500

Défiez le cancer!

VENDREDI, LE 7 MAI À MIDI

UN VOYAGE POUR LES PREMIERS INSCRITS!!
Joignez-vous à vos collègues de la communauté des affaires dans la course contre le cancer! Enregistrez votre entreprise aujourd'hui. Vous pourriez gagner le prix des premiers inscrits... un voyage! *La date limite pour les inscriptions hâtives est le 15 février.*

44ème COURSE ANNUELLE DÉFI CORPORATIF CANDEREL



INSCRIVEZ-VOUS AU: 842-8636

Au profit de la recherche sur le cancer à:

COMMANDITÉ PAR:

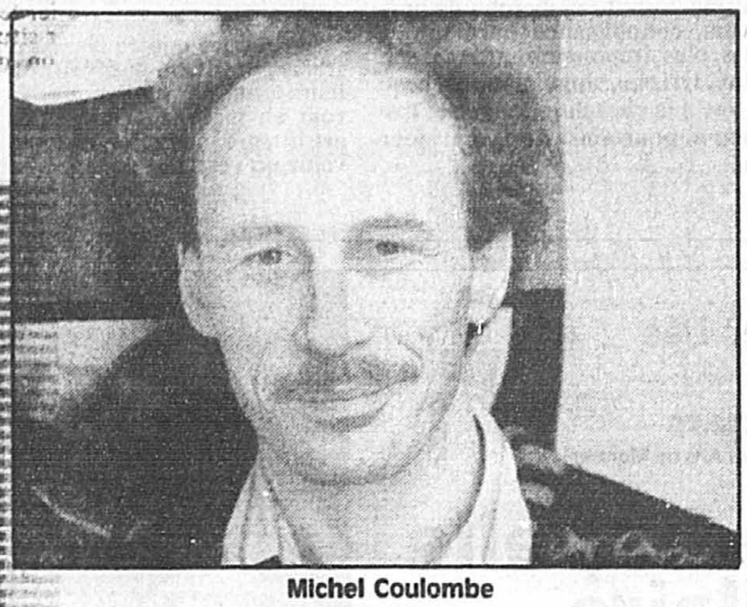
Downtowner SNC Bell Mobilité Dimension Displays Wonder

Arts et spectacles

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 9 FÉVRIER 1993

Cinéma



Michel Coulombe

Au rendez-vous, malgré le froid...



SERGE DUSSAULT

Ni la neige ni le froid n'empêchent les cinéphiles de courir aux Rendez-vous du cinéma québécois. Salles combles vendredi et samedi (à la Cinémathèque québécoise et au Cinéma ONF). On a même refusé des gens, dit fièrement Michel Coulombe, le directeur général des Rendez-vous.

« *La Bête de foire* d'Isabelle Hayeur a suscité beaucoup d'intérêt, tout comme la première du *Singe bleu* d'Esther Valiquette, qui est une splendeur. »

Parmi les succès des premiers jours, Coulombe mentionne aussi *Aux voleurs* de Ghislaine Côté et *le Voleur de caméra* de Claude Fortin.

Les choses vont si bien que Coulombe peut quitter Montréal. Il donne aujourd'hui une conférence de presse à Québec où les films des Rendez-vous seront projetés du 16 au 20 février.

Entre temps, les Rendez-vous continuent à Montréal. À signaler cet après midi, deux moyens métrages qu'on a pu voir le printemps dernier : *Mon Amérique à moi* de Marquise Lepage et *l'Année qui change la vie* de Suzanne Guy.

Mon Amérique à moi a été tourné dans le cadre d'une série que l'Office national du film a consacrée aux Etats-Unis. Mais l'Amérique de Marquise Lepage n'est pas que le pays de nos voisins. C'est un pays rêvé. Que chacun retrouve à des latitudes différentes. Marquise Lepage interroge des gens qui ont rêvé de l'Amérique... américaine. Et d'autres pour qui l'Amérique est en France.

Dans *l'Année qui change la vie*, Suzanne Guy suit cinq enfants qui font leur première année d'école. Ni surdoués ni attardés. Des enfants moyens. Des enfants intelligents comme ils le sont à peu près tous. Elle les fait parler. Elle fait parler les parents, les profs. Et quelques adultes qui n'ont pas oublié leur première année. Un film intelligent. Un regard attentif et chaleureux. Et, ce qui ne gâte rien, une bonne dose d'humour.

Au programme ce soir au Cinéma ONF : *Vidéographe, vu et par* de René Roberge. « En soixante minutes, note Coulombe, défilent vingt ans de production vidéo... »

Il n'y a vraiment qu'aux Rendez-vous qu'on peut voir à peu près tous les courts métrages tournés pendant l'année au Québec. Six d'entre eux, réalisés par des femmes, nous sont proposés en début de soirée aujourd'hui (*les Berceaux* de Louise-Marie Beauchamp, *Du côté des petites filles* de Claudie Lévesque, *Façade* de Martyne Pagé, *l'Ombre* de Catherine Martin, *Nellie* de Louise de Grosbois et *Entre elle et moi* de Mireille Dansereau). « Des films, dit Coulombe, qui se complètent et s'interpellent. »

À noter en passant que, dans la centaine de films au programme des Rendez-vous, plus du tiers ont été tournés par des femmes. Quelques exemples : « Jeudi, nous verrons *Aline* de Carole Laganière — c'est une première mondiale —, *Voir le monde* de Francine Desbiens, *le Petit cirque ordinaire* de Johanne Prégent, *le Récital* de Marie Décarie, *le Monde est petit* de Claire Valade, *le Plafond de verre* de Sophie Bissonnette et *Fin de millénaire* d'Hélène Bourgault. »

Un thème nouveau : le sida

Plusieurs films québécois abordent la question du sida par le biais de la fiction ou du documentaire. Sur ce thème, quatre courts métrages jeudi au Cinéma ONF : le sida chez les femmes (*le Singe bleu* d'Esther Valiquette) ou chez les itinérants (*Pour l'amour de Salomé* de Hugo Brochu et *J'me suis poussée, faut que j'me sauve* de Stéphanie Hénault, *Vivre à mort* de Lina B. Moreco).

Les Rendez-vous se terminent samedi soir avec la projection d'un film de Michel Moreau, *Une enfance à Natasquan*. Et la remise des prix. Onze au total. Dont quatre attribués par l'Association québécoise des critiques de cinéma (meilleur court, moyen et long métrage et meilleur jeune espoir chez les réalisateurs de courts et moyens métrages); quatre par les Rendez-vous du cinéma québécois (meilleur photographe de plateau, meilleur interprète — masculin ou féminin — meilleure jeune actrice ou meilleur jeune acteur, et meilleur texte critique sur un ou des films québécois).

L'Association québécoise des réalisateurs et réalisatrices de cinéma et de télévision va remettre le Prix Lumière au réalisateur (ou réalisatrice) ayant le mieux défendu les intérêts de la profession.

La Société générale des industrie culturelles décernera un prix au meilleur vidéo.

Et la Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs, un prix au meilleur scénario (long métrage ou téléfilm).

Il y en aura pour tout le monde. Ou presque...

BLOC NOTES

■ Jeudi, à la Maison de la culture Marie-Uguay : *Léolo* de Jean-Claude Lauzon.

■ Deux films de Denys Arcand jeudi au programme du Conservatoire d'art cinématographique : *la Maudite galette*, d'après un scénario de Jacques Benoit. Un film qui date de 1972. Et le Confort et l'indifférence, qui jette sur le Québec d'après le référendum de 1980 un regard critique et acerbe.

■ Jeudi soir au Cinéma Parallèle, un documentaire sur l'écrivain américain Charles Bukowski (*Charles Bukowski : folies ordinaires*) qui a fait scandale un soir, à l'émission de Bernard Pivot, en prenant les cuisses de sa voisine horrifiée. On a chassé du plateau l'écrivain complètement ivre. Tourné par Barbet Schrader.

■ C'est Louise Beaudet, conservateur des collections d'animation de la Cinémathèque québécoise, qui a sélectionné les films d'animation présentés au Centre Georges-Pompidou à Paris, dans le cadre d'une longue rétrospective des cinémas québécois et canadiens.

Télévision

Ici Ados Canada : une adolescente s'est suicidée avant la diffusion de l'émission



LOUISE COUSINEAU

Une des adolescentes qui a témoigné dans l'excellente émission *Ici Ados Canada* samedi soir s'est suicidée entre le tournage et la diffusion de l'émission. Après être entrés en contact avec les parents de la jeune fille en Abitibi, les producteurs de l'émission ont décidé de ne pas retrancher son témoignage.

Mais lors du visionnement de presse lundi dernier à Radio-Canada, personne de la maison de production Pixart, qui a produit l'oeuvre, n'a soufflé mot de ce suicide. Mais Claude Meunier, qui accordait une entrevue radiophonique à la station CKVL vendredi avant-midi, a raconté qu'une adolescente dans l'émission avait mis fin à ses jours.

Le producteur délégué Michel Tousignant a expliqué hier que les producteurs n'ont pas parlé du suicide lors de la conférence de presse de la semaine dernière pour ne pas jouer la « carte sensationaliste ».

« Nous ne voulions pas provoquer de voyeurisme », a-t-il ajouté.

L'équipe de l'émission a appris la nouvelle il y a quelques semaines d'une travailleuse sociale.

« Nous sommes entrés en contact avec les parents pour leur offrir de supprimer le témoignage de leur fille. Ils nous ont dit de le conserver. »

Comme beaucoup d'adolescents qui contemplent le suicide, la jeune fille, « une rousse aux yeux verts », précise M. Tousignant, n'avait pas manifesté ses intentions de suicide.

« Dans l'émission, nous la voyons à deux reprises. Sur la drogue, elle dit que tous les jeunes ont pris un joint, « mais nous on préfère prendre une bière. » Plus loin, elle dira qu'il est important que les parents laissent leurs enfants libres de faire leurs expériences », raconte M. Tousignant.

Elle n'avait rien dit sur le suicide.

On comprend les producteurs d'avoir voulu éviter le sensationalisme : vous n'avez qu'à vous rappeler la dégelée subie par Denise Bombardier à la suite de l'affaire de la « chemise tachée de fraises » du professeur Gérard Etienne.

Mais un des buts du documentaire *Ici Ados Canada* était de faire prendre conscience de la fragilité de certains adolescents. Le message aurait sûrement été amplifié si l'émission avait comporté un court message rappelant la fin tragique d'une des participantes. Les spectateurs, qui ont aimé ces jeunes présents à l'émission, auraient écouté avec plus d'attention.

Les producteurs ont opté pour le silence. Ce n'était peut-être pas le bon choix.

La « petite » Bombardier et sa passion pour les livres

■ Dans le milieu de la télé, les soeurs Bombardier sont surnommées B-52 pour Denise et B-22 pour Danièle sa petite soeur, du nom de deux bombardiers célèbres durant la Deuxième Guerre mondiale. Alors que Denise ne dédaigne pas les coups fumants qui font jaser la galerie, Danièle n'est pas du genre à chanter « Non, je ne regrette rien » en descendant le grand escalier de *Star d'un soir* pour marquer son retour d'une grande aventure amoureuse.

Danièle est une passionnée, mais ses coups de coeur s'expriment en mode mineur. Mais quelque part, c'est une Bombardier. Hier, à la conférence de presse qui présentait sa nouvelle émission *Plaisir de lire* qui prendra l'antenne à Radio-Québec dimanche soir prochain à 19 h 30, Danièle Bombardier avouait qu'elle allait inviter Lucien Bouchard à parler de sa passion pour Marcel Proust.



Danièle Bombardier, animatrice de *Plaisir de lire* à Radio Québec.

Denise Bombardier avait invité Lucien Bouchard, son ancienne flamme, pour inaugurer la saison de *Raison Passion* cet automne. Magnifique coup de publicité qui allait mettre sa série sur la carte. Danièle attendra un peu pour interviewer le chef du Bloc québécois.

Dans le générique d'ouverture, Danièle lit jusque dans sa baignoire... qu'on voit de loin débordante de mousse. L'image n'a rien de scandaleux, mais elle ajoute du piquant.

Sa nouvelle émission veut inciter le public à lire. Dans la première, elle parle de sa passion de Montaigne, interviewe Marie Laberge dans un café sur son dernier roman *Quelques adieux*, présente un court topo sur l'excellence de la bibliothèque de Rouyn et confesse le comédien Yves Desgagnés sur ses préférences littéraires, qui vont de Marguerite Duras à Dostoievski. Une demi-heure qui passe vite.

Après le visionnement, il s'est trouvé un éditeur québécois dans la salle pour se plaindre que cette première parlait surtout des livres « étrangers ». Que trois livres québécois sur les 12 mentionnés. Sans agressivité, la petite Mme B a répliqué que la littérature n'a pas de frontières et qu'elle n'a pas de devoir à accomplir.

Chaque émission aura deux constantes : une entrevue avec un auteur et une autre avec une personnalité qui révèle ses goûts. Danièle Bombardier ne recommandera que des livres qu'elle aime. Sinon, elle risque de perdre sa crédibilité auprès de ses spectateurs.

L'émission ira jusqu'en mai. Elle sera reconduite si les auditoires sont assez nombreux, a dit le patron André Monette de Radio-Québec.

Musique

OSM : cette fois, le Beethoven « souriant »



CLAUDE GINGRAS

L'Orchestre Symphonique de Montréal propose ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, le troisième volet de son intégrale des neuf Symphonies de Beethoven inscrite cette saison aux « Grands Concerts ». Il s'agit aussi du septième concert double de la série.

Après les Symphonies nos 1, 5 et 8 dirigées par Günther Herbig en novembre et les Symphonies nos 2 et 3 par Mariss Jansons en décembre, on entend cette semaine deux oeuvres légères, souriantes même, et donc assez inhabituelles chez Beethoven : la quatrième Symphonie et, après l'entracte, la célèbre sixième, dite *Pastorale*.

Charles Dutoit, reparti pour Philadelphie après trois programmes à l'OSM, a de nouveau confié ce concert Beethoven à un invité. Il s'agit de Bernhard Klee, chef allemand de 56 ans, dans ses débuts à l'OSM. M. Klee a étudié la direction avec Günther Wand et dirigé beaucoup d'opéra dans les pays germaniques. On le connait aussi par quelques enregistrements : *Lyrische Symphonie*, de Zemlinsky, chez Koch-Schwann, *Requiem für Mignon* et *Requiem* op. 148 de Schumann chez EMI et oeuvres chorales de Mozart avec sa femme, le soprano Edith Mathis, chez Deutsche Grammophon.

La quatrième Symphonie de Beethoven comprend les quatre mouvements traditionnels, mais la *Pastorale* s'apparente d'une certaine façon au poème symphonique : elle compte cinq mouvements dont chacun porte un titre descriptif et dont les trois derniers s'enchaînent, ce qui nous fait passer sans interruption de la *Joyeuse réunion de paysans* à l'*Orage* puis au *Chant de reconnaissance des bergers après l'orage*. À la toute fin du deuxième mouvement, *Scène au bord du ruisseau*, on assiste à une brève « conversation » entre trois oiseaux, représentés par trois bois, Beethoven ayant lui-même indiqué au-dessus des portées les noms des volatiles et des instruments : flûte-rossignol, hautbois-caille, clarinette-coucou.



Pascal Verrot, chef invité à l'OSM dimanche après-midi.

AU CONSERVATOIRE

■ Les membres québécois de l'Ensemble à vent Franco-québécois donnent ce soir, 20 h, au Conservatoire (100 e., Notre-Dame), un concert-bénéfice avant leur départ pour une tournée européenne. Au programme : Ligeti, Dvorak, Prokofiev, Hindemith, Scott Joplin, etc.

BEETHOVEN AU PIANO

■ Beethoven revient à l'horaire deux fois cette semaine. Jeudi, 19 h 30, Pollack Hall de McGill, dans le cadre des concerts gratuits de la CBC, le pianiste Louis-Philippe Pelletier jouera les Sonates op. 109 et 110 ainsi que le deuxième Livre des Préludes de Debussy. La veille, soit demain soir, 20 h, salle Pierre-Mercure, Pierre Jasmin terminera sa série « commentée » des Sonates de Beethoven. Son programme : les trois dernières Sonates, op. 109, 110 et 111.

JEUDI SOIR

■ Trois autres concerts sont annoncés pour jeudi soir, 20 h. À la salle Claude-Champagne, Raffi Armenian et l'Orchestre du Conservatoire donneront la deuxième Symphonie de Brahms et accompagneront Richard Simoneau dans le Concerto pour trompette d'Alexander Grigorievitch Aroutunian. À l'Institut culturel italien : le soprano Colette Boky, avec Éric Trudel au piano (programme non communiqué, entrée libre). À la Chapelle du Bon-Pasteur : le violoncelliste Denis Brott et la pianiste Louise-Andrée Baril dans un programme Brahms.

À LA RADIO DU « MET »

■ *Les Contes d'Hoffmann*, l'unique opéra d'Offenbach, est à l'affiche de la onzième radiodiffusion en direct du Metropolitan samedi, 13 h 30, à CBF-FM. Dans le rôle du poète : Placido Domingo. Les quatre rôles de soprano seront chantés par Carol Vaness et les quatre rôles de basse, par Alan Held. James Levine au pupitre.

DIMANCHE APRÈS-MIDI

■ Le cinquième concert de la série dominicale de l'OSM, ce dimanche, 14 h 30, salle Wilfrid-Pelletier, sera dirigé par Pascal Verrot, le nouveau chef de l'Orchestre Symphonique de Québec. Il dirigera le poème symphonique *La Bataille des Huns*, de Liszt, et la fameuse *Symphonie avec orgue*, de Saint-Saëns, et accompagnera le jeune violoniste américain Kurt Nikkanen, 27 ans, dans le populaire premier Concerto de Bruch.

LUNDI SOIR

■ Agnes Grossmann dirigera l'Orchestre Métropolitain dans la quatrième Symphonie de Bruckner (la *Romantique*) lundi soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier. Également au programme : les ouvertures *Tragiques* et *du Festival académique*, de Brahms, et quatre extraits de *Des Knaben Wunderhorn*, de Mahler, avec Gino Quilico, baryton.

L'EMPIRE DES FUTURES STARS BUD CKOI

TOUS LES MARDIS AU CLUB SODA À 20 HEURES • ENTRÉE GRATUITE

ckoi 96,9 FM Budweiser La Presse

Pourquoi n'accourt-on pas massivement entendre Extreme?

ALAIN BRUNET

■ Pourquoi le Saint-Denis n'était-il pas rempli à capacité pour le concert d'Extreme? Pourquoi 1400 fans au lieu du double? Pourquoi n'accourt-on pas encore en masse aux démonstrations de ces véritables explorateurs du hard-rock?

Essayons de répondre.

Le quatuor bostonnais ouvre peut-etre trop de parenthèses, à tel point que l'éclectisme intelligent dont il témoigne peut finir par avoir l'air d'une suite longuette d'exercices de styles.

Les intentions de ce groupe des plus compétents sont certes louables; la présentation de cette variété d'orientations sonores est effectuée dans le but évident de d'étoffer un langage musical.

Cela dit, les incursions d'Extreme dans le jazz-flamenco, dans le funk, le R&B, le rap ne trouvent pas leur fil conducteur. Ces enchainements de classicisme et de rock dur peuvent parfois sembler touffus. Ou, pis encore, donner l'impression d'un certain adoucissement, voire le polissage d'une esthétique fondamentalement corrosive.

Tout est là, pourtant. Gary Cherone assure bien à la voix, la section rythmique fait son boulot pesamment comme il se doit, les Heavy Metal Horns donnent au quatuor des allures uniques. (pensez donc! du hard-rock aéré par une section de quatre souffleurs fringués en Dick Tracy!), et le guitariste Nuno Bettencourt épate comme prévu.

C'est d'ailleurs lui, le principal responsable de toute cette exploration. À la guitare et via les orchestrations qu'il a signées, il affiche un fort belle curiosité. Et s'il n'a pas encore trouvé les clefs de sa composition, il présente quelque chose d'incomparable à la guitare.

La multitude d'effets émanant de la centrale de Bettencourt (...) est absolument saisissante. On n'élaborera pas sur ses innovations techniques, mais on vous dira que le musicien a intégré l'ensemble des trucs des grands virtuoses de la guitare rock (et même ceux de certains jazzmen dont Al DiMeola) et ce sans tomber dans le piège de l'exhibitionnisme. Subtile recherche de couleurs, connaissance harmonique des plus impressionnantes, rapidité, lyrisme, singularité. Ce beau gosse à la chevelure longue et lustrée a, pour ainsi dire, tout pour lui.

En plus d'avoir été impressionné par Bettencourt, je puis dire avoir apprécié plusieurs éléments de ce concert, malgré sa sonorisation douteuse, malgré le caractère échevelé de son répertoire — dont le plat principal était, rappelons-le, *III* (3) *Sides To Every Story*, troisième album d'Extreme.

Lorque les quatre lascars d'Extreme auront été jusqu'au bout de leurs tentatives stylistiques, ils seront en mesure de présenter un art intégré, singulier, et ainsi devenir un véritable groupe-phare.

La Presse · CFGL 105,7 FM · Cinéplex Odeon Theatres

CINÉ 360 LES PRODUCTIONS DU CERF

invitent

250 PERSONNES

À LA PREMIÈRE MONDIALE DU FILM



Les Amoureuses

de JOHANNE PRÉGENT

LOUISE PORTAL | KENNETH WELSH | LÉA-MARIE CANTIN | TONY NARDY

Le mercredi 24 février à 19h30 au Cinéma Le Dauphin

Veuillez retourner ce coupon-réponse à: LES AMOUREUSES a/s CINÉ 360 C.P. 89018 Laval, (Québec) H7W 5K1

Nom _____ Âge _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Tél.: (rés.) _____ Tél.: (bur.) _____

Le tirage aura lieu le 15 février 1993. Cette annonce sera publiée dans La Presse du 6 au 10 février 1993. La valeur des prix est de 1,797$. 125 gagnants recevront un laissez-passer double par la poste. Les règlements sont disponibles chez CINÉ 360 Inc.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

16115773
59243495
38523895
66759018

CLUB Multi-points

Les Arts du Maurier Ltée

THÉÂTRE DU CAFÉ DE LA PLACE

présentent

du 27 janvier au 13 mars

Une production de la Société de la Place des Arts de Montréal

Andrée Lachapelle
Albert Millaire

dans

Célimène et le Cardinal

de Jacques Rampal

Mise en scène de Michèle Magny



Scénographie de François Laplante

Éclairages de Michel Beaulieu • Bande sonore de Richard Soly

Du mardi au vendredi à 20 h, samedi 16 h 30 et 21 h.

UN BON SPECTACLE EN RAPPELLE UN AUTRE!

Théâtre du Café de la Place, Place des Arts

Réservations téléphoniques 514 842 2112 Frais de service: Redevance de 1,25 $ (+ taxes) sur tout billet de plus de 10 $

AIMEZ-MOI JE NE DEMANDE RIEN DE PLUS



OFFREZ LE PHANTOM POUR LA ST-VALENTIN.

CE SOIR À 20 H! QUELQUES BONNES PLACES ENCORE DISPONIBLE

The PHANTOM of the OPERA

de ANDREW LLOYD WEBBER

mis en scène par HAROLD PRINCE

DERNIÈRE CHANCE POUR VOIR LE PHANTOM À MONTRÉAL!

MAINTENANT JUSQU'AU 4 MARS 1993

(514) 790-2222

Billets également en vente au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Baie)

Groupes (20 et plus) téléphonez : (514) 874-9153 au Québec (416) 925-7466 en dehors du Québec

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

Version originale! En anglais avec des surtitres en français.

PLUS QUE 29 REPRÉSENTATIONS!

L'interurbain Bell présente

LES GRANDS EXPLORATEURS

PHILIPPE DELESEIGNE / FREDDY TONDEUR



NOUVELLE REPRÉSENTATION le jeudi 11 février à 13 h 30

LA GRÈCE DES DIEUX ET DES HOMMES

CITÉ 107,5 FM ROCK • DÉTENTE

9 au 15 FÉVRIER
Lun. Mar. Mer.: 20h Jeu.: 19h
Ven. Sam.: 19h-21h30 Dim.: 13h30-16h

L'OLYMPIA
1 004, Sainte-Catherine est

RÉSERVATIONS 521-1002 ÉGALEMENT EN VENTE CHEZ ADMISSION

17-18-19 FÉVRIER
Mer.: 20h
Jeu. Ven.: 19h

tritorium
Cégep du Vieux-Montréal
255, rue Ontario est

VIVE LE PHANTOM

MAINTENANT JUSQU'AU 4 MARS 1993!

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE PHANTOM

(514) 790-2222

QUELQUES PLACES ENCORE DISPONIBLE!

Billets également en vente au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Baie)

Groupes (20 et plus) téléphonez : (514) 874-9153 au Québec (416) 925-7466 en dehors du Québec

Réservez une place de choix grâce à Avant-première de American Express. Composez le (514) 790-0300

Version originale! En anglais avec des surtitres en français.

Cartes · La Presse

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

18:30 (35) — **Sonia Benezra**
Mario Pelchat chante. Autres invités: l'auteur-compositeur Gilbert Montagné, le chanteur Jesus Jones et le couple Sébastien Dhavernas-Michèle Deslauriers et leurs deux filles.

19:00 (10) — **Chambres en Ville**
Le 100e épisode de ce téléroman de Sylvie Payette très populaire chez les jeunes.

19:30 (17) — **Questions d'argent en direct**
Parmi les sujets: l'effondrement du marché immobilier et les vacances à temps partagé.

20:00 (2) — **Montréal, P.Q.**
Le petit vicaire monte une pièce au couvent des Ursulines. Quand succombera-t-il à Roxanne?

21:00 (10) — **Le Match de la vie**
Une interview de Richard Desjardins illustrera le sujet «réaliser son potentiel».

(35) (57) — **Frontline**
La vie secrète de J. Edgar Hoover (il aurait été homosexuel) et sur le chantage dont l'ancien chef du FBI était victime de la part de la mafia.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
(2)	Montréal ce soir		Marilyn	Comment ça va?	Montréal P.Q.		Un rêve en héritage (1re de 4)		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	La Météo / Sports	Millefeuille (23h20)
(3)	The News		CBS Evening News	Murphy Brown	Rescue 911		Movie: I Can Make You Love Me: The Stalking of Laura Black.				The News	Forever Knight
(5)	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Quantum Leap		Unsolved Mysteries		Dateline NBC		News on 5	Tonight Show (23h35)
(6)	Newswatch (17h30)		On The Road Again	Market Place	The 5th estate		CBC Prime Time News		Adrienne Clarkson: Dora Wasserman.		Mini-Série: The Men's Room (3e de 5).	
(7)	Le TVA	Jeopardy	Chambres en ville		La Misère des riches II		Le Match de la vie: Réaliser son potentiel.		Ad Lib		Le TVA	Sports / Lotto
(8)t	Le TVA	Jeopardy	Chambres en ville		La Misère des riches II		Le Match de la vie: Réaliser son potentiel.		Ad Lib		Le TVA	Sports / Lotto
(8)	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Full House	Home Improvement	Roseanne	Jackie Thomas Show	Law and Order		CTV National News	Nightline
(8)	Eyewitness News	ABC World News	Wheel Of Fortune	Jeopardy!	Full House	Hangin' With Cooper	Roseanne	Jackie Thomas Show	Civil Wars		Eyewitness News	Nightline
(9)	Montréal ce soir	En Estrie ce soir	Marilyn	Comment ça va?	Montréal P.Q.		Un rêve en héritage (1re de 4)		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Estrie / Pol.	Cinéma (23h50)
(10)	Le TVA	Jeopardy	Chambres en ville		La Misère des riches II		Le Match de la vie: Réaliser son potentiel.		Ad Lib		Le TVA	Sports / Lotto
(12)	Pulse		Entertainment Tonight	Fighting Back	Quantum Leap		Roseanne	Jackie Thomas Show	Law and Order		CTV National News	Pulse
(13)	Montréal ce soir		Marilyn	Comment ça va?	Montréal P.Q.		Un rêve en héritage (1re de 4)		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	La Météo / Sports	Millefeuille (23h20)
(17)	Passe-Partout	Téléservice		● Questions d'argent en direct		● Feu vert	Rideau			Médecine apprivoisée	Téléservice (R)	
(22)	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation		Full House	Hangin' with Cooper	Roseanne	Jackie Thomas Show	Civil Wars		Newscenter 22	Nightline
(24)	Polka Dot Door	Samson and Sally		The Global Family	Wolf! The Spanish Outlaw		Waiting for God	Human Edge	Human Edge		King Lear	
(33)	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Crossroads	Nova: In The Path of A Killer Volcano.		Frontline: Secret File on J. Edgar Hoover.		Tornado Down		Americas	
(35)	La Guerre des clans	Sonia Benezra		Coup de foudre	Cinéma: La Rançon de la liberté.				Dossiers mystères	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra
(57)	Itn World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Nova: In The Path of A Killer Volcano.		Frontline: Secret File on J. Edgar Hoover.		International Dispatch		Eastenders	Secret Agent
(15)	Nord Sud	Chiffres et lettres	Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Tell Quel		Stars 90: Spécial Formule I.			Grand Écran (22h45)		Embarquement Porte I
(20)	Musique Vidéo	Fax: l'InfoPlus	Flashback		Musique Vidéo		Rock en bulle	Perfecto	Musique Vidéo		Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo
TVC	Sylvan Lake Summer (17h30)		Bordertown Cafe (19h15)				Home Alone			Dream On (22h45)		Freejack
RDS	Défi de l'achigan	Sports 30	Hockey: le Canadien de Montréal vs les Islanders de New York.								Sports 30	Défi de l'achigan
SE	Rush (17h55)				Cadence			Prémonitions (21h40)			Billie en tête (23h15)	

● Changement de dernière heure.

Spectacles

CINÉMA

ACCOMPAGNATRICE (L')
Parisien (2): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h.

AGAGUK
Berri (1): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Boite à films (2, St-Jean). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 15; dim.: 13 h, 15 h 15, 19 h, 21 h 15. Carrefour du Nord (St-Jérôme): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Cinéma Joliette (1). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Cinéma Langelier (6): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 19 h 10, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Terrebonne (6): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 19 h 10, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval 2000 (1): 19 h 10, 21 h 20; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 20. Longueuil (1): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Plaza Repentigny: 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 12 h, 14 h 10, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.

ALADDIN
Carrefour du Nord (St-Jérôme): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dorval (3): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Famous 8 (8): 19 h 05, 21 h 05; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 05.Laval (6): 19 h 05, 21 h 05; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 05. Dernier spectacle sam.: 23 h 30. Loews (2): 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 20.

ALADDIN V.F.
Centre Eaton (4): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30; jeu.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30.
Greenfield (2): 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Laval (3): 19 h, 21 h; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30. Plaza Repentigny (6): 18 h 30, 20 h; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h. Versailles (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19h , 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h.

ALIVE
Astre (4): 18 h 45, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 5, 18 h 45, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20. Centre Eaton (1): 12 h 50, 15 h 30, 18 h 10, 21 h 05. Châteauguay (5). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Famous 8 (5): 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 25. Greenfield (3): 18 h 45, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 16 h, 18 h 45, 21 h 20. Laval (1): 18 h 30, 21 h 10; sam., dim.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. Plaza Côte-des-Neiges (7): 19 h 05, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 35.

AMANT (L')
Impérial (3, Joliette): 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Parisien (3): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

ASPEN EXTREME
Centre Eaton (2): 13 h 15, 16 h, 18 h 50, 21 h 15. Châteauguay (2). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h; ven., lun., merc., jeu.: 19 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Famous 8 (7): 19 h 05, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 35.

BAREWAVES
L'Amour: 12 h 20, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20.

BELLE (LA) HISTOIRE
Cineplex Centre-Ville (6): 16 h 35, 20 h 10; sam., dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 10.

BODYGUARD (THE)
Centre Eaton (5): 12 h 45, 15 h 25, 18 h 20, 21 h. Du Parc (3): 18 h 40, 21 h 05. Famous 8 (1): 18 h 40, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 40, 21 h 15. Palace (1): 13 h, 15 h 35, 18 h 20, 21 h; jeu.: 13 h, 15 h 35.

BODY OF EVIDENCE
Palace (6): 12 h 45, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

CANDYMAN
Commodore (Cartierville): 19 h.

CAP TOURMENTE
Dauphin (1). Sam. et tous les soirs: 19 h1 5, 21 h 30; dim.: 14 h, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 30. Greenfield (1): 18 h 45, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 25, 16 h, 18 h 45, 21 h 10. Impérial (1, Joliette): 19 h1 5, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h1 5, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Laval (2): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 20, 14 h 30, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. Parisien (6): 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15. Plaza Repentigny (3): 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Versailles (1): 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

CARMEN
Crémazie: 20 h; sam., dim.: 14 h, 17 , 20 h.

CHAPLIN
Cinema Égyptien (2): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30; merc.: 13 h 15, 16 h, 21 h 40.

CHÊNE (LE)
Parisien (4): 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 15, 21 h 25.

CRYING GAME
Centre Eaton (3): 12 h 35, 15 h 20, 18 h 15, 21 h 20. Du Parc (2): 18 h 50, 21 h 10. Famous 8 (6): 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Loews (3): 12 h 15, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

DAMAGE
Cinema Égyptien (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. Dorval (2): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Pointe-Claire (6): 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 14 h, 16 h 25, 19 h, 21 h 25.

DISTINGUISHED GENTLEMEN
Palace (4): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25.

DRACULA
Cineplex Centre-Ville (1): 15 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 15 h 10, 21 h 10.

DRACULA V.F.
Commodore (Cartierville): 19 h.

FACE À FACE
Châteauguay (4): 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cineplex Centre-Ville (5): 17 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 05, 17 h 15, 21 h 30. Rex (St-Jérôme): 21 h.

FAIS-MOI DANSER
Carrefour du Nord (St-Jérôme). Sam.: 19 h.

FATALE
Brossard (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Carrefour Laval (3): 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 15. Cinéma Langelier (4): 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20. Cinéma Terrebonne (5): 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 14 h 45, 17 h, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20. Complexe Desjardins (2): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

A FEW GOOD MEN
Faubourg Ste-Catherine (3): 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 20; sam.: 13 h 30, 16 h 05, 21 h 20; lun., merc.: 13 h 30, 16 h 05, 21 h 20. Plaza Côte-des-Neiges (4): 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35; sam.: 13 h 40, 16 h 20, 21 h 35. Pointe-Claire (2): 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35; sam.: 13 h 30, 16 h 15, 21 h 35.

FOREVER YOUNG
Loews (5): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

GARDE (LE) DU CORPS
Carrefour du Nord (St-Jérôme): 21 h 20. Châteauguay (5): 21 h 30. Cinema Langelier (2): 18 h 45, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 18 h 45. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h. Cinéma Terrebonne (7): 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 40, 18 h 45. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cineplex Centre-Ville (2): 15 h 40, 18 h 50, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 40, 18 h 50, 21 h 25. Longueuil (2): 19 h 05, 21 h 25; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 25. St-Basile (3): 19 h 05; sam., dim.: 16 h 20, 19 h 05.

GAS FOOD LODGING
Cineplex Centre-Ville (5): 15 h 15, 19 h 25.

GROUND HOG DAY
Faubourg Ste-Catherine (3). Sam.: 19 h 30. Pointe-Claire (2). Sam.: 19 h 30.

HOFFA
Carrefour Laval (1): 19 h, 21 h 45; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45. Palace (3): 12 h 20, 15 h 10, 18 h 10, 21 h.

HOFFA V.F.
Carrefour du Nord (St-Jérôme): 19 h, 21 h 40; sam.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h; dim.: 13 h 30, 16 h1 5, 19 h, 21 h 40. Cinéma Langelier (1): 19 h; sam., dim.: 19 h, 21 h 30. Cinéma Terrebonne (8): 19 h; sam., dim.: 19 h, 21 h 30. Complexe Desjardins (4): 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15. Oméga (2, Longueuil): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30.

HOME ALONE 2
Palace (5): 13 h 15, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 20 Pointe-Claire (1). Sam., dim.: 14 h.

HOMMES (DES) D'HONNEUR
Brossard (3): 19 h, 21 h 40; sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40. Carrefour Laval (2): 19 h 05, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 35. Châteauguay (4). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h; ven., lun., merc., jeu.: 19 h. Cinéma Langelier (3): 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. Cinéma Terrebonne (2): 18 h 45, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. Cineplex Centre-Ville (3): 15 h 35, 18 h 45, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 35, 18 h 45, 21 h 20. Du Plateau (1): 12 h 45, 15 h 45, 19 h, 21 h 40. Impériel (Joliette): 21 h 15; sam., dim.: 16 h 15, 21 h 15.
Plaza Repentigny: 21 h 30. St-Basile (3): 21 h 30; sam., dim.: 13 h 40, 21 h 30.

HUILE (L') DE LORENZO
Carrefour Laval (5): 19 h 10, 21 h 45; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 45. Cinéma Terrebonne (4): 18 h 50, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 50, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. Complexe Desjardins (1): 13 h 35, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 20. Dauphin (2). Sam. et tous les soirs: 18 h 45, 21 h 15; dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 15.

IMAX - L'HOMME ET LA BÊTE - LES FEUX DU KOWEIT
Vieux-Port de Montréal: 10 h, 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h (version française); 11 h 45, 20 h 45 (version anglaise).

IMAX - LES ROLLING STONES
Vieux-Port de Montréal: 22 h 30 (vendredi et samedi).

INDOCHINE
Parisien (5): 13 h, 16 h 30, 20 h.

KNIGHT MOVES
Faubourg Ste-Catherine (4): 13 h 30, 19 h.

LARMES FATALES
Berri (2): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Carrefour Laval (6): 19 h 25, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 35, 15 h 35, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30. Châteauguay (1). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinema Joliette (2). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Cinéma Langelier (5): 18 h 50, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 10, 15 h, 17 h 20, 19 h 15, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: minuit. Cinéma Terrebonne (1): 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 20, 19 h 15, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55. Plaza Repentigny: 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Rex (St-Jérôme): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. St-Basile (1): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

LOADED WEAPON
Astre (1): 19 h, 20 h 50; sam., dim.: 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h1 5, 20 h, 21 h 45. Dernier spectacle ven.: 23 h; sam.: 23 h 30. Décarie (1). Sam. et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15; dim.: 13 h 35, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35. Dorval (1): 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Laval (5): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30. Place Alexis Nihon (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Pointe-Claire (5): 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15.

LORENZO'S OIL
Cineplex Centre-Ville (4): 15 h 45, 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 25. Faubourg Ste-Catherine (4): 16 h, 21 h 15. Plaza Côte-des-Neiges (2): 21 h 25; sam., dim.: 16 h, 21 h 25.

MAGIC (THE) SHOWER
L'Amour: 11 h, 14 h, 17 h, 20 h.

MALCOLM X
Palace (2): 12 h 15, 16 h, 20 h.

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION
Carrefour du Nord (ST-Jérôme): 19 h; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h.
Centre Eaton (6): 13 h 20, 15 h 50. Cinéma Langelier (1): 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 16 h 50. Cinema Terrebonne (8): 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 16 h 50. Laval (12). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h. Oméga (4, Longueuil): 19 h; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h.

MATINEE
Cinema Egyptien (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Cineplex Centre-Ville (1): 19 h 05; sam., dim.: 13 h 05, 19 h 05. Plaza Côte-des-Neiges (2): 19 h 15; sam., dim.: 13 h 35, 19 h 15.

MONSIEUR (UN) DISTINGUÉ
Capitol (St-Jean). Sam. et tous les soirs: 19 h; dim.: 13 h, 19 h.

NOUVELLE VAGUE
Parisien (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

NOWHERE TO RUN
Laval (7): 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 50, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. Place Alexis Nihon (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Pointe-Claire (3): 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 14 h 15, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 10. Versailles (5): 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

NUITS (LES) FAUVES
Centre Eaton (6): 18 h 25, 21 h.

PARFUM DE FEMME
Berri (3): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30. Brossard (2): 20 h; sam., dim.: 13 h 15, 16 h 30, 20 h. Carrefour du Nord (St-Jérôme): 20 h 45. Cinéma Langelier (5): 20 h 15; sam., dim.: 15 h, 20 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15. Du Plateau (2): 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Laval 2000 (2): 20 h; sam., dim.: 14 h, 17 h, 20 h. Plaza Repentigny: 18 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.

PROTECTEUR TRAQUÉ
Berri (5): 13 h 40, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 40. Capitol (St-Jean). Sam. et tous les soirs: 21 h 15; dim.: 15 h 15, 21 h 15. Châteauguay (3). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinema Joliette (3). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Cinéma Terrebonne (3): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h. Laval (8): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: minuit. Oméga (3, Longueuil): 19 h 25, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 25, 21 h 30. Plaza Repentigny: 19 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Rex (St-Jérôme): 19 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h. St-Basile (2): 19 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Versailles (4): 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

SALMONBERRIES
Cineplex Centre-Ville (7): 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

SARAFINA
Loews (4): 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 15; lun., merc.: 12 h 15, 14 h 25, 21 h 30.

SCENT OF A WOMAN
Carrefour Laval (4). Ven.: 18 h 45, 21 h 45; sam.: 13 h, 15 h 55, 18 h 45, 21 h 45; dim.: 14 h, 17 h, 20 h; lun.: 20 h; mar.: 18 h 45, 21 h 45; merc., jeu.: 20 h.
Cineplex Centre-Ville (9): 16 h 30, 20 h; sam., dim.: 13 h, 16 h 30, 20 h.
Dorval (4): 20 h; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 30, 20 h. Place Alexis Nihon (2): 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (3). Ven.: 18 h 50, 21 h 45; sam.: 13 h, 15 h 55, 18 h 50, 21 h 45; dim.: 13 h 30, 16 h 25, 20 h; lun.: 20 h; mar.: 18 h 50, 21 h 45; merc., jeu.: 20 h. Pointe-Claire (1): 20 h; sam., dim.: 17 h, 20 h.

SECONDE (UNE) CHANCE
Boite à films (1, St-Jean). Sam. et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 30; dim.: 13 h 15, 15 h 30, 19 h 15, 21 h 30. Impérial (Joliette): 19 h; sam., dim.: 13 h 15, 19 h.
Laval (12): 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

SHADOW OF THE WOLF
Famous 8 (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Impérial: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 20; lun., merc.: 12 h 15, 14 h 30, 21 h 45. Laval (11): 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

SNIPER
Cineplex Centre-Ville (8): 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Décarie (2). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 05; dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Versailles (3): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

SOMMERSBY
Astre (3): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Carrefour du Nored (St-Jérôme): 19 h 10, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Cinéma Terrebonne (1): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Complexe Desjardins (3): 14 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Du Parc (1): 18 h 30, 21 h. Famous 8 (4): 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 30. Laval (9): 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 45. Loews (1): 12 h 20, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 45. Plaza Côte-des-Neiges (5): 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 05, 19 h, 21 h 25. Versailles (2): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

SOMMERSBY V.F.
Impérial (2, Joliette): 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Laval (4): 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 45. Plaza Côte-des-Neiges (6): 19 h 15, 21 h 40; sam., dim.: 13 h 45, 16 h 10, 19 h 15, 21 h 40.

USED PEOPLE
Famous 8 (3): 19 h 10, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 20. Faubourg Ste-Catherine (2): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 20. Laval (10): 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. Plaza Côte-des-Neiges (1): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.

VANISHING
Astre (2): 19 h 10, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Faubourg Ste-Catherine (1): 13 h 45, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 30. Pointe-Claire (4): 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20.

VIE (LA) FANTÔME
Berri (4): 13 h 30, 15 h 30, 1 7 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ZÈBRE (LE)
Parisien (7): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

SALLES DE RÉPERTOIRE

ABOMINABLE MICROBE (L')
Cinéma O.N.F., 21 h 30

ADULTES CONSENTANTS
Paradis, 20 h

AMOUREUX DE MONTRÉAL (LES)
Cinémathèque Québécoise, 13 h

ANNÉE QUI CHANGE LA VIE (L')
Cinémathèque Québécoise, 15 h

ATTRAPER LA RESSEMBLANCE
Cinéma O.N.F., 21 h 30

AU PAYS DES BORGNES
Cinéma O.N.F., 21 h 30

AU PAYS DES JULIETS
Cinéma Elysée 1, 21 h 15

BELLE HISTOIRE (LA)
Cinéma Elysée 1, 17 h 15

BERCEAUX (LES)
Cinémathèque Québécoise, 19 h 30

BON DIEU DANS MA VILLE (LE)
Cinémathèque Québécoise, 13 h

CELUI QUI L'DIT, CELUI QUI L'EST
Cinémathèque Québécoise, 17 h 30

COEUR EN HIVER (UN)
Cinéma Elysée, 17 h, 19 h

COLLÈGE D'ÉLITE
Paradis, 18 h 15

DERNIER DES MOHICANS (LE)
Paradis, 22 h 15

DES SOURIS ET DES HOMMES
Paradis, 18 h 20

DISCOURS DES COMÈTES
Cinéma O.N.F., 19 h 30

DOBER MAN
Cinémathèque Québécoise, 17 h 30

DU CÔTE DES PETITES FILLES
Cinémathèque Québécoise, 19 h 30

ENTRE ELLE ET MOI
Cinémathèque Québécoise, 19 h 15

ESCROCS (LES)
Paradis, 22 h

FEMME NIKITA (LA)
Cinéma de Paris, 16 h 45

FORBIDDEN LOVE
Cinéma de Paris, 15 h, 21 h 30

INDIEN ET LA MER (L')
Cinémathèque Québécoise, 21 h 30

JOHNNY STECCHINO
Cinéma de Paris, 19 h 15

LLIVIA SANS BORNE
Cinéma O.N.F., 21 h 30

MA VIE EST UN ENFER
Paradis, 20 h 30

MON AMÉRIQUE À MOI
Cinémathèque Québécoise, 15 h

MR BASEBALL (V.F.)
Paradis, 20 h 20

NELLIE
Cinémathèque Québécoise, 19 h 15

OMBRE (L')
Cinémathèque Québécoise, 19 h 30

OURS RENIFLEUR (L')
Cinémathèque Québécoise, 21 h 30

PASSAGER 57
Paradis, 18 h 15

cinéspécial MARDIS À 4.25$ DANS CERTAINS CINÉMAS
NOUVEAU ! - MERCREDIS À 4,25$ AU CARREFOUR LAVAL ET LAVAL 2000
CINÉPLEX ODÉON GUIDE CINÉMA
POUR INFORMATION, APPELEZ 849-FILM DE 11h00 À 22h00

DU 5 AU 11 FÉVRIER 1993

ASTRE 327-5001 — 9480, boul. Lacordaire
LOADED WEAPON Dolby Stéréo (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 9:45 Sem.: 7:00 - 8:50 Couche tard: Ven.: 11:00 Sam.: 11:30
VANISHING Dolby Stereo (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem.: 7:10 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30
SOMMERSBY Dolby Stereo (v. anglaise) (G) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30 Sem.: 7:15 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:40
ALIVE (13 ans) Sam. et Dim.: 1:15 - 3:45 - 6:45 - 9:10 Sem.: 6:45 - 9:10 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:20

BERRI 849-FILM — 1280, rue St-Denis
AGAGUK (13 ans) Dolby Stéréo 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30
LARMES FATALES Dolby Stéréo 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 (13 ans)
PARFUM DE FEMME (13 ans) Dolby Stéréo 1:15 - 4:00 - 6:45 - 9:30
LA VIE FANTÔME (16 ans) Dolby Stéréo 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
LE PROTECTEUR TRAQUÉ (13 ans) 1:40 - 3:40 - 5:30 - 7:40 - 9:40

BROSSARD 849-FILM — Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau
FATALE (16 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:10 - 9:25 Sem.: 7:10 - 9:25
PARFUM DE FEMME (13 ans) Sam. et Dim.: 1:15 - 4:30 - 8:00 Sem.: 8:00
DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40 Sem.: 7:00 - 9:40

CARREFOUR LAVAL — 2330, boul. Le Carrefour 849-FILM
HOFFA (13 ans) (v. française) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:45 Sem.: 7:00 - 9:45
DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:40 - 4:25 - 7:05 - 9:35 Sem.: 7:05 - 9:35
FATALE (16 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:15 Sem.: 7:00 - 9:15
SCENT OF A WOMAN (13 ans) Dolby Stéréo Ven.: 6:45 - 9:45 Sam.: 1:00 - 3:55 - 6:45 - 9:45 Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 Lun.: 8:00 Mardi: 6:45 - 9:45 Merc. et Jeudi: 8:00
L'HUILE DE LORENZO (13 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:10 - 9:45 Sem.: 7:10 - 9:45
LARMES FATALES (13 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:35 - 3:35 - 5:25 - 7:25 - 9:30 Sem.: 7:25 - 9:30

CENTRE-VILLE 849-FILM — 2001, Université, Métro McGill
DRACULA (16 ans) (v. anglaise) Sam. et Dim.: 3:10 - 9:10 Sem.: 3:10 - 9:10
MATINEE (G) (v. anglaise) Sam. et Dim.: 1:05 - 7:05 Sem.: 7:05
LE GARDE DU CORPS (13 ans) Sam. et Dim.: 1:05 - 3:40 - 6:50 - 9:25 Sem.: 3:40 - 6:50 - 9:25
DES HOMMES D'HONNEUR (G) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:35 - 6:45 - 9:20 Sem.: 3:35 - 6:45 - 9:20
LORENZO'S OIL (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:45 - 6:45 - 9:25 Sem.: 3:45 - 6:45 - 9:25
FACE À FACE (16 ans) Sam. et Dim.: 1:05 - 5:15 - 9:30 Sem.: 5:15 - 9:30
GAS FOOD LODGING (13 ans) Tous les jours: 3:15 - 7:25
LA BELLE HISTOIRE (G) Sam. et Dim.: 1:05 - 4:35 - 8:10 Sem.: 4:35 - 8:10
SALMONBERRIES (13 ans) Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Sem.: 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
SNIPER (16 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem.: 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
SCENT OF A WOMAN (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 4:30 - 8:00 Sem.: 4:30 - 8:00

COMPLEXE DESJARDINS — Basiliaire 1 849-FILM
L'HUILE DE LORENZO (13 ans) Dolby Stéréo 1:35 - 4:10 - 6:45 - 9:20
FATALE (16 ans) Dolby Stéréo 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45
SOMMERSBY Dolby Stéréo (v. française) (G) 2:00 - 5:00 - 7:15 - 9:30
HOFFA (13 ans) (v. française) 1:30 - 4:05 - 6:40 - 9:15

LE DAUPHIN 849-FILM — 2396 est, rue Beaubien
CAP TOURMENTE Dolby Stéréo Dim.: 2:

Première mondiale à Monte-Carlo du royal et sulfureux téléfilm *Diana, sa vraie histoire*

AFP

MONTE-CARLO

■ Adapté du livre d'Andrew Morton qui a fait trembler Buckingham, *Diana, sa vraie histoire*, le téléfilm le plus scandaleux de la saison, a été présenté dimanche soir en première mondiale par le producteur allemand Beta Film au Festival de télévision de Monte-Carlo.

Sulfureux événement que cette co-production internationale de deux fois 90 minutes, tournée à l'automne par le producteur Martin Poll, pour le réseau américain NBC, avec Beta, l'ORF (télévision autrichienne), TF1 (France), SAT 1 (Allemagne) et Antena 3 (Espagne).

Diana, sa vraie histoire ne cache rien des épisodes les plus croustillants de ce royal «soap opera» qui fait depuis un an la une de la presse dans le monde entier, la récente séparation du futur roi d'Angleterre.

L'ouvrage d'Andrew Morton, auquel ont ouvertement participé des amis de la princesse, donnerait sa version d'une vie privée fort malheureuse qui mena à cette rupture. Le tout corsé de détails scandaleux, jamais démentis officiellement. Il accusa même la princese de les avoir laissé publier sans mot dire.

Avis aux dizaines de millions de télespectateurs qui se jetteront sans doute sur ce *Dallas* en diadèmes, aucun *scoop* n'a été omis.

On voit Diana en crise de boulimie dans sa salle de bains ou se jeter enceinte dans un escalier, un prince en relation «coupable» avec son amie Camilla et une reine peu amène.



L'actrice britannique Serena Scott Thomas incarne la princesse Diana.

On voit aussi la solitude, l'ennui de l'une, les doutes et les pesantes obligations de l'autre, un couple qui manifestement n'a rien en commun, briser l'image de conte de fées.

Parfaitement plausible dans les détails, costumes, décors (somptueux), menus aspects d'une confortable vie quotidienne (dix ans de photos de presse furent fort utiles) et même dans des dialogues souvent piquants, le film signé Kevin Connor fut tourné avec les moyens requis. Dans les rôles-titres Serena Scott Thomas et David Threlfall sont vraisemblables, entourés d'une distribution curieusement ressemblante.

Une autre version des faits serait défendue elle, par les amis d'un prince fort malmené par le film malgré les dénégations, dimanche soir, d'Andrew Morton. Celui-ci assure qu'il s'agit d'un portrait plein de sensibilité et qu'il n'a pas été manipulé par la princesse Diana.

Dès le 14 février pour les Britanniques verront le film sur SKY, la chaîne par satellite et câble de Rupert Murdoch, et en avril ce seront les Américains.

AUTO VOISIN
Vous dit Merci!
pour l'année 1992 remplie de succès. En 1993 nous vous promettons d'être meilleurs.

JEEP GRAND CHEROKEE 1993
Modèle Laredo de luxe
• Climatiseur • Vitres et portes élect. • Système d'alarme • Freins ABS • Coussin gonflable • Ens. prép. de remorque • « Quadra-trac » • Pneus P225-75-R15 ou Rangler • Glaces à teinte foncée • Roues d'aluminium • Régulateur de croisière • Volant réglable • Rétroviseurs extérieurs chauffants • Boîte automatique 4 rapports • Et beaucoup plus.



26 995$

NOTRE FORCE: NOS PRODUITS — VOTRE AVANTAGE: NOS EMPLOYÉS
AUTO VOISIN
1215, boul. des Laurentides, Vimont, Laval
(entre aut. 440 et boul. St-Martin)
668-9222 382-7375 Mtl
Jeep. Eagle

Le contrat de Michael Jackson avec Sony sur la sellette

Associated Press

LOS ANGELES

■ La question taraude le monde du spectacle depuis des années: à combien s'élèvent les gains de Michael Jackson? Le fabuleux contrat signé en 1991 avec le géant japonais Sony pour son album *Dangerous* et un prochain film lui aurait-il vraiment rapporté plus de 50 millions $ US...?

La réponse à cette insoutenable interrogation pourrait venir bientôt à la faveur d'une sombre action en justice intentée au roi de la pop-music pour l'utilisation d'un microphone high-tech lors de l'enregistrement du disque multi-millionnaire *Bad* en 1987.

Les avocats d'Hugo Zuccarelli, l'inventeur de cette merveille de la technologie connue sous le nom d'«holophonics», ont en effet demandé à un juge d'obliger Sony à rendre public le contrat conclu avec Michael Jackson pour les fins de l'instruction.

Le juge David Yaffe a ordonné hier à Sony de lui remettre un épais dossier comprenant des contrats conclus en 1981, 1985 et 1990. Mais il a décidé de les passer en revue en privé afin de voir s'ils sont pertinents. Il s'est refusé à préciser la date du jugement.

En attendant la requête de Zuccarelli crée déjà des remous dans l'univers impitoyable du show-business américain. Selon des connaisseurs de l'industrie du disque, la publication du contrat liant Michael Jackson à Sony pourrait susciter la colère d'autres artistes s'estimant lésés en comparaison avec l'«Homme au gant».

Outre les nouvelles bizarreries qu'elle révèle sur la star, cette action en justice déjà vieille de deux ans pourrait enfin permettre de savoir si Michael Jackson est surpayé par son mécène japonais. La cote de popularité du chanteur s'est en effet effritée durant la dernière decennie. Si son album *Thriller* de 1982 s'est vendu à 48 millions d'exemplaires dans le monde, ce qui constitue toujours le record du genre, le suivant, *Bad*, n'a attiré que 25 millions d'acheteurs et le dernier en date, *Dangerous*, n'a jusqu'à présent atteint que le chiffre «décevant» de quatre millions de disques vendus aux États-Unis.

Preuve de l'embarras dans lequel se trouve plongée la firme nippone, son avocat David Battaglia a averti le juge chargé du dossier que la publication de ce contrat placerait Sony «dans une position de concurrence désavantageuse pour ses négociations futures avec d'autres artistes musicaux».

Le Penseur de Rodin à Pékin

Agence France-Presse

PÉKIN

■ *Le Penseur*, oeuvre maîtresse du sculpteur français Auguste Rodin, a été exposé hier dans la cour du palais des beaux-arts de Pékin.

Il s'agit de la première sortie de France de cette sculpture réalisée en 1902, dans sa version agrandie, qui est présentée en Chine.

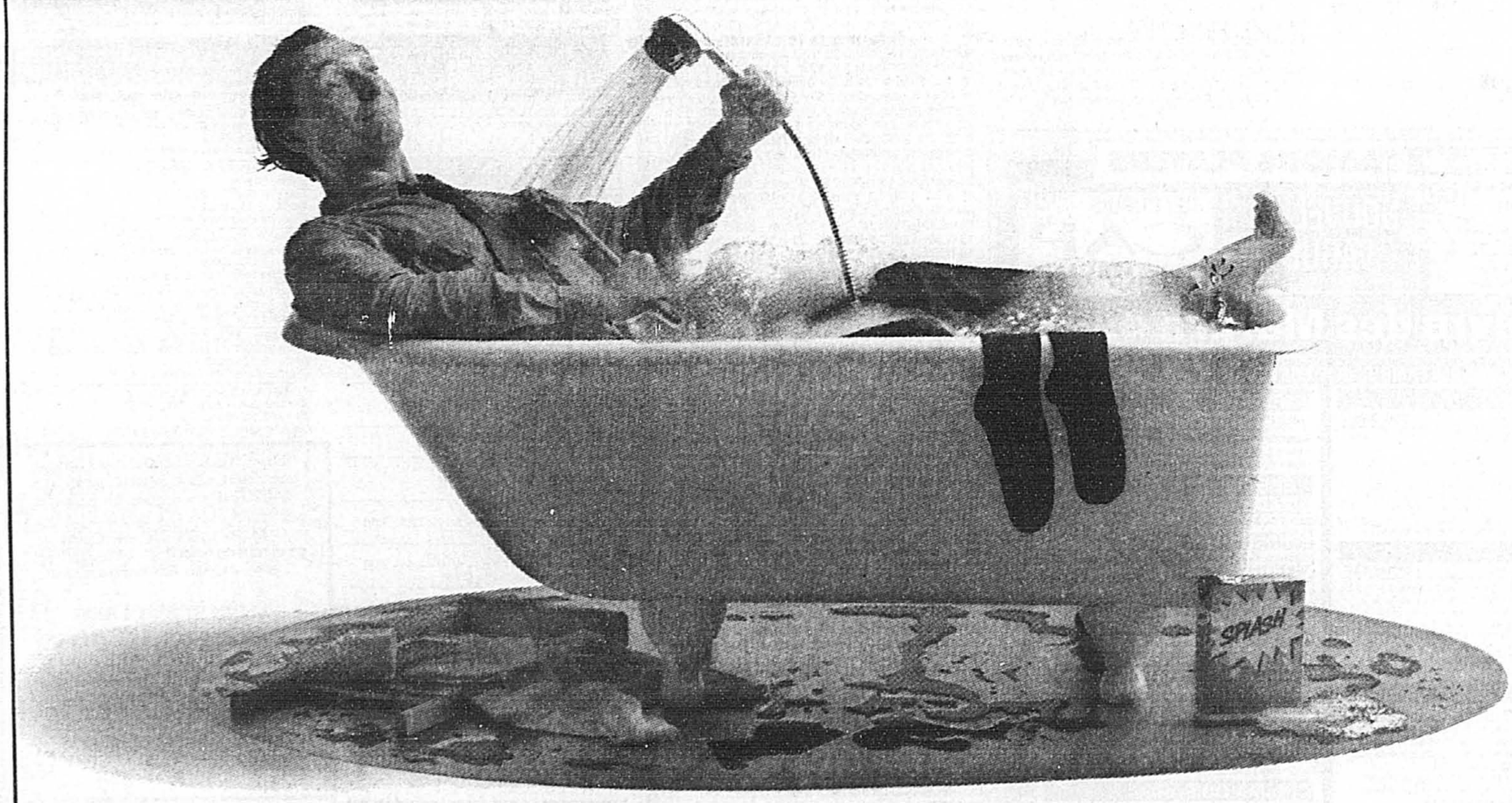
Quelques centaines de personnes ont assisté à l'installation de la sculpture de bronze de plus de deux mètres de haut et de 680 kg, représentant un homme assis, le menton appuyé sur la main droite.

Il s'agissait du prélude à une grande exposition Rodin, la première en Chine, qui sera inaugurée lundi prochain.

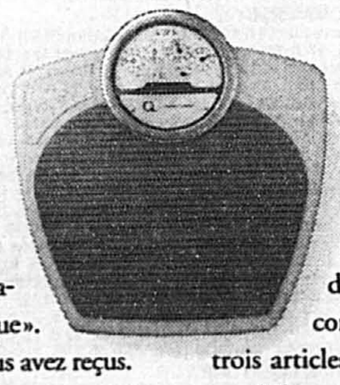
Véritable rétrospective de l'oeuvre de Rodin (1840-1917), elle comprend 113 pièces (62 sculptures, 25 dessins et 26 photographies anciennes).

L'exposition sera ensuite présentée à Shanghai, Hong Kong, puis à Taiwan.

Il existe une façon plus simple d'économiser de l'énergie.



Les clients d'Hydro-Québec qui ont participé au programme ÉCOKILO le savent bien. Grâce à ÉCOKILO, plus d'un million de foyers ont appris comment diminuer leur consommation d'énergie pour réaliser des économies appréciables, sans pour autant réduire leur confort. Bien entendu, il ne suffit pas seulement de remplir le questionnaire. Encore faut-il mettre en pratique les recommandations contenues dans le rapport de votre «condition énergétique». Et mettre en place les articles économiseurs d'énergie que vous avez reçus. Pratiques et avantageux, ils s'installent en un tournemain.



Ceux qui n'ont pas participé au programme ÉCOKILO la première fois peuvent maintenant se reprendre. En effet, ils ont reçu ou recevront bientôt un second questionnaire ÉCOKILO*. Si vous êtes de ceux-là, vous n'avez qu'à le remplir – quelques minutes suffisent – et à nous le retourner. Vous pourrez ainsi bénéficier vous aussi d'un rapport d'analyse de votre consommation d'énergie, de conseils pratiques pour économiser et recevoir, à titre gratuit, trois articles économiseurs d'énergie. Vous avez tout à gagner à perdre vos kilowattheures en trop.

Pour en savoir plus sur le programme ÉCOKILO, composez le 333-KILO pour la région de Montréal et, sans frais, le 1 800 567-KILO partout ailleurs au Québec.
*Pour être admissible au programme ÉCOKILO, il faut habiter à la même adresse depuis au moins 12 mois.

ÉCOKILO
Programme d'analyse de la consommation d'énergie des ménages

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
ÉVITONS LE GASPILLAGE Hydro-Québec